

LES

LITTÉRATURES POPULAIRES

TOME IV

LES

LITTÉRATURES

POPULAIRES

DE

TOUTES LES NATIONS

TRADITIONS, LÉGENDES
CONTES, CHANSONS, PROVERBES, DÉVINETTES
SUPERSTITIONS

TOME IV

PARIS
MAISONNEUVE ET Cie, ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25
1882

LES CONTES POPULAIRES

DE L'ÉGYPTE ANCIENNE

LES CONTES POPULAIRES

DE

L'ÉGYPTE ANCIENNE

TRADUITS ET COMMENTÉS

PAR

G. MASPERO
Professeur au Collège de France
Directeur général des Musées d'Égypte

PARIS

MAISONNEUVE ET Cie, ÉDITEURS
25, QUAI VOLTAIRE, 25
1882

INTRODUCTION

L*a découverte en 1852 d'une sorte de nouvelle égyptienne, analogue aux récits des* Mille et une Nuits, *fut une surprise réelle pour la plupart des savants de l'Europe. On s'attendait bien à trouver dans les papyrus des hymnes à la divinité, des poèmes historiques, des écrits de magie ou de science, des lettres d'affaire, une littérature sérieuse et solennelle, mais des contes? Les hauts personnages dont les momies reposent dans nos musées avaient un renom de gravité si bien établi, que personne au monde n'avait jusqu'alors osé les soupçonner d'avoir lu ou composé des romans, au temps où ils n'étaient encore momies qu'en espérance. Le conte existait pourtant; il avait appartenu à un prince, à un enfant*

de roi qui fut roi lui-même, à Séti II, fils de Minephtah, petit-fils de Ramsès II. Une dame anglaise de passage à Paris, Madame Élisabeth d'Orbiney, avait remis à M. de Rougé un papyrus qu'elle avait acheté en Italie, et dont elle désirait connaître le contenu. La plupart de nos manuscrits ne renferment que des extraits plus ou moins soignés du Rituel funéraire; *celui-là recélait un conte. Il y était question de deux frères dont le plus jeune, accusé faussement par la femme de l'autre, et contraint à la fuite, se transformait successivement en taureau, puis en arbre, avant de renaître une dernière fois dans le corps d'un roi. Le premier mémoire de M. de Rougé était une analyse plutôt qu'une traduction (1). Certaines parties du texte étaient à peine effleurées; d'autres étaient coupées à chaque instant par des lacunes, provenant, soit de l'usure du manuscrit, soit de la difficulté qu'on éprouvait alors à déchiffrer certains mots ou à suivre certaines tournures grammaticales : le nom même du héros était mal lu (2). Depuis, nul morceau de littérature égyptienne n'a été plus minutieusement étudié, ni à plus de profit. L'industrie incessante des savants en a corrigé les fautes et comblé les vides : à quelques mots près, la traduction du* Conte des Deux Frères *est certaine.*

(1) *Dans la* Revue archéologique, *1852, t. IX, p. 385 sqq.*

(2) Satou *au lieu de* Bitiou. *C'est du reste M. de Rougé lui-même qui a corrigé cette erreur de lecture.*

Pendant douze ans, le manuscrit étudié par M. de Rougé demeura comme un monument unique. Mille reliques du passé reparurent successivement au jour, listes de provinces conquises, catalogues de noms royaux, inscriptions funéraires, chants de victoires, des épîtres familières, des livres de compte, des formules d'incantation magique, des pièces judiciaires, jusqu'à des traités de médecine et de géométrie, rien qui ressemblât à un roman. En 1864, le hasard des fouilles fit découvrir, en pleines ruines de Thèbes, à Déïr-el-Médinéh, et dans la tombe d'un moine copte, un coffre en bois qui contenait, avec le cartulaire d'un couvent voisin, des manuscrits de nature moins édifiante, les recommandations morales d'un scribe Ani à son fils Khonshotpou, des prières pour les douze heures de la nuit, et un conte fantastique plus étrange encore que le Conte des Deux Frères. *Le héros s'appelle Satni, fils d'un roi de Memphis : il s'agite au milieu d'une bande de momies parlantes, de sorcières, de magiciens, d'êtres ambigus, dont on se demande s'ils sont morts ou vivants. Ce qu'un roman de mœurs païennes venait faire dans la tombe d'un moine, j'imagine qu'il sera toujours malaisé de le savoir exactement. On conjecture que le possesseur des papyrus a dû être un des derniers Égyptiens qui aient entendu quelque chose aux anciennes écritures ; lui mort, on aurait enterré près de lui des manuscrits que personne ne comprenait plus, et sous lesquels*

de dévots confrères flairaient sans doute un piège du démon. Quoi qu'il en soit, le roman était là, incomplet du début, mais assez bien conservé partout ailleurs pour qu'un savant accoutumé au démotique le déchiffrât sans trop de difficulté. L'étude de l'écriture démotique (1) n'a jamais été populaire parmi les égyptologues : la ténuité et l'indécision des caractères qui la composent, la nouveauté de plusieurs formes grammaticales, l'aridité ou la niaiserie des textes, ont effrayé ou rebuté bien des gens. Ce que M. de Rougé avait fait pour le papyrus d'Orbiney, M. Brugsch était seul capable de le faire pour le papyrus de Boulaq : la traduction qu'il en a donnée dans la Revue archéologique *est si fidèle, qu'aujourd'hui encore on n'a presque rien à y changer (2).*

Des trouvailles récentes ont accru nos richesses. En 1874, M. Goodwin, furetant au hasard dans la collection Harris, que le British Museum venait d'acquérir, mit la main sur les Aventures du Prince Prédestiné *(3), et sur un fragment qu'il prit pour*

(1) On nomme écriture démotique *l'écriture employée aux usages de la vie civile à partir de la XXVI*e *dynastie. C'est une forme très-rapide et très-abrégée de l'ancienne écriture cursive connue sous le nom de* hiératique.

(2) C'est le Conte de Satni-Khâmoïs, *p. 43-82 de ce volume.*

(3) Transactions of the Society of Biblical Archæology, *t. III, p. 599; annoncé par M. Chabas à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 17 avril 1874; cf.* Bulletin, *1874, p. 92, 117-120, et p. 29-42 de ce volume.*

un récit historique et qui n'est en réalité qu'un roman (1). Quelques semaines après, M. Chabas signalait à Turin ce qu'il pensait être les débris d'un conte licencieux (2), et parmi les papyrus de Boulaq les restes d'une histoire d'amour (3). M. Golénischeff a découvert depuis à Pétersbourg deux nouvelles dont le texte est demeuré inédit jusqu'à présent (4). Enfin, il y a, dans un des papyrus de Berlin, le début d'un roman d'aventures, trop mutilé pour qu'on puisse en deviner sûrement le sujet (5), et, sur deux ostraca du musée de Florence, un long morceau d'une histoire

(1) Transactions of the Society of Biblical Archæology, *t. III, p. 600. C'est le conte publié dans ce volume sous le titre :* Comment Thoutii prit la ville de Joppé, *p. 84-96.*

(2) *Annoncé par M. Chabas à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans la séance du 17 avril 1874, et publié sous le titre :* L'épisode du Jardin des Fleurs, *dans le* Bulletin, *1874, p. 92, 120-124. M. Chabas pensait avoir retrouvé l'histoire des amours d'une courtisane avec un militaire. Un examen attentif que j'ai fait du manuscrit original, pendant mon dernier séjour à Turin, m'a montré que les fragments en avaient été mal assemblés et doivent être disposés d'une manière fort différente de celle qu'avait imaginée M. Chabas. Le papyrus renferme, non pas un conte licencieux, mais des chants d'amour analogues à ceux du Papyrus Harris, n° 500.*

(3) Bulletin, *1874, p. 124.*

(4) Zeitschrift für Ægyptische Sprache und Alterthumskunde, *1876, p. 107-111, sous le titre :* Le Papyrus n° 1 de Saint-Pétersbourg.

(5) *Lepsius,* Denkmäler, *Abth. VI, pl. 112.*

de revenants (1). Ajoutez que certaines œuvres considérées généralement comme des documents historiques, les Mémoires de Sinouhit *(2), la* Querelle entre l'employé et le paysan *(3), les négociations entre le roi Apôpi et le roi Soknounrî (4), sont en réalité des morceaux de littérature romanesque. Même après vingt siècles de ruines et d'oubli, l'Égypte a conservé presque autant de contes amusants que de poèmes lyriques ou d'hymnes adressés à la divinité.*

I.

L'EXAMEN *de ces contes soulève diverses questions plus ou moins difficiles à résoudre. Sont-ils originaires du pays même, ou l'Égypte les a-t-elle empruntés à des peuples voisins qui les connaissaient avant elle ? Je ne prétends pas indiquer tout ce que le* Conte des Deux Frères, *par exemple, a de commun avec des récits recueillis ailleurs, un peu partout ; mais prenez-en quelques traits au hasard, et vous serez éton-*

(1) Le texte hiératique est encore inédit ; mais la version hiéroglyphique ne tardera pas à paraître.

(2) Lepsius, Denkmäler, *Abth. VI, pl. 104-106 et p. 83 sqq. de ce volume.*

(3) Lepsius, Denkmäler, *Abth. VI, pl. 108-110, 113-114 ;* Papyrus Butler *527, au British Museum.*

(4) Sallier, I, *pl. 1-3 ; pl. 2* verso.

nés de voir à quel point la donnée et le détail en ressemblent à certaines données et à certains détails qu'on retrouve dans la littérature populaire d'autres nations.

Il se résout à première vue en deux contes différents. Au début, c'est l'histoire de deux frères, l'un marié, l'autre célibataire, qui vivent dans la même maison et s'occupent aux mêmes travaux. La femme d'Anoupou s'éprend de Bitiou sur le vu de sa force, et veut profiter de l'absence du mari pour satisfaire brutalement un accès de passion subite. Il refuse avec indignation ; elle l'accuse de viol, et manœuvre si adroitement que le mari, saisi de fureur, se décide à tuer son frère en trahison. Celui-ci, prévenu par les bœufs qu'il conduisait, se sauve, échappe à la poursuite grâce à la protection du soleil, se mutile et se disculpe, mais refuse de revenir à la maison commune et s'exile au Val de l'Acacia. Le frère aîné, désespéré, rentre chez lui, met à mort la calomniatrice, puis « demeure en deuil de son petit frère ».

Jusqu'à présent, le merveilleux ne tient pas trop de place dans l'action : sauf quelques discours prononcés par les bœufs, et l'apparition miraculeuse d'une eau remplie de crocodiles entre les deux frères, au plus chaud de la poursuite, le narrateur ne s'est guère servi que de faits empruntés à la vie courante. L'autre conte n'est que prodiges d'un bout à l'autre. Bitiou s'est retiré au Val de l'Acacia pour vivre seul, et a déposé son cœur dans une fleur de l'arbre. C'est une

mesure de précaution des plus naturelles : on enchante son cœur, on le place en lieu sûr, au sommet d'un arbre; tant qu'il y restera intact, aucune force ne prévaudra contre le personnage auquel il appartient. Cependant, les dieux, descendus en visite sur la terre, ont pitié de la solitude de Bitiou et lui fabriquent une belle femme. Il en tombe amoureux fou, lui confie le secret de sa vie, et lui recommande de ne pas quitter la maison, car le fleuve qui passe à travers la vallée s'éprendrait d'elle et ne manquerait pas à vouloir l'enlever. Cette confidence faite, il part pour la chasse, et naturellement la fille des dieux s'empresse d'agir au rebours des prescriptions de son mari : le fleuve la poursuit et s'emparerait d'elle, si le cèdre qui joue, on ne sait trop comment, le rôle de protecteur, ne la sauvait en livrant une boucle de sa chevelure. La boucle, charriée jusqu'en Égypte, est remise à Pharaon, et Pharaon, conseillé par ses magiciens, envoie des troupes à la recherche. La force échoue une première fois ; à la seconde tentative la trahison réussit, Pharaon coupe l'Acacia, et la chute de l'arbre produit la mort immédiate de Bitiou. Trois années durant il reste inanimé ; mais la quatrième il ressuscite avec l'aide de son frère, et songe à tirer vengeance du mal qu'on lui a fait. C'est désormais entre l'épouse infidèle et le mari outragé une lutte implacable. Bitiou se change en taureau et dévoile l'indignité de la fille des dieux : la fille des dieux obtient qu'on égorge le taureau. Du sang naissent deux

perséas magnifiques qui trouvent une voix pour reprocher à la fille des dieux sa double perfidie : la fille des dieux obtient qu'on abatte les deux perséas, qu'on en façonne des planches, et, pour être certaine de sa vengeance, veut assister à l'opération. Un copeau, envolé sous l'herminette des menuisiers, lui entre dans la bouche : elle l'avale, conçoit, met au monde un fils qui devient roi d'Égypte à la mort de Pharaon. Ce fils n'est que l'incarnation de Bitiou : à peine monté sur le trône, il rassemble les conseillers de la couronne, leur expose ses griefs, et condamne celle qui, après avoir été sa femme, est devenue sa mère.

Ces deux histoires sont complètement indépendantes l'une de l'autre, et auraient pu fournir la matière de deux récits différents. La fantaisie populaire les a réunies bout à bout : c'est une liberté qu'elle s'accorde souvent, et cela d'après cet axiome que la plus longue histoire est toujours la meilleure. *La soudure entre les deux récits est assez grossière : les Égyptiens n'ont pas déployé un grand effort d'imagination pour l'opérer. Avant de s'exiler, Bitiou a déclaré à son frère qu'un malheur lui arriverait bientôt, et a décrit les prodiges qui doivent annoncer un évènement fâcheux. Au moment où l'Acacia tombe, les prodiges prédits s'accomplissent : Anoupou se met en marche et part à la recherche du cœur de son frère. Le service rendu en cette circonstance compense la tentative de meurtre dont il s'était rendu coupable dans le premier conte.*

La tradition grecque, elle aussi, avait ses romans où le héros est tué ou menacé de mort pour avoir dédaigné l'amour coupable d'une femme, Hippolyte, Pélée, Phinée. Bellérophon, fils de Glaucon, « à qui donnèrent les dieux la beauté et une aimable vigueur », avait résisté aux avances de la divine Anteia, et celle-ci, furieuse, s'adressa au roi Prœtos : « Meurs, Prœtos, ou tue Bellérophon, car il a voulu s'unir d'amour avec moi, qui n'ai point voulu. » Prœtos, n'osant point tuer le héros, l'envoya en Lycie, où il dut combattre la Chimère (1). La tradition hébraïque nous donne un récit analogue au récit égyptien. Joseph vit dans la maison de Pôtîfar comme Bitiou dans celle d'Anoupou : « Or il était beau de taille et de figure. Et il arriva, à quelque temps de là, que la femme du maître de Joseph jeta ses yeux sur lui et lui dit : « Couche avec moi ! » Mais il s'y refusa et lui répondit : « Vois-tu, mon « maître ne se soucie pas, avec moi, de ce qui se « passe dans sa maison, et il m'a confié tout son « avoir. Lui-même n'est pas plus grand que moi « dans cette maison, et il ne m'a rien interdit, si ce « n'est toi, puisque tu es sa femme. Comment donc

(1) Iliade, *Z, 155-210. M. Hyacinthe Husson, qui a étudié d'assez près le* Conte des Deux Frères, *avait déjà fait ce rapprochement* (La Chaîne traditionnelle, contes et légendes au point de vue mythique. *Paris, 1874, p. 87*).

« commettrais-je ce grand crime, ce péché contre « Dieu ? » Et quoiqu'elle parlât ainsi à Joseph tous les jours, il ne l'écouta point et refusa de coucher avec elle et de rester avec elle. Or, il arriva un certain jour, qu'étant entré dans la chambre pour y faire sa besogne, et personne des gens de la maison ne s'y trouvant, elle le saisit par ses habits en disant : « Couche avec moi ! » Mais il laissa son habit entre ses mains et sortit en toute hâte. Alors, comme elle vit qu'il avait laissé son habit entre ses mains et qu'il s'était hâté de sortir, elle appela les gens de sa maison et leur parla en ces termes : « Voyez donc, « on nous a amené là un homme hébreu pour nous « insulter. Il est entré chez moi pour coucher avec « moi, mais j'ai poussé un grand cri, et quand « il m'entendit élever la voix pour crier, il laissa « son habit auprès de moi et sortit en toute hâte. » Et elle déposa l'habit près d'elle, jusqu'à ce que son maître fût rentré chez lui ; puis elle lui tint le même discours, en disant : « Il est entré chez « moi, cet esclave hébreu que tu nous as amené, « pour m'insulter, et quand j'élevai la voix pour « crier, il laissa son habit auprès de moi et se « hâta de sortir. » Quand son maître eut entendu les paroles de sa femme qu'elle lui adressait en disant : « Voilà ce que m'a fait ton esclave ! » il se mit en colère, et il le prit, et il le mit en prison, là où étaient enfermés les prisonniers du roi. Et il

resta là dans cette prison (1). » La comparaison avec le Conte des Deux Frères *est si naturelle que M. de Rougé l'avait faite dès 1852 (2). Ebers a remarqué avec justesse qu'après tout, l'idée de la séduction tentée par la femme adultère, de ses craintes en se voyant repoussée, de la vengeance qu'elle essaie de tirer en accusant celui qu'elle n'a pu corrompre, est assez naturelle pour qu'elle se soit présentée indépendamment, et sur plusieurs points du globe, à l'esprit des conteurs populaires (3). Il n'est pas nécessaire de reconnaître dans le début du roman de Joseph une forme du récit dont le papyrus d'Orbiney nous a conservé la version courante à Thèbes, vers la fin de la XIX*e *dynastie.*

Peut-être faut-il traiter avec la même réserve un conte emprunté aux Mille et une Nuits, *et qui paraît d'abord n'être qu'une variante du nôtre. La donnée primitive y est aggravée et dédoublée d'une manière singulière : au lieu d'une belle-sœur qui s'offre à son beau-frère, ce sont deux belles-mères qui essaient de débaucher les fils de leur mari commun. Le prince Kamaralzaman avait eu Amgidâ de la princesse Badoûr et Assâd de la princesse Haïât-en-nêfoûs. Amgidâ et Assâd étaient si beaux, si bien*

(1) Genèse, *XXXIX, 6-20 (trad. Reuss).*

(2) Notice sur un manuscrit égyptien, *p. 7, note 5, mais sans insister sur les ressemblances.*

(3) *Ebers,* Ægypten und die Bücher Moses, *1868, t. I, p. 315.*

faits, que, dès l'enfance, ils inspirèrent aux deux sultanes une tendresse incroyable. Les années s'écoulent; ce qui paraissait n'être qu'affection maternelle se change en passion violente : au lieu de combattre leur ardeur criminelle, Badoûr et Haïdt-en-néfoûs se concertent et déclarent leur amour par lettres en beau style. Repoussées avec mépris, elles craignent une dénonciation. A l'exemple de la femme d'Anoupou, elles prétendent qu'on a voulu leur faire violence, pleurent, crient, et se couchent ensemble dans un même lit, comme si la résistance avait épuisé leurs forces. Le lendemain matin, Kamaralzaman, revenu de la chasse, les trouve abîmées dans la douleur et leur demande la cause de leur chagrin. On devine la réponse : « Seigneur, le chagrin qui nous accable est de telle nature que nous ne pouvons plus supporter la lumière du jour, après l'outrage dont les deux princes vos enfants se sont rendus coupables à notre égard. Ils ont eu, pendant votre absence, l'audace d'attaquer notre honneur. » Colère du père, sentence de mort portée contre les fils; le vieil émir chargé de l'exécuter ne l'exécute point, sans quoi il n'y aurait plus de conte. Kamaralzaman ne tarde pas à reconnaître l'innocence d'Amgidd et d'Assdd : cependant, au lieu de tuer ses deux femmes comme Anoupou avait fait de la sienne, il se contente de les emprisonner pour le restant de leurs jours. C'est la donnée du Conte des Deux Frères, *mais adaptée aux habitudes du harem et aux*

besoins de la polygamie musulmane : à se modifier de la sorte, elle n'a gagné ni en intérêt, ni en moralité (1).

Les versions du second conte sont à la fois et plus nombreuses et plus curieuses (2). On les retrouve partout : en France (3), en Italie (4), dans les différentes parties de l'Allemagne (5), en Hongrie (6),

(1) *Une version pehlvie de ce premier conte a été signalée récemment par M. Nöldeke,* Geschichte der Artachshîr î Papakân, *dans les* Beiträge zur Kunde der indogermanischen Sprachen, *t. IV, 1879.*

(2) *Elles ont été recueillies et discutées par M. Emmanuel Cosquin, dans son article :* Un problème historique à propos du conte égyptien des Deux Frères (*Extrait de la* Revue des Questions historiques, *octobre 1877*). *Tirage à part, in-8, 15 p. Comme ces matières sont assez peu connues du grand public, j'ai pensé qu'il ne serait pas inutile de citer un certain nombre de livres ou recueils de contes, où l'on trouve les variantes actuellement existantes du* Conte des Deux Frères. *Je me suis fait un devoir scrupuleux d'indiquer à chaque fois les références que j'ai empruntées au beau mémoire de M. Cosquin.*

(3) Cabinet des Fées, *t. XXXI, p. 233 sqq., d'après E. Cosquin.*

(4) *Giambattista Basile,* Il Pentamerone, *n° 49, d'après E. Cosquin.*

(5) *En Hesse, J. W. Wolff,* Deutsche Hausmärchen, *Göttingen, 1851, p. 394 sqq.; en Transylvanie, J. Haltdrich,* Deutsche Volksmärchen aus dem Sachsenlande in Siebenbürgen, *Berlin, 1856, n° 1, d'après E. Cosquin.*

(6) *O. L. B. Wolff,* Die schönsten Märchen und Sagen aller Zeiten und Völker, *Leipzig, 1850, t. I, p. 229 sqq.; Gaal et Stier,* Ungarische Volksmärchen, *Pest, 1857, n° 7, d'après E. Cosquin.*

en Russie et dans les pays slaves (1), chez les Roumains (2), dans le Péloponèse (3), en Asie-Mineure (4), en Abyssinie (5), dans l'Inde (6). En Allemagne, Bitiou est un berger, possesseur d'une épée invincible : une princesse lui dérobe son talisman; il est vaincu, tué, mis en morceaux, puis rendu à la vie par des enchanteurs qui lui donnent la faculté de « revêtir toutes les formes qui lui plairont. » Il se change en cheval, est vendu au roi ennemi, et reconnu par la princesse qui recommande qu'on lui coupe la tête. Il intéresse à son sort la cuisinière du château : « Quand on me tranchera la tête, trois gouttes de mon sang sauteront sur ton tablier : tu les enterreras pour l'amour de moi. » Le lendemain, un superbe cerisier avait poussé à l'endroit

(1) *En Lithuanie, Alex. Chodzko, Paris, 1864, p. 368, d'après E. Cosquin ; en Russie, l'ouvrage de Alfred Rambaud,* La Russie épique, *Paris, 1876, p. 377-380.*

(2) *Franz Obert,* Romanische Märchen und Sagen aus Siebenbürgen, *dans l'*Ausland, *1858, p. 118 ; Arthur und Albert Schott,* Walachische Märchen, *Stuttgart, 1845, n° 8, d'après E. Cosquin.*

(3) *D'Estournelles de Constant,* La vie de province en Grèce, *Paris, 1878, p. 260-292, et le* Bulletin de l'Association pour l'encouragement des Études grecques en France, *1878, p. 118-123.*

(4) *J. G. von Hahn,* Grieschische und Albanesische Märchen, *Leipzig, 1864, n° 49, d'après E. Cosquin.*

(5) *Leo Reinisch,* Das Volk der Saho, *dans l'*Oesterreichische Monatschrift für den Orient, *1877, n° 5.*

(6) *M. Frère,* Old Deccan Days or Hindoo Fairy Legends, *London, 1868, n° 6, d'après E. Cosquin.*

même où avaient été enterrées les trois gouttes de sang. La princesse fait abattre le cerisier; mais la cuisinière a ramassé trois copeaux et les a jetés dans l'étang de la princesse, où ils se transforment en autant de canards d'or. La princesse en tue deux à coups de flèches et s'empare du troisième. A la nuit, elle l'enferme dans sa chambre; le canard reprend l'épée magique et disparaît (1). En Russie, Bitiou s'appelle Ivan, fils de Germain le sacristain. Il trouve dans un buisson une épée magique dont il s'empare, puis va guerroyer contre les Turcs qui avaient envahi le pays d'Arinar, en tue quatre-vingt mille, cent mille, et reçoit pour prix de ses exploits la main de Cléopâtre, fille du roi. Son beau-père meurt, le voilà roi à son tour; mais sa femme le trahit, livre son épée aux Turcs, et, quand Ivan désarmé a péri dans la bataille, s'abandonne au sultan comme la fille des dieux à Pharaon. Cependant, Germain le sacristain, averti par un flot de sang qui jaillit au milieu de l'écurie, part et retrouve le cadavre. « Si tu veux le « ranimer, dit son cheval, ouvre mon ventre, arrache « mes entrailles, frotte le mort de mon sang, puis, « quand les corbeaux viendront me dévorer, prends-en « un et l'oblige à t'apporter l'eau merveilleuse de vie. » Ivan ressuscite et renvoie son père : « Retourne à la

(1) *J. W. Wolff*, Deutsche Hausmärchen, *Göttingen, 1851, in-8, p. 394, d'après E. Cosquin.*

« maison ; moi je me charge de régler mon compte « avec l'ennemi. » En chemin, il rencontre un paysan : « Je vais me changer pour toi en un cheval « merveilleux, avec une crinière d'or ; tu le condui- « ras devant le palais du sultan. » Quand le sultan vit le cheval, il l'acheta, le mit dans son écurie et ne cessa plus d'aller le visiter. « Pourquoi, seigneur, « lui dit Cléopâtre, es-tu toujours aux écuries ? — « J'ai acheté un cheval qui a une crinière d'or. — « Ce n'est pas un cheval, c'est Ivan, le fils du sa- « cristain : commande qu'on le tue. » Du sang du cheval naît un bœuf au pelage d'or : Cléopâtre le fait tuer. De la tête du taureau naît un pommier aux pommes d'or : Cléopâtre le fait abattre. Le premier copeau se métamorphose en un canard magnifique. Le sultan ordonne qu'on lui donne la chasse et se jette lui-même à l'eau pour l'attraper. Le canard s'échappe vers l'autre rive, reprend sa figure d'Ivan, mais avec des habits de sultan, jette sur un bûcher Cléopâtre et son amant, puis règne à leur place (1).

Voilà bien, à plus de trois mille ans d'intervalle, les grandes lignes de la version égyptienne. Si l'on voulait se donner la peine d'examiner un à un les détails, on en retrouverait certainement d'analogues.

(1) Rambaud, La Russie épique, *p. 377-380. Une légende hongroise, citée par M. Cosquin (p. 5), ne présente que des différences fort légères avec le récit allemand et le récit russe.*

La boucle de cheveux enivre Pharaon de son parfum; dans un récit breton, la mèche de cheveux lumineuse de la princesse de Tréménéazour rend amoureux le roi de Paris (1). Bitiou place son cœur sur la fleur de l'Acacia; dans le Pantchatantra, un singe raconte qu'il ne quitte jamais la forêt où il habite sans y laisser son cœur caché dans le creux d'un arbre. Anoupou est averti de la mort de Bitiou par du vin et de la bière qui se troublent; dans divers contes européens, un frère partant en voyage annonce à son frère que le jour où l'eau d'une certaine fiole se troublera, c'est que lui sera mort (2). Et ce n'est pas seulement la littérature populaire qui possède l'équivalent des aventures de Bitiou : les religions de la Grèce et de l'Asie occidentale renferment des mythes qu'on peut leur comparer presque point par point. Pour ne citer que le mythe phrygien, Atys dédaigne l'amour de la déesse Cybèle, comme Bitiou l'amour de la femme d'Anoupou; il se mutile comme Bitiou (3); de même que Bitiou en vient de changement en change-

(1) *F. M. Luzel,* Troisième Rapport sur une mission en Bretagne, *dans les* Archives des Missions Scientifiques, *IIe série, t. VII, p. 192 sqq.*

(2) *Voir tous les exemples réunis dans Cosquin, p. 10-12.*

(3) *Cf. dans le* De deâ Syriâ, *19-27, l'histoire de Combabos, où le thème de la mutilation est plus intelligemment développé que dans le* Conte des Deux Frères. *Bitiou se mutile* après, *ce qui ne prouve rien; Combabos se mutile* avant *l'accusation, ce qui lui permet de se disculper.*

ment à n'être plus qu'un perséa, Atys est transformé en pin (1). D'autres ont fait ou feront mieux que moi les rapprochements et les comparaisons nécessaires ; j'en ai dit assez pour montrer que les deux récits, dont est sorti le conte égyptien, se retrouvent ailleurs qu'en Égypte, et en d'autres temps qu'aux époques pharaoniques.

Est-ce une raison suffisante à déclarer qu'ils ne sont pas ou sont originaires de l'Égypte ? Un seul point me paraît hors de doute pour le moment : la version égyptienne est de beaucoup la plus vieille que nous ayons. Elle nous est parvenue en effet dans un manuscrit du XIVe siècle avant notre ère, c'est-à-dire nombre d'années avant le moment où nous commençons à reconnaître la trace des autres. Si le peuple égyptien a emprunté ou transmis au dehors les données qu'elle contient, l'opération a dû s'accomplir à une époque plus ancienne encore ; qui peut dire aujourd'hui comment et par qui elle s'est faite ?

II

QUE *le fond soit ou ne soit pas étranger, la forme est partout égyptienne : s'il y a eu as-*

(1) Le côté mythologique de la question a été mis en lumière par M. Fr. Lenormant, dans Les Premières civilisations, *t. I (édition in-8°), p. 375-401.*

similation du récit, au moins l'assimilation est-elle complète. Et d'abord les noms. Quelques-uns, Bitiou et Anoupou, appartiennent à la légende : Anoupou est le dieu Anubis, et son frère, Bitiou, porte le nom du roi mythique Bytis, qui passait pour avoir régné sur le Nil longtemps avant Mini (1).

D'autres sont empruntés à l'histoire et rappellent le souvenir des plus célèbres parmi les Pharaons. L'instinct qui porte les conteurs à choisir partout, comme héros, des rois ou des seigneurs de haut rang s'associait en Égypte à un sentiment patriotique très-vif. Un homme de Memphis, né au pied du temple de Phtah et grandi, pour ainsi dire, à l'ombre des Pyramides, était familier avec Mini et Khouwou : les bas-reliefs et les peintures étalaient leurs portraits à ses yeux ; les inscriptions énuméraient leurs titres et célébraient les gloires de leurs règnes. Sans remonter aussi loin que Memphis dans le passé de l'Égypte, Thèbes n'était pas moins riche en monuments : sur la rive droite comme sur la rive gauche du Nil, à Karnak et à Louqsor comme à Gournah et à Médinet-Thabou, les murailles parlaient de grandes victoires remportées sur de grandes nations, de guerres toujours heureuses, d'expéditions lointaines au-delà des mers. Quand le con-

(1) C'est M. Lauth qui, le premier, a reconnu l'identité du nom de Bitiou avec celui de Bytis (Ægyptische Chronologie, *1877, p. 30-31).*

teur mettait des rois en scène, l'image qu'il évoquait n'était pas seulement celle d'un mannequin superbe affublé d'oripeaux souverains : son auditoire et lui-même songeaient aussitôt à ces princes toujours vainqueurs, dont la figure et la mémoire vivaient encore au milieu d'eux. Il ne suffisait pas d'avancer que le héros était un monarque et de l'appeler Pharaon : il fallait dire de quel Pharaon glorieux on parlait, si c'était Pharaon Ramsès ou Pharaon Khouwou, un constructeur de pyramides ou un conquérant des dynasties guerrières. La vérité en souffrait souvent. Si familiers qu'ils fussent avec les rois monumentaux, les Égyptiens qui n'avaient pas fait de leurs annales une étude spéciale étaient assez portés à corrompre le nom des rois ou à brouiller les époques. Dès la douzième dynastie, le roi auquel Sinouhit raconte ses aventures est un certain Khoperkerî Amenemhâït, qu'on chercherait en vain dans les listes officielles (1). Snowrou, de la quatrième dynastie, est introduit dans le roman conservé à Pétersbourg avec Amoni de la onzième (2); Merkerî de la troisième figure dans l'un des papyrus de Berlin ; Ousirmarî et Mînibphtah de la dix-neu-

(1) Le nom de ce roi est formé du nom d'Amenemhaït Ier et du prénom de son fils Ousirtasen Ier : c'est peut-être un souvenir du règne commun de ces deux princes. Cf. dans la suite de ce volume les Aventures de Sinouhit, *p. 119.*

(2) W. Golénischeff, Zeitschrift für Ægyptische Sprache und Alterthumskunde, *1876, p. 109-111.*

vième, dans le Conte de Satni, *Rahotpou dans un fragment d'histoire de revenant conservé à Florence, et un roi d'Égypte anonyme dans le* Conte du Prince Prédestiné. *Tous ces noms d'autrefois prêtaient au récit un air de vraisemblance qu'il n'aurait pas eu sans cela : une aventure merveilleuse mise au compte de Sésostris devenait plus probable qu'elle n'aurait été, si on l'avait rapportée simplement de quelque personnage inconnu.*

Il s'établit ainsi, à côté de l'histoire réelle, une histoire populaire parfois bouffonne, toujours amusante. De même qu'on eut dans l'Europe du Moyen-Age le cycle de Charlemagne où le caractère de Charlemagne ne fut guère respecté, on eut en Égypte des cycles de Sésostris, des cycles de Thoutmôs III, des cycles de Khéops où la personne de Sésostris, de Thoutmôs III, de Khéops se modifia au point de devenir souvent méconnaissable. La plupart sont perdus, et les rares fragments qui en subsistent, le roman d'Apôpi, les aventures de Thoutii, n'ont pas toujours été appréciés à leur juste valeur.

Le roman d'Apôpi est par malheur fort mutilé. Le roi Pasteur Apôpi envoie ambassade sur ambassade au prince thébain Soknounrî et le somme de chasser les hippopotames du lac de Thèbes qui l'empêchent de dormir. On ne se douterait guère que ce message bizarre sert avant tout de prétexte à une propagande religieuse : c'est pourtant la vérité. Si le roi de Thèbes

refuse d'obéir, on l'obligera à renoncer au culte de Râ pour prendre le culte de Set (1). Aussi bien la querelle d'Apôpi et de Soknounrî semble n'être qu'une version égyptienne d'un récit populaire en Orient. « Les rois d'alors s'envoyaient les uns aux autres des problèmes à résoudre sur toutes sortes de matières, à condition de se payer une espèce de tribut ou d'amende, selon qu'ils répondraient bien ou mal aux questions proposées. » C'est ainsi qu'Hiram faisait résoudre, par un certain Abdémon, les énigmes que lui proposait Salomon. Sans examiner ici les différentes formes de ce conte, je me bornerai à en citer une qui me paraît avoir une certaine analogie avec ce qui subsiste du récit égyptien. Le Pharaon Nectanébo envoie un ambassadeur à Lycerus, roi de Babylone, et à son ministre Ésope : « J'ay des cavales en Egypte qui conçoivent au « hannissement des chevaux qui sont devers Babylone : « qu'avez-vous à répondre là-dessus ? » Le Phrygien remit sa réponse au lendemain; et, retourné qu'il fut au logis, il commanda à des enfants de prendre un chat et de le mener foüettant par les rües. Les Egyptiens, qui adorent cet animal, se trouverent extrêmement scandalisez du traitement que lon luy faisoit. Ils l'arracherent des mains des enfans, et allerent se plaindre au Roy. On fit venir en sa présence le Phry-

(1) Études Égyptiennes, *t. I, p. 195-216 : cfr. la traduction complète des débris du roman, à la fin de ce volume.*

gien. « Ne savez-vous pas, lui dit le Roy, que cet « animal est un de nos dieux ? Pourquoy donc le « faites-vous traiter de la sorte ? — C'est pour l'of- « fense qu'il a commise envers Lycerus, reprit Esope ; « car la nuit dernière il luy a étranglé un coq extrê- « mement courageux et qui chantoit à toutes les « heures. — Vous estes un menteur, reprit le Roy ; « comment seroit-il possible que ce chat eust fait, en « si peu de temps, un si long voyage ? — Et com- « ment est-il possible, reprit Esope, que vos jumens « entendent de si loin nos chevaux hannir et con- « çoivent pour les entendre (1) ? » Les hippopotames du lac de Thèbes, qu'il faut chasser pour que le roi du Nord puisse dormir, me paraissent présenter quelque analogie avec les chevaux dont le hennissement porte jusqu'à Babylone, et avec le chat qui fait en une seule nuit le voyage d'Assyrie, aller et retour. Je ne doute pas qu'après avoir reçu le second message d'Apôpi, Soknounrî ne trouvât, dans son conseil, un sage aussi perspicace qu'Ésope le Phrygien. Grâce à ce secours, il se tirait sain et sauf de l'épreuve. Le roman allait-il plus loin, et montrait-il la guerre éclatant entre les princes du Nord et du Sud, et l'Égypte délivrée du joug des Pasteurs ? Il faudrait pour répondre à ces questions trouver un manuscrit renfer-

(1) La vie d'Ésope le Phrygien, *traduite par La Fontaine* (Fables de La Fontaine, *édit. Lemerre, t. I, pp. 41-42, 45*).

mant la fin de l'histoire, et c'est ce qu'on ne peut guère espérer.

Le roman de Thoutii n'est pas moins caractéristique. Le prince de Joppé s'était révolté contre Thoutmôs III. Thoutii attire le rebelle dans son camp sous prétexte de lui montrer la grande canne du roi, et le tue. Mais ce n'est pas tout de s'être débarrassé du chef ; il faut prendre la ville. Thoutii cache cinq cents soldats dans des jarres, les fait transporter jusque sous les murs, et là, contraint l'écuyer du prince à déclarer que les Égyptiens ont été battus et qu'on ramène leur général prisonnier. On le croit, on ouvre les portes, les soldats sortent de leurs jarres et prennent la ville. Avons-nous là le récit d'un épisode réel des guerres égyptiennes ?

Joppé a été de bonne heure occupée par les Égyptiens. Thoutmôs Ier l'avait probablement soumise dès ses premières campagnes au-delà de l'isthme ; en tout cas, elle figure sur la liste des conquêtes de Thoutmôs III. Selon l'usage du temps, elle payait un tribut au vainqueur, mais conservait son chef héréditaire. Le Vaincu de Jôpou, *puisque tel est, dans le langage de la chancellerie égyptienne, le titre officiel des princes syriens soumis ou rebelles à l'Égypte, dut agir souvent comme le* Vaincu de Tounipou, *le* Vaincu de Kodshou *et tant d'autres, qui se révoltaient sans cesse et attiraient sur leurs villes la colère de Pharaon. Le fait d'un seigneur de Joppé en lutte*

avec son suzerain n'a rien d'invraisemblable en soi, quand même ce suzerain était aussi puissant et aussi dur à la répression qu'était Thoutmôs III. L'officier Thoutii n'est pas non plus un personnage entièrement fictif. On connaît un Thoutii qui vivait, lui aussi, sous le règne de Thoutmôs III, et qui avait exercé de grands commandements en Syrie et en Phénicie. Il s'intitulait « prince héréditaire, délégué du roi en toute région étrangère des pays situés dans la Méditerranée, scribe royal, général d'armée, gouverneur des contrées du Nord. » Rien n'empêche que dans une de ses campagnes il ait eu à combattre un prince de Joppé.

Les principaux acteurs du récit peuvent donc appartenir à l'histoire. Les actions qu'on leur prête ont-elles la couleur historique, ou sont-elles du domaine de la fantaisie ? Thoutii se rend comme transfuge auprès du chef ennemi et le tue. Il se déguise en prisonnier de guerre, pour pénétrer dans la place. Il introduit avec lui des soldats habillés en esclaves et qui portent d'autres soldats cachés dans des vases de terre. On trouve chez la plupart des historiens classiques des exemples qui justifient suffisamment l'emploi des deux premières ruses. J'accorde volontiers qu'elles doivent avoir été employées par les généraux de l'Égypte, aussi bien que par ceux de la Grèce et de Rome. La troisième renferme un élément non seulement vraisemblable, mais réel : l'introduction dans une place forte

de soldats habillés en esclaves ou en prisonniers de guerre. Polyen raconte comment Néarque le Crétois prit la ville de Telmissos, en feignant de confier au gouverneur Antipatridas une troupe de femmes esclaves. Des enfants enchaînés accompagnaient les femmes avec l'appareil des musiciens, et une escorte d'hommes sans armes surveillait le tout. Introduits dans la citadelle, les hommes d'escorte ouvrirent chacun l'étui de leur flûte qui, au lieu de l'instrument, renfermait un poignard nu, fondirent sur la garnison et s'emparèrent de la ville (1). Si Thoutii s'était borné à charger ses soldats de vases ordinaires ou de boîtes renfermant, sous prétexte de trésors ou d'instruments, des lames bien affilées, je n'aurais rien à objecter contre l'authenticité de son histoire. Mais il les accabla du poids de vases énormes qui contenaient chacun un soldat armé, ou des chaînes au lieu d'armes. Pour trouver l'équivalent de ce stratagème, il faut descendre jusqu'aux récits véridiques des Mille et une Nuits. *Le chef des quarante voleurs, pour introduire sa troupe chez Ali-Baba, ne trouve rien de mieux à faire que de la mettre en jarre, un homme par jarre, et de se donner pour un marchand en voyage. Encore le conteur arabe a-t-il plus souci de la vraisemblance que le conteur égyptien, et fait-il voyager les pots de la bande à dos de bêtes, non à dos d'hommes. Le cadre*

(1) *Polyen*, Strat., V, XL.

du récit est historique; le fond du récit est de pure imagination.

Si les égyptologues modernes ont pu se tromper à cette histoire et à celle d'Apôpi (1), à plus forte raison les anciens ont-ils dû être pris à des histoires analogues. Les interprètes, les prêtres de basse classe, qui guidaient les étrangers, connaissaient assez bien ce qu'était l'édifice qu'ils montraient, qui l'avait fondé, qui agrandi et quelle partie portait le cartouche de chaque souverain ; mais, dès qu'on les poussait sur le détail, ils restaient à court et ne savaient plus que débiter des contes populaires. Les Grecs eurent affaire avec ces gens-là, et il n'y a qu'à lire le second livre d'Hérodote pour voir comment ils furent renseignés sur le passé de l'Égypte. Quelques-uns des on dit qu'il a recueillis renferment un ensemble de faits plus ou moins altérés, l'histoire de la vingt-sixième dynastie par exemple, ou, pour les temps anciens, celle de Ramsès et de Sésostris. La plupart des récits antérieurs à l'avènement de Psamitik Ier sont de véritables romans où la vérité n'a aucune part. Le conte de Rhampsinitos se trouve ailleurs qu'en Égypte (2). La vie légendaire des rois constructeurs de pyramides n'a

(1) *Sauf Goodwin (dans Bunsen,* Egypt's Place, *t. IV, p. 671) dont l'opinion n'a pas fait fortune, bien qu'elle fût juste.*

(2) *Les variantes en ont été recueillies par M. Schiefner, dans le* Bulletin de l'Académie de Saint-Pétersbourg, *t. XIV, col. 299-316.*

rien de commun avec la vie réelle de ces rois. L'aventure de Phéron est une sorte de pièce satirique à l'adresse des femmes (1). La rencontre de Protée avec Hélène et Ménélas passera sans peine pour l'adaptation égytienne d'un récit grec (2). On pouvait se demander jadis si les guides avaient tiré ces fables de leur propre fonds ou s'ils les avaient empruntées aux indigènes : la découverte des romans égyptiens a prouvé que, là comme ailleurs, les exégètes ont manqué d'imagination. Ils se sont bornés à répéter les fables qui avaient cours dans le peuple, et la tâche leur était d'autant plus facile que la plupart des héros de romans portaient des noms ou des titres authentiques. Aussi les dynasties d'Hérodote et de Diodore sont-elles un mélange de noms réels : Minis, Sabacon, Khéops, Khéphrîn, Mykérinos ; de prénoms royaux : Miris, MIRÎ, *« l'aimé de Râ » ; de sobriquets populaires : Sésousri, Sésostris ; de titres : Phéro, Prouti, dont on a fait des noms propres, et de mots formés d'éléments contradictoires, comme Rhampsinitos, où paraît, à côté du nom thébain de Ramsès, le titre saïte* Si-nit, *« fils de Nit » (3).*

La passion du roman historique n'a pas disparu en

(1) *Hérodote, liv. II, chap.* CXI.

(2) *Id., ibid., chap.* CXVI.

(3) Nouveau Fragment de commentaire sur le livre II d'Hérodote, *dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, *1875*.

Égypte avec les dynasties indigènes. Déjà, sous les Ptolémées, Nectanébo, le dernier roi de race égyptienne, était devenu le centre d'un cycle important : on en avait fait un magicien habile, un grand constructeur de talismans; on le donna pour père à Alexandre le Macédonien. Poussons même au-delà de l'époque romaine : il n'y a pas besoin de feuilleter bien longtemps les écrivains arabes pour y retrouver, attribuées à des sultans d'Égypte, les aventures des Pharaons. Que l'historien pris à ces fables soit Latin, Grec ou Arabe, on se figure aisément ce que devient la chronologie au milieu de toutes ces manifestations de la fantaisie populaire. Hérodote, et à son exemple presque tous les écrivains anciens et modernes jusqu'à nos jours, ont placé Miris, Sésostris, Rhampsinitos, avant les rois contructeurs de pyramides. Le nom de Sésostris et de Rhampsinitos est un souvenir de la dix-neuvième et de la vingtième dynastie; celui des rois constructeurs de pyramides, Khéops, Khéphrîn, Mykérinos, Asykhis, nous reporte à la quatrième et à la cinquième. La façon cavalière dont les rédacteurs de contes égyptiens ont traité la succession des règnes nous montre comment il se fait qu'Hérodote ait commis pareille erreur. L'un des contes dont les papyrus nous ont conservé l'original, celui de Satni, traite de deux rois et d'un prince royal. Les rois s'appellent Ousirmarî et Mînibphtah, le prince royal Satni Khâmoïs. Ousirmarî est un des prénoms de Ramsès II, celui qu'il avait

dans sa jeunesse, alors qu'il était encore associé à son père. Mînibphtah est une altération, peut-être volontaire, du nom de Mînephtah, fils et successeur de Ramsès II. Khâmoïs, également fils de Ramsès II, fut pendant plus de vingt ans le régent de l'Égypte pour le compte de son père. S'il y avait dans l'ancienne Égypte un roi dont la mémoire fut restée populaire, c'était à coup sûr Ramsès II Sésostris. La tradition avait mis à son compte tout ce que la lignée entière des Pharaons avait fait de grand pendant les longs siècles qu'avait duré la prospérité du pays. On devait donc espérer que le romancier aurait respecté la vérité historique et mis dans son récit la généalogie réelle :

OUSIRMARÎ RAMSÈS II.

Khâmoïs — MÎNEPHTAH Ier.

Il a préféré changer tout cela. Khâmoïs, il est vrai, demeure, comme dans l'histoire, le fils d'Ousirmarî; l'autre fils a été déplacé. Le Mînibphtah du roman est tellement antérieur à Ousirmarî, qu'un vieillard consulté par Satni-Khâmoïs sur certains événements arrivés du temps de Mînibphtah en est réduit à invoquer le témoignage d'un ancêtre éloigné. « Le père du père de mon père a dit au père de mon père, et le père de mon père a dit à mon père : « Les tombeaux d'Ahouri et de Mîkhonsou sont à l'endroit nommé

Pehèmato. » Voilà quatre générations au moins entre le Mînibphtah et l'Ousirmarî du roman :

MÎNIBPHTAH.

Noferképhtah Ahouri — X[1]

| — |

Mîkhonsou. — X[2]

|

X[3]

|

X[4]

|

OUSIRMARÎ

Satni Khâmoïs — *Anhahorerôou.*

Le fils, Mînibphtah, est devenu l'aïeul et le prédécesseur lointain de son père Ousirmarî.

Supposez un voyageur aussi disposé à croire aux merveilles de l'histoire de Satni qu'Hérodote l'était à croire aux merveilles de l'histoire de Rhampsinitos. Pensez-vous pas qu'il eût fait, à propos de Mînibphtah et de Ramsès II, la même erreur qu'Hérodote a commise au sujet de Rhampsinitos et de Khéops ? Il aurait interverti l'ordre des règnes et placé le quatrième roi de la dix-neuvième dynastie longtemps avant le troisième. Le guide qui montrait le temple de Phtah et les pyramides de Gizèh connaissait sans doute une

histoire où l'on exposait comme quoi, à un Ramsès-si-nit, le plus riche des rois, avait succédé Khéops, le plus impie des hommes. Il la conta à Hérodote, comme il dut la conter à beaucoup d'autres, et le bon Hérodote l'inséra dans son livre. Comme Khéops Khéphrîn et Mykérinos forment un groupe bien circonscrit, que d'ailleurs, leurs pyramides s'élevant au même endroit, les guides n'avaient aucune raison de rompre à leurs dépens l'ordre de succession, la transposition une fois faite pour Khéops, il devenait nécessaire de déplacer avec lui Khéphrîn, Menkerî et le prince qu'on nommait Asykhis. Aujourd'hui que nous pouvons contrôler le témoignage du voyageur grec par le témoignage des monuments, peu nous importe qu'il se soit laissé tromper. Il n'écrivait pas une histoire d'Égypte. Même bien instruit, il n'aurait pas donné au livre de son histoire universelle qui traitait de l'Égypte plus de développements qu'il ne lui en a donnés. Toutes les dynasties auraient dû tenir en quelques pages, et il ne nous eût rien appris que ne nous apprennent aujourd'hui les textes originaux. En revanche, nous y aurions perdu la plupart de ces récits étranges, et souvent bouffons, qu'il nous a si joliment racontés, sur la foi de ses guides. Phéron ne nous serait pas connu, ni Protée, ni Rhampsinite. Je crois que ç'aurait été grand dommage. Les monuments nous disent, ou nous diront un jour, ce que firent les Khéops, les Ramsès, les Thoutmôs du monde

réel. Hérodote nous apprend ce qu'on disait d'eux dans les rues de Memphis. Toute la partie de son second livre que remplissent leurs aventures est pour nous mieux qu'un chapitre d'histoire : c'est un chapitre d'histoire littéraire. Les romans qu'on y trouve sont égyptiens au même titre que les romans conservés par les papyrus. Sans doute, il vaudrait mieux les avoir dans la langue d'origine, mais le vêtement grec qu'ils ont reçu n'est pas assez lourd pour les déguiser : même modifiés dans le détail, ils ont encore, des traits de leur physionomie primitive, ce qu'il en faut pour figurer, sans trop de disparate, à côté du Conte des Deux Frères *ou des* Aventures de Sinouhit.

III

VOILA *pour les noms : la mise en scène est purement égyptienne. Les premières pages du* Conte des Deux Frères *forment un tableau excellent de ce qu'était la vie et les occupations habituelles du campagnard aux bords du Nil (1). Anoupou l'aîné possède*

(1) Voir dans la Zeitschrift für Ægyptische Sprache, *1879, p. 58-63, un article où le texte du conte égyptien est comparé aux peintures du tombeau de Pihiri à El-Kab (Lepsius,* Denkm., III, *bl. 10).*

une maison et une femme : Bitiou, le cadet, n'a rien de tout cela. Il vit chez son frère, mais non comme un parent chez son parent, ou comme un hôte chez son hôte. Il soigne les bestiaux, les conduit aux champs et les ramène à l'étable, dirige la charrue, fauche, bottèle, bat le blé, rentre les foins. Chaque soir, avant de se coucher, il met au four le pain de toute la famille, et se lève de grand matin pour l'aller retirer. Pendant la saison du labourage, c'est lui qui court à la ferme chercher les semailles et rapporte sur son dos la charge de plusieurs hommes. Quand l'inondation retient au logis bêtes et gens, il s'accroupit devant le métier et devient tisserand. Bref, c'est un valet, un valet uni au maître par les liens du sang, mais un valet. Il ne faut pas en conclure d'une manière générale l'existence du droit d'aînesse, ni que, partout en Égypte, l'usage, à défaut de la loi, mît le plus jeune dans la main de l'aîné. Tous les enfants d'un même père avaient les mêmes droits à la succession, quel que fût leur rang de naissance. La loi était formelle à cet égard, et le bénéfice s'en étendait non seulement aux enfants nés dans le mariage, mais encore aux enfants nés hors mariage. Les fils ou les filles de la concubine héritaient au même titre et dans la même proportion que les fils ou les filles de la femme légitime (1).

(1) *Wilkinson*, Manners and Customs of the Ancient Egyptians, *First series, vol. III, p. 320.*

Anoupou et Bitiou, issus de mères différentes, auraient été égaux devant la loi et devant la coutume : à plus forte raison l'étaient-ils, puisque le conteur les déclare issus d'un seul père et d'une seule mère.

L'inégalité apparente de condition que marquent les premières pages du roman tient donc à des causes différentes. Supposez qu'après la mort de leurs parents communs, Bitiou, au lieu de rester chez Anoupou, eût pris la moitié qui lui revenait de l'héritage et fût allé chercher fortune par le monde. A quels ennuis et à quelles avanies ne se fût-il pas exposé? Un paysan dont l'histoire est contée au papyrus de Berlin nº II, après avoir gagné quelque bien au Pays du Sel (1), est volé par l'employé d'un grand seigneur sur les terres duquel il passait. Il porte plainte devant le maître, l'enquête prouve la justesse de sa réclamation; vous imaginez qu'on va lui rendre son dû et punir le voleur. Point. L'employé appartient à une personne de qualité, a des amis, des parents, un maître. Le paysan, lui, n'est qu'un homme sans maître; *l'auteur a soin de nous l'apprendre, et n'avoir point de maître est un tort impardonnable dans la féodale Égypte. Contre les seigneurs puissants, qui se partageaient le pays, et les employés, qui l'exploitaient pour*

(1) C'est le nom de l'Oasis qui entoure les Lacs de Natron, la Scythiaca regio *des géographes classiques. (Dümichen,* Die Oasen der Libyschen Wüste, *p. 29 sqq.; Brugsch,* Reise nach der Grossen Oase, *p. 74 sqq.)*

le compte de Pharaon, un simple particulier isolé était sans défense. Le pauvre homme prie, supplie, présente à mainte reprise sa piteuse requête. Comme, après tout, il est dans son droit, Pharaon commande qu'on prenne soin de sa femme et qu'on ne le laisse pas mourir de faim; quant à juger l'affaire et à passer sentence, on verra plus tard, s'il y a lieu. Peut-être finit-il par obtenir justice; peut-être lui donne-t-on à entendre discrètement qu'on lui saurait gré de couper court à ses doléances. La fin du manuscrit est perdue, et, avec la fin du manuscrit, la fin de l'histoire; mais ce qui en reste n'explique-t-il pas suffisamment pourquoi Bitiou est resté chez son frère? L'aîné, devenu maître par provision, était pour le cadet un protecteur qui le gardait du mal, lui et son bien, jusqu'au jour qu'un riche mariage, un caprice du souverain, une élévation soudaine, un héritage imprévu, ou simplement l'admission parmi les scribes, lui assurait un protecteur plus puissant, ou parfois de protégé le faisait protecteur à son tour.

A prendre chacun des contes, détail par détail, on verra que tout le côté matériel de la civilisation qu'ils décrivent est purement égyptien. Le fait n'est pas contesté pour ceux d'entre eux dont nous possédons l'original hiératique: il l'a été pour ceux dont nous ne possédons plus que la version en langue étrangère, comme c'est le cas du conte de Rhampsinite. Je n'ai pas l'intention de reprendre ce conte mot par

mot afin de montrer combien il est resté égyptien de fond, malgré le vêtement grec que lui a donné Hérodote. Je me bornerai à examiner deux des points qu'on y a relevés, comme indiquant une origine étrangère à la vallée du Nil.

L'architecte, chargé de construire un trésor pour Pharaon, tailla et assit une pierre si proprement, que deux hommes, voire un seul, la pouvaient tirer et mouvoir de sa place (1). La conception de cette pierre mobile n'est pas, a-t-on dit, une conception égyptienne. En Égypte, il n'aurait pas été possible de ménager un passage masqué de la sorte sans que la moindre inspection l'eût fait apercevoir du dehors; on bâtissait les édifices publics en très-gros appareil, et toute l'habileté du monde n'aurait pas permis à un architecte de disposer un des blocs qu'il employait de manière à le rendre mobile. Les temples égyptiens étaient cependant remplis de cachettes fermées de la manière qu'indique Hérodote. A Dendérah, par exemple, il y a douze cryptes, dissimulées dans les fondations de l'édifice ou réservées dans l'épaisseur des parois. « Les cryptes « communiquent avec le temple par des passages étroits « qui débouchent dans les salles sous la forme de trous

(1) *Hérodote*, II, CXXI. *Cfr.* Nouveau fragment d'un commentaire sur le second livre d'Hérodote *dans l'*Annuaire de la Société pour l'encouragement des études grecques, *1877*.

« *aujourd'hui ouverts et libres. Mais ils étaient autre-* « *fois fermés par une pierre* ad hoc, *dont la face,* « *tournée vers la muraille, était sculptée comme le* « *reste de la muraille (1).* » *Les inscriptions montrent qu'on prenait toutes les précautions possibles pour que la crypte fût inconnue non seulement aux visiteurs, mais à la plus grande partie des employés du temple.* « *Point ne la connaissent les profanes ; la porte, si on* « *la cherche, personne ne la trouve, excepté les pro-* « *phètes de la déesse (2).* » *Les prêtres de Dendérah étaient exactement dans la même condition que l'architecte de Rhampsinite et ses fils. Ils savaient comment pénétrer dans un endroit rempli de métaux et d'objets précieux, et ils étaient seuls à le savoir. Il leur suffisait de lever une pierre que rien ne signalait aux yeux des profanes, pour se trouver en présence d'un couloir réservé dans la paroi : ils s'y engageaient en rampant et arrivaient en quelques instants au milieu du trésor. La pierre remise en place, il devenait impossible à l'œil le mieux exercé de deviner l'existence du passage (3).*

Plus loin, celui des fils de l'architecte qui a échappé au roi, après avoir enivré les gardes chargés de veiller sur le cadavre de son frère, leur rasa à tous la

(1) *Mariette,* Dendérah, *texte, p. 227-228.*

(2) *Mariette,* Dendérah, *planches, t. III, pl. 30, c.*

(3) *Voir dans Mariette,* Dendérah, *t. V.* Supplément, *la planche où sont dessinés la coupe et le mode de fermeture des cryptes.*

barbe de la joue droite (1). Wilkinson a fait observer le premier, je crois, qu'en Égypte les soldats n'avaient point de barbe, et que toutes les classes de la société avaient l'habitude de se raser : les seuls personnages qui sont représentés sur les monuments portant la barbe sont des barbares (2). Depuis lors, on n'a jamais manqué de reproduire son assertion, comme preuve de l'origine étrangère du conte. Il en est de celle-là comme de bien d'autres que renferme l'ouvrage de Wilkinson : elle a été faite après une étude trop hâtive des monuments. Les Égyptiens de race pure pouvaient porter la barbe, et la portaient quand ils en avaient le caprice. Les bas-reliefs et les statues de toutes les époques le prouvent suffisamment. Il en aurait été autrement, que l'affirmation de Wilkinson n'en serait pas moins malheureuse. Les soldats de police auxquels on avait confié le corps appartenaient à une tribu d'origine libyenne du nom de Matiou, *et, de l'aveu même de Wilkinson, pouvaient porter la barbe en leur qualité d'étrangers. Des autres corps de l'armée égyptienne, telle qu'elle était au temps des Saïtes et des Perses, telle en un mot qu'a pu la connaître Hérodote, les uns étaient Libyens comme les Mashouasha, les autres étaient des mercenaires Cariens ou Grecs, d'autres enfin faisaient partie*

(1) *Hérodote*, II, CXXI.
(2) Cf. *l'*Herodotus *de George Rawlinson, t. II, p. 165, note 4.*

des garnisons persanes : tous portaient communément la barbe. Il faut donc avouer que pour les Égyptiens contemporains, il n'y avait rien que d'ordinaire à voir des soldats barbus, qu'ils fussent nés dans le pays ou venus du dehors. L'épisode de la barbe rasée ne prouve rien contre l'origine indigène du conte.

Mais laissons de côté ces détails purement matériels. Le côté moral de la civilisation n'est pas moins exactement reproduit dans ces récits. Sans doute, il ne faut pas prétendre y retrouver un tableau toujours fidèle de la société égyptienne. Le conteur de ces temps-là, comme le conteur moderne, s'attachait à développer ou développait d'instinct des sentiments ou des caractères qui n'étaient, après tout, qu'une exception sur la masse de la nation. S'il fallait juger les Égyptiennes par le portrait qu'en tracent les romanciers, on serait porté à concevoir de leur chasteté une assez triste opinion. La fille de Pharaon Rhampsinite ouvre sa chambre à tout venant et s'abandonne à qui veut la prendre : c'est, si l'on veut, une victime de la raison d'État, mais une victime résignée au sacrifice (1). Thbouboui accueille Satni et se déclare prête à le recevoir dans son lit, dès la première entrevue. Si elle paraît incertaine au moment décisif et retarde à plusieurs reprises l'heure de sa défaite, la pudeur n'est pour rien dans son hésitation; il s'agit de faire acheter au plus cher ce qu'elle

(1) *Hérodote*, II, CXXI.

a l'intention de vendre et de ne livrer qu'après paiement du prix convenu. La vue de Bitiou, jeune et vigoureux, soulève dans le cœur de la femme d'Anoupou un désir irrésistible. L'épouse divine de Bitiou consent à trahir son mari en échange de quelques bijoux et à devenir la maîtresse du roï. Princesses, filles de la caste sacerdotale, paysannes, toutes se valent en matière de vertu. Les seules personnes honnêtes qui se trouvent au milieu de tout ce monde-là sont Ahouri et une personne étrangère, la fille du chef de Naharanna; encore l'emportement avec lequel cette dernière se jette dans les bras de l'homme que le hasard a fait son mari donne-t-il fort à réfléchir.

Dans l'écrit d'un moraliste de profession, la satire des mœurs féminines n'a guère de valeur historique : c'est un lieu commun, dont le développement varie selon les époques ou selon les pays, mais dont le fond ne prouve rien contre une époque ou contre un pays déterminé. Que Ptahhotpou définisse la femme vicieuse un faisceau de toutes les méchancetés, un sac plein de toutes sortes de malices (1); qu'Ani, reprenant le même thème à trois mille ans d'intervalle, la décrive comme une eau profonde et dont nul ne connaît les détours (2), leur dire est sans importance: toutes

(1) *Dans le traité de morale du* Papyrus Prisse, *pl.* X, *l.* 1-4. *Cfr. Chabas,* Étude sur le Papyrus Prisse, *p* 24.

(2) *Dans le dialogue philosophique entre Ani et son fils Khons-*

les femmes de leur temps auraient été vertueuses qu'ils leur auraient inventé des vices pour avoir le plaisir d'en tirer des effets de rhétorique. Mais les conteurs ne faisaient pas métier de prêcher la pudeur. Ils n'avaient contre les femmes aucun parti pris de satire, et les peignaient telles qu'elles étaient pour les contemporains, telles peut-être qu'eux-mêmes les avaient connues à l'user. Je doute qu'ils eussent jamais rencontré, au cours de leurs bonnes fortunes, une fille de Pharaon ; mais Thbouboui se promenait chaque jour dans les rues de Memphis, et les filles de prêtres ne réservaient pas toutes leurs faveurs pour les princes du sang. La femme de Bitiou n'était pas seule à aimer la parure, et plus d'un beau-frère sans scrupule savait où trouver la femme d'Anoupou. Les mœurs étaient faciles en Égypte. Mûre d'une maturité précoce, l'Égyptienne vivait dans un monde où toutes les lois et toutes les coutumes semblaient conspirer à développer ses ardeurs natives. Enfant, elle jouait nue avec ses frères nus ; femme, la mode lui mettait la gorge au vent et l'habillait d'étoffes transparentes qui la laissaient nue sous le regard des hommes. A la ville, les servantes qui l'entouraient d'ordinaire et qui se pressaient autour de son mari ou de ses hôtes ne portaient pour vêtement qu'une étroite ceinture ser-

hotpou (Mariette, Papyrus de Boulaq, *t. I, pl. 16, l. 13-17 ; Cfr. Chabas,* L'Égyptologie, *t. I, p. 65 sqq).*

rée autour de la hanche ; à la campagne, les paysans de ses domaines mettaient habit bas pour travailler. La religion et les cérémonies du culte attiraient son attention sur des formes obscènes de la divinité, et l'écriture elle-même étalait à ses regards des images impudiques. Lorsqu'on lui parlait d'amour, elle n'avait pas, comme la jeune fille moderne, la rêverie de l'amour idéal, mais l'image nette et précise de l'amour physique. Rien d'étonnant, après cela, si la vue d'un homme robuste émeut la femme d'Anoupou au point de lui faire perdre toute retenue. Il suffisait à peu près qu'une Égyptienne conçût l'idée de l'adultère pour qu'elle cherchât à consommer l'adultère aussitôt ; mais y avait-il en Égypte beaucoup de femmes qui se laissaient aller à concevoir l'idée de l'adultère ?

Les guides contèrent à Hérodote, et Hérodote nous conte à son tour, avec toute la gravité d'un historien, qu'un certain Pharaon, devenu aveugle à cause de son impiété, avait été condamné par les dieux en belle humeur à ne recouvrer la vue... Hérodote est quelquefois assez malaisé à traduire. Bref, il s'agissait de trouver une femme qui n'eût jamais eu de commerce qu'avec son mari. La reine fut mise à l'essai, puis les dames de la cour, puis celles de la ville, puis les provinciales, les campagnardes, les esclaves : rien n'y fit ; le bon roi continuait de n'y voir. Après bien des recherches, il découvrit la porteuse du remède et l'épousa. Les autres ? Il les enferma dans une ville et les y brûla :

les choses se passaient de la sorte en ce temps (1). L'histoire, débitée au coin d'un carrefour par un conteur des rues ou lue à loisir après boire, devait avoir le succès qu'obtient toujours une histoire graveleuse auprès des hommes ; mais chaque Égyptien, tout en riant, pensait, à part soi, qu'en pareille aventure sa ménagère aurait su le guérir, et il ne pensait pas mal. Les contes grivois de Memphis ne disent rien de plus que les contes grivois des autres nations ; ils procèdent de ce fond de rancune commune que l'homme a toujours eu et partout contre la femme. Les bourgeoises égrillardes des fabliaux du moyen âge et les Égyptiennes hardies des récits memphites n'ont rien à s'envier ; mais ce que les conteurs nous disent d'elles ne prouve rien contre les mœurs féminines de leur temps.

Ces restrictions faites, le détail des aventures est bien égyptien. Prenez le passage où Satni rencontre Tbouboui et lui déclare son amour. Les noms changés, nous avons la peinture exacte de ce qui se passait à Thèbes ou à Memphis en pareil cas : les préliminaires noués par le valet et la servante, le rendez-vous, le divertissement et le repas que la femme offre à son amant. Les amoureux des Mille et une Nuits *n'agissent pas autrement ; même l'inévitable cadi qu'on appelle toujours pour célébrer le mariage*

(1) *Hérodote*, II, CXI.

de la Zobéide avec l'Ahmed ou le Noureddin d'occasion est déjà annoncé par le scribe qui rédige le contrat destiné à transférer sur Thouboui les biens de Satni-Khâmoïs. Quant aux événements qui précipitent ou retardent le dénoûment, ils sont le plus souvent les incidents de la vie journalière en Égypte.

IV

Je *dis tous les incidents sans exception, même les plus invraisemblables, car il ne faut pas tomber dans l'erreur commune de juger les conditions de la vie égyptienne par les conditions de la nôtre. On n'emploie pas communément chez nous, comme ressorts de romans, les apparitions de divinités, les transformations de l'homme en bête, les animaux parlants, les opérations magiques. Ceux mêmes qui croient le plus fermement aux miracles de ce genre les considèrent comme un accident rare dans la vie moderne. Il n'en était pas de même en Égypte : la sorcellerie y faisait partie de la vie courante, aussi bien que la guerre, le commerce, la littérature, les métiers qu'on exerçait, les divertissements qu'on prenait. Tout le monde n'avait pas vu les prodiges qu'elle opérait, mais tout le monde connaissait quelqu'un qui les avait vus s'accomplir, en avait profité ou en avait*

souffert. La magie était une science, et le magicien un savant des plus estimés. Les grands eux-mêmes, Satni-Khâmoïs et son frère, sont adeptes des sciences surnaturelles et déchiffreurs convaincus des grimoires mystiques. Un prince sorcier n'inspirerait chez nous qu'une estime médiocre : en Égypte, la magie n'était pas incompatible avec la royauté, et les sorciers de Pharaon eurent souvent Pharaon pour élève.

Parmi les personnages de nos contes, les uns sont des sorciers amateurs ou de profession : Satni, Bitiou, Thoubouï, Noferkêphtah. Bitiou « enchante son cœur » et se l'arrache de la poitrine sans cesser de vivre, se transforme en bœuf et en arbre. Khâmoïs et son frère ont appris, par aventure, l'existence d'un livre que le dieu Thot avait écrit de sa propre main, et qui était pourvu de propriétés merveilleuses. Ce livre se composait de deux formules, sans plus, mais quelles formules ! « Si tu récites la première, tu charmeras « le ciel, la terre, l'enfer, les monts, les eaux ; tu « connaîtras les oiseaux et les reptiles, tous tant qu'ils « sont ; tu verras les poissons, car la force divine de « l'eau les fera monter à la surface. Si tu récites la « seconde formule, quand même tu serais dans la « tombe, tu auras la forme que tu avais sur la terre ; « aussi, tu verras le soleil se levant au ciel et son « cycle de dieux, la lune en la forme qu'elle a quand « elle paraît. » Satni-Khâmoïs tenait à se procurer, outre l'ineffable douceur de voir à son gré le lever

de la lune, la certitude de ne jamais perdre la forme qu'il avait sur terre: le désir qu'il a de se procurer le livre merveilleux devient le principal ressort du roman.

Aussi bien, les sorciers et leurs pratiques n'étaient pas les seuls que la magie touchât de près. Qu'il le voulût ou non, chaque homme, né en Égypte d'une mère égyptienne, était, pendant sa vie comme après sa mort, soumis fatalement aux dogmes et aux formules de la magie. On croyait en effet que la vie humaine se rattachait par des liens nécessaires à la vie de l'univers et des dieux. Les dieux n'avaient pas toujours marqué pour l'humaine nature cette indifférence dédaigneuse à laquelle ils semblaient se complaire depuis le temps de Mînî. Ils étaient descendus jadis dans le monde récent encore de la création, s'étaient mêlés familièrement aux peuples nouveau-nés, et, prenant un corps de chair, s'étaient soumis aux passions et aux faiblesses de la chair. On les avait vus s'aimer et se combattre, ré ner et disparaître, triompher et succomber tour à tour. La jalousie, la colère, la haine avaient agité leurs âmes divines comme elles auraient fait de simples âmes humaines. Isis, veuve et délaissée, pleura de vraies larmes de femme sur son mari assassiné (1), et sa divinité ne la sauva

· **Lamentations d'Isis et de Nephthys** ***a été pu-rrack.***

point des douleurs de l'enfantement. Râ détruisit les premiers hommes dans un accès de fureur (1). Horus conquit le trône d'Égypte les armes à la main (2). Plus tard, les dieux s'étaient retirés de la terre; autant jadis ils avaient aimé à se montrer ici-bas, autant maintenant ils mettaient de soin à se dissimuler dans le mystère de leur éternité. Qui, parmi les vivants, pouvait se vanter d'avoir entrevu leur face?

Et pourtant les incidents heureux ou funestes de leur vie corporelle décidaient encore à distance le bonheur ou le malheur de chaque génération et, dans chaque génération, de chaque individu. Le 17 Athyr d'une année si bien perdue dans les lointains du passé qu'on ne savait plus au juste combien de siècles s'étaient écoulés depuis, Sît avait attiré près de lui son frère Osiris et l'avait tué en trahison au milieu d'un banquet (3). Chaque année, à pareil jour, la tragédie qui s'était accomplie autrefois dans le palais terrestre du dieu semblait se jouer de nouveau dans les profondeurs du ciel égyptien. Comme au même instant

(1) *Voir Naville,* La destruction des hommes par les dieux, *dans les* Transactions of the Society of Biblical Archæology, *t. IV, p. 1-19.*

(2) *E. Naville,* Le Mythe d'Horus, *in-folio. Genève, 1870; Brugsch,* Die Sage der geflügelten Sonne, *in-4, 1871, Göttingen.*

(3) De Iside et Osiride, *c. 13 (édit. Parthey, p. 21-23). La confirmation du texte de Plutarque se trouve dans plusieurs passages de textes magiques ou religieux* (Papyrus magique Harris, *édit. Chabas, pl. IX, l. 2 sqq., etc.).*

de la mort d'Osiris, la puissance du bien s'amoindrissait, la souveraineté du mal prévalait partout; la nature entière, abandonnée aux divinités de ténèbres, se retournait contre l'homme. Un dévot n'avait garde de rien faire ce jour-là : quoi qu'il se fût avisé d'entreprendre, ç'aurait échoué. Qui sortait au bord du fleuve, un crocodile l'assaillait comme le crocodile envoyé par Sît avait assailli Osiris. Qui partait pour un voyage, il pouvait dire adieu pour jamais à sa famille et à sa maison : il était certain de ne plus revenir. Mieux valait s'enfermer chez soi, attendre, dans la crainte et dans l'inaction, que les heures de danger s'en fussent allées une à une, et que le soleil du jour suivant, à son lever, eût mis le mauvais en déroute. Le 9 Khoïak, Thot avait rencontré Sît et remporté sur lui une grande victoire. Le 9 Khoïak de chaque année, il y avait fête sur la terre parmi les hommes, fête dans le ciel parmi les dieux et sécurité de tout entreprendre (1). Les jours se succédaient, fastes ou néfastes, selon l'événement qu'ils avaient vu s'accomplir au temps des dynasties divines.

« Le 4 Tybi. — Bon, bon, bon (2). — Quoi que tu

(1) Papyrus Sallier IV, *pl. 10, l. 8-10.*

(2) *Les Égyptiens divisaient les douze heures du jour, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, en trois sections de quatre heures chacune. Les trois épithètes qu'on trouve après chaque date au Calendrier* Sallier *s'appliquent chacune à une des sections. Le plus souvent, le présage valait pour le jour entier : alors on trouve la*

voies en ce jour, c'est pour toi d'heureux présage. Qui naît ce jour-là meurt le plus âgé de tous les gens de sa maison ; il aura longue vie succédant à [*son*] *père.*

« *Le 5 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — C'est le jour où furent brûlés les chefs par la déesse Sokhit qui réside dans la demeure blanche, lorsqu'ils sévirent, se transformèrent, vinrent* (1) *: gâteaux d'offrandes pour Shou, Phtah, Thot ; encens sur le feu pour Râ et les dieux de sa suite, pour Phtah, Thot, Hou-Saou, en ce jour. Quoi que tu voies en ce jour, ce sera heureux.*

« *Le 6 Tybi. — Bon, bon, bon. — Quoi que tu voies en ce jour, ce sera heureux* (2).

« *Le 7 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne t'unis pas aux femmes devant l'œil d'Horus* (3). *Le feu qui* [*brûle*] *dans ta maison, garde-toi de* [*t'*]*y* [*exposer à*] *son atteinte funeste.*

« *Le 8 Tybi. — Bon, bon, bon. — Quoi que tu*

note bon, bon, bon; hostile, hostile, hostile. *Mais il pouvait arriver que l'une des sections étant funeste, les deux autres fussent favorables. On rencontre alors la notation* bon, bon, hostile, *ou une notation analogue, répondant à la qualité des présages observés. Cette particularité n'a pas été expliquée par M. Chabas* (Le Calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne, *in-8°, Paris, Maisonneuve et Cie, 136 pages).*

(1) *Je ne saurais dire à quel épisode des guerres osiriennes ce passage fait allusion.*

(2) Pap. Sallier IV, *pl. 13, l. 6-7.*

(3) *Ici le Soleil.*

voies en ce jour, de ton œil, le cycle divin t'exauce. Consolidation des débris (1).

« Le 9 Tybi. — Bon, bon, bon. — Les dieux acclament la déesse du midi en ce jour. Présenter des gâteaux de fête et des pains frais qui réjouissent le cœur des dieux et des mânes.

« Le 10 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne fais pas un feu de joncs ce jour-là. Ce jour-là, le feu sortit du dieu Sop-ho dans le Delta, en ce jour (2).

« Le 11 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — N'approche pas de la flamme en ce jour : Râ, v. s. f., l'a dirigée pour anéantir tous ses ennemis, et quiconque en approche en ce jour, il ne se porte plus bien tout le temps de sa vie. »

Tel officier de haut rang qui, le 13 de Tybi, affrontait la dent d'un lion en toute asssurance et fierté de courage, ou entrait dans la mêlée sans redouter la morsure des flèches syriennes (3), le 12,

(1) Le dernier membre de phrase fait allusion à la reconstruction par Isis du corps mutilé d'Osiris. La légende voulait, en effet, qu'Osiris, mis en pièces par Sît, recueilli lambeau à lambeau, puis placé sur un lit funéraire par Isis et Nephthys, se fût reconstitué un moment et eût engendré Horus.

(2) Je ne sais pas quel est le dieu Sop-ho, *ni à quel propos il mit le Delta en feu.*

(3) C'était en effet un jour heureux (Pap. Sallier IV, *pl.* 14, *l. 4*).

s'effrayait à la vue d'un rat et, tremblant, détournait les yeux (1).

Chaque jour avait ses influences, et les influences accumulées formaient à chaque homme un destin. Le destin naissait avec l'homme, grandissait avec lui, le guidait à travers sa jeunesse et son vieil âge, jetait, pour ainsi dire, la vie entière dans le moule immuable que les actions des dieux avaient préparé dès le commencement des temps. Pharaon était soumis au destin, soumis aussi les chefs des nations étrangères (2). Le destin suivait son homme jusqu'après la mort; il assistait avec la fortune au jugement de l'âme (3), soit pour rendre au jury infernal le compte exact des vertus ou des crimes, soit afin de préparer les conditions d'une nouvelle vie.

Les traits sous lesquels on se figurait la destinée n'avaient rien de hideux. C'était une déesse, Hathor, ou mieux sept jeunes et belles déesses (4), des Ha-

(1) *On trouve, en effet, pour le 12 Tybi, la note suivante* (Pap. Sallier IV, *pl. 14, l. 3*) : « *Le 12 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Tâche de ne voir aucun rat ; ne t'en approche pas dans ta maison* ».

(2) *Il est dit d'un des princes de Khitti que « sa destinée » lui donna son frère pour successeur* (Traité de Ramsès II avec le prince de Khitti, *l. 10-11*).

(3) *Voir le tableau du jugement de l'âme au chap. 125 du rituel.*

(4) *C'est le chiffre donné par le* Conte des deux Frères *(pl. IX, l. 8). Dans d'autres monuments, le nombre n'en est pas limité.*

thors à la face rosée et aux oreilles de génisse, toujours gracieuses, toujours souriantes, qu'il s'agît d'annoncer le bonheur ou de prédire la misère. Comme les fées marraines du moyen âge, elles se pressaient autour du lit des accouchées et attendaient la venue de l'enfant pour l'enrichir ou le ruiner de leurs dons. Les peintures du temple de Louqsor (1) et celles d'un temple d'Esnèh (2) nous les montrent qui jouent le rôle de sages-femmes auprès de la reine Moutemouat, femme de Thoutmos IV, et de la fameuse Cléopâtre. Les unes soutiennent tendrement la jeune mère et la raniment par leurs incantations; les autres reçoivent le nouveau-né, se le passent de main en main, lui prodiguent les premiers soins et lui présagent à l'envi toutes les félicités. Les romans les mettent plusieurs fois en scène. Khnoum ayant fabriqué une femme à Bitiou, le héros du Conte des deux Frères, *les sept Hathors la viennent voir, l'examinent un moment et s'écrient d'une seule voix : « Qu'elle périsse par le glaive (3) ». Elles apparaissent au berceau du* Prince Prédestiné *et annoncent qu'il sera tué par le serpent, par le crocodile ou par le chien.*

(1) *Champollion*, Monuments de l'Égypte et de la Nubie, *pl. CCCXL-CCCXLI. Le texte reproduit par Champollion n'indique aucun nom de déesse; les Hathors représentées avec la reine sur le lit d'accouchement sont au nombre de neuf.*

(2) *Champollion*, Monuments, *pl. CXLV, l. 1-2.*

(3) Papyrus d'Orbiney, *pl. IX, l. 5.*

Les voir et les entendre au moment même où elles rendaient leurs arrêts était faveur réservée aux grands de ce monde. Les gens du commun n'étaient pas d'ordinaire dans leur confidence. Ils savaient seulement, par l'expérience de nombreuses générations, qu'elles départaient certaines morts aux hommes qui naissaient à de certains jours.

« Le 4 Paophi. — Hostile, bon, bon. — Ne sors aucunement de ta maison en ce jour ; quiconque naît en ce jour meurt de la contagion en ce jour.

« Le 5 Paophi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne sors aucunement de ta maison en ce jour; ne t'[approche] pas des femmes; c'est le jour d'offrir offrande de choses par devant [Dieu], et Montou (1) repose en ce jour. Quiconque naît en ce jour, il mourra de l'amour.

« Le 6 Paophi. — Bon, bon, bon. — Jour heureux dans le ciel; les dieux reposent par-devant [Dieu], et le cycle divin accomplit les rites par devant.... (2). Quiconque naît ce jour-là mourra d'ivresse.

« Le 7 Paophi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne fais absolument rien en ce jour. Quiconque naît ce jour-là mourra sur la pierre (3).

(1) Montou, dieu de Thèbes et d'Hermonthis, est un des dieux belliqueux par excellence.

(2) Manque ici le nom d'une divinité.

(3) Peut-être : « Quiconque naîtra ce jour-là mourra sur la terre étrangère ».

« Le 9 Paophi. — Allégresse des dieux, [les hommes sont] en fête, car l'ennemi de Râ est à bas. Quiconque naît ce jour-là mourra de vieillesse.

« Le 23 Paophi. — Bon, bon, mauvais. — Quiconque naît ce jour-là meurt par le crocodile.

« Le 27 Paophi. — Hostile, hostile, hostile. — Ne sors pas ce jour-là ; ne t'adonne à aucun travail manuel : Râ repose. Quiconque naît ce jour-là meurt par le serpent.

« Le 29 Paophi. — Bon, bon, bon. — Quiconque naît ce jour-là mourra dans la vénération de tous ses gens. »

Tous les mois n'étaient pas également favorables à cette sorte de présage. A naître en Paophi, on avait huit chances sur trente de connaître, par le jour de la naissance, le genre de la mort. Athyr, qui suit immédiatement Paophi, ne renfermait que trois jours fatidiques (1).

L'Égyptien né le 9 ou le 29 de Paophi n'avait qu'à se réjouir et à se laisser vivre : son bonheur ne pouvait plus lui manquer. L'Égyptien né le 7 ou le 27 du même mois n'avait pas raison de s'inquiéter outre mesure. La façon de sa mort était désormais

(1) *Le 14, le 20, le 23. Quiconque naît le 14 mourra par l'atteinte d'une arme tranchante* (Pap. Sallier IV, *p. 8, l. 3*). *Quiconque naît le 20 mourra de la contagion annuelle* (Id., *p. 8, l. 9*). *Quiconque naît le 23 mourra sur le fleuve* (Id., *p. 9, l. 12*).

fixée, non l'instant de sa mort : il était condamné, mais avait la liberté de retarder le supplice presque à volonté. Était-il, comme le Prince Prédestiné, *menacé de la dent d'un crocodile ou d'un serpent, s'il n'y prenait point garde, ou si, dans son enfance, ses parents n'y prenaient point garde pour lui, il ne languissait pas longtemps sur cette terre ; le premier crocodile ou le premier serpent venu exécutait la sentence. Mais il pouvait s'armer de précautions contre son destin, se tenir éloigné des canaux et du fleuve, ne s'embarquer jamais à de certains jours où les crocodiles étaient maîtres de l'eau (1), et, le reste du temps, faire éclairer sa navigation par des serviteurs. On pensait qu'au moindre contact d'une plume d'ibis, le crocodile le plus agile et le mieux endenté devenait immobile et inoffensif (2). Je ne m'y fierais point ; mais l'Égyptien, qui croyait aux vertus secrètes des choses, rien ne l'empêchait d'avoir toujours sous la main quelque plume d'ibis et d'imaginer qu'il était garanti.*

Aux précautions humaines on ne se faisait pas

(1) *A la date du 22 Paophi, le* Papyrus Sallier IV *enregistre la mention suivante : « Ne [te lave] dans aucune eau ce jour-là ; quiconque navigue sur le fleuve, c'est le jour d'être mis en pièces par la langue de Sevek (le crocodile). »*

(2) *Horapollon,* Hieroglyph. II, LXXXI, *édit. Leemans, p. 94-95. L'hiéroglyphe dont il est question dans le texte de l'auteur grec est fréquent aux basses époques.*

faute de joindre des précautions divines : les incantations, les amulettes, les cérémonies du rituel magique. Les hymnes religieux avaient beau répéter en grandes strophes sonores qu'« on ne taille point [Dieu] dans la pierre, — [ni dans] les statues sur lesquelles on pose la double couronne ; — on ne le voit pas ; — nul service, nulle offrande n'arrive jusqu'à lui ; — on ne peut l'attirer dans les cérémonies mystérieuses ; — on ne sait pas le lieu où il est ; — on ne le trouve point par la force des livres sacrés (1). » C'était vrai du dieu idéal, du dieu absolu, du dieu parfait, de Dieu, en un mot, dont on admettait l'existence comme premier article de foi, mais auquel on songeait peu en l'ordinaire de la vie : ce ne l'était point des dieux. Râ, Osiris, Shou, Ammon, tous ceux qui avaient figuré tour à tour dans les dynasties divines, n'étaient pas inaccessibles ; ils avaient gardé, de leur passage sur la terre, une sorte de faiblesse et d'imperfection qui les ramenait sans cesse à la terre. On les taillait dans la pierre, on les touchait par des services et par des offrandes, on les attirait dans les sanctuaires et dans les châsses peintes. Si le passé de leur vie mortelle influait sur la condition des hommes, l'homme influait à son tour sur le présent de leur vie divine. Il y avait des mots qui,

(1) Pap. Sallier II, *p. 12, l. 6-8, et* Pap. Anastasi VII, *p. 9, l. 13.*

prononcés par une voix humaine, pénétraient jusqu'au fond de l'abîme; des formules dont la force agissait comme un attrait irrésistible sur les intelligences surnaturelles; des amulettes où la consécration magique savait bien enfermer quelque chose de la toute-puissance céleste. Par leur vertu, l'homme mettait la main sur les dieux; il enrôlait Anubis à son service, ou Thot, ou Bast, ou Sît lui-même, les lançait et les rappelait, les forçait à travailler et à combattre pour lui. Ce pouvoir formidable que le magicien croyait posséder, quelques-uns l'employaient à l'avancement de leur fortune ou à la satisfaction de leurs passions mauvaises: on avait vu, dans un complot dirigé contre Ramsès III, des conspirateurs se servir de livres d'incantations pour arriver jusqu'au harem de Pharaon (1). La loi punissait de mort ceux qui abusaient de la sorte; elle laissait en paix tous ceux qui exerçaient par leurs charmes une action inoffensive ou bienfaisante.

Désormais, l'homme menacé par le sort n'était plus seul à veiller; les dieux veillaient avec lui et suppléaient à ses défaillances par leur vigilance infaillible. Prenez un amulette qui représente « une image d'Ammon à quatre têtes de bélier, peinte sur argile, foulant un crocodile aux pieds, et huit dieux

(1) *Chabas*, Papyrus magique Harris, *p. 170-174; Devéria*, Le Papyrus judiciaire de Turin, *p. 124-137*.

qui l'adorent placés à sa droite et à sa gauche (1). » Prononcez sur lui l'adjuration que voici : « Arrière, crocodile, fils de Sît ! — Ne vogue pas avec ta queue ; — ne saisis pas de tes deux bras ; — n'ouvre pas ta bouche ! — Devienne l'eau une nappe de feu devant toi ! — Le charme des trente-sept dieux est dans ton œil ; — tu es lié au grand croc de Râ ; — tu es lié aux quatre piliers en bronze du midi, — à l'avant de la barque de Râ. — Arrête, crocodile, fils de Sît ! — protége-moi, Ammon, mari de ta mère ! » Fussiez-vous né le 22 ou le 23 de Paophi, Ammon était tenu de vous garder contre le crocodile et les périls de l'eau. D'autres formules et d'autres amulettes préservaient du feu, des scorpions, de la maladie (2) ; sous quelque forme que le destin se déguisât, il rencontrait un dieu armé pour la défense. Sans doute, rien qu'on fît ne changeait son arrêt, et les dieux eux-mêmes étaient sans pouvoir sur l'issue de la lutte. Le jour finissait par se lever où précautions, magie, protections divines, tout manquait à la fois ; le destin était le plus fort. Au moins, l'homme avait-il réussi à durer, peut-être jusqu'à la vieillesse, peut-être jusqu'à cet âge de cent dix ans,

(1) Papyrus magique Harris, *pl. 6, l. 8-9.*

(2) *Le Papyrus I, 348, de Leyde, publié par M. Pleyte* (Études égyptologiques, *t. I, Leyde, 1866), est un recueil de formules dirigées contre diverses maladies.*

limite extrême de la vie, que les sages égyptiens souhaitaient d'atteindre, et que nul mortel né de mère mortelle ne devait dépasser (1).

Voilà pour la vie; mais après la mort? Après la mort la magie ne perdait pas ses droits. Elle suivait l'homme au-delà de la tombe et continuait à le posséder. Le monde, tel que l'imaginaient la foi aveugle du peuple et la science superstitieuse des prêtres, était comme un théâtre à deux étages superposés. A l'étage supérieur, l'Égypte des vivants s'étale en pleine lumière. Le vent du nord souffle son haleine délicieuse, le Nil roule à flots; la riche terre noire, sans cesse abreuvée, produit des moissons de fleurs, de céréales et de fruits : Pharaon, fils du Soleil, seigneur des diadèmes, maître des deux pays, trône à Memphis, tandis que ses généraux remportent au loin des victoires syriennes et que les sculpteurs se fatiguent à tailler dans le granit les monuments de sa piété. C'est là, dans son royaume, que se passe l'action de la plupart des romans. Celle du roman de Satni se déploie en partie au second étage de ce monde, l'étage des tombeaux et de la nuit. Les eaux éternelles, après avoir formé la voûte des cieux, tombaient vers l'Occident en large cascade et s'en-

(1) *Sur l'âge de cent dix ans, voir le curieux mémoire de Goodwin dans Chabas,* Mélanges égyptologiques, *2e série, p. 231-237.*

gouffraient, par la bouche du Pega (1), dans les entrailles de la terre, entraînant avec elles la barque du soleil et son cortège de dieux lumineux (2). Pendant douze heures, l'escadre divine parcourait de longs corridors sombres, où des génies, les uns hostiles, les autres bienveillants, tantôt s'efforçaient de l'arrêter, tantôt l'aidaient à vaincre les dangers du voyage. D'espace en espace, une porte, défendue par un serpent gigantesque, s'ouvrait devant elle et lui livrait l'accès d'une salle immense, remplie de flamme et de fumée, de monstres aux formes hideuses, et de bourreaux qui torturaient les damnés; puis, les couloirs recommençaient, étroits et obscurs, et la course à l'aveugle au milieu des ténèbres, et les luttes contre les génies malfaisants, et l'accueil joyeux des dieux propices. A partir du milieu de la nuit, on remontait vers la surface de la terre. Au matin, le soleil

(1) *Le* Ro Pega, *ou* Ro Pegart, *était situé dans le* Ouou Pegat, *ou* Ouou Pegart, *situé lui-même à l'occident d'Abydos. Le nom signifie littéralement* Bouche de la fente, *et désigne la* fente, *la* fissure, *par laquelle le soleil descendait dans le monde de la nuit.*

(2) *La description de la course du soleil nocturne se trouve dans le* Livre de savoir ce qu'il y a dans l'hémisphère inférieur, *dont le texte, conservé sur des papyrus, sur des sarcophages et sur les parois de quelques tombeaux, peut être rétabli presque en entier dès aujourd'hui. Il donne, heure par heure, avec figures explicatives, les épisodes de la marche du soleil, le nom des salles parcourues, des génies et des dieux rencontrés, la peinture du supplice des damnés et les discours des personnages mystiques qui accueillent le soleil.*

avait atteint l'extrême limite de la contrée ténébreuse et sortait à l'orient pour éclairer un nouveau jour (1). Les tombeaux des rois, des princes, des riches particuliers, étaient souvent construits à l'usage du monde infernal. Ils avaient, eux aussi, leur puits, par où le mort se glissait dans le caveau funéraire ; leurs couloirs enfoncés bien avant dans la roche vive, leurs grandes salles aux parois peintes, à la voûte arrondie (2), dont les parois portaient, en peinture, les démons et les dieux de l'enfer (3).

Tous les habitants de ces « maisons éternelles (4) » revêtaient, dans sa splendeur bizarre, la livrée de la mort égyptienne, le maillot de bandelettes fines, les cartonnages bariolés et dorés, le masque aux grands yeux d'émail, toujours ouverts : gardez de croire qu'ils étaient tous morts. On peut dire d'une manière générale que les Égyptiens ne mouraient pas au sens où nous mourons. Le souffle de vie, dont les tissus s'étaient imprégnés au moment de la naissance, ne disparaissait pas soudain avec les derniers battements du cœur : il persistait jusqu'à la complète décomposition. Combien obscure et inconsciente que fût cette vie du cadavre, il fallait éviter de la laisser

(1) *Au pays de* BOQIT, « *l'accouchement* ».

(2) *Ce que les textes appellent* KLIL (KERIRT), *des* fours, *des salles à voûte arrondie.*

(3) *Ainsi le tombeau de Séti I et celui de Ramsès V.*

(4) *C'est l'expression consacrée dès le temps des premières dynasties.*

éteindre. Les procédés de la momification fixaient la forme et la pétrifiaient, pour ainsi dire; ceux de la magie et de la religion devaient y maintenir une sorte d'humanité latente, toujours susceptible de se développer un jour et de se manifester. Aussi l'embaumeur était-il un magicien et un prêtre en même temps qu'un chirurgien. Tout en macérant les chairs et en roulant des bandelettes, il récitait des oraisons, accomplissait des rites mystérieux, consacrait des amulettes souverains. Chaque membre recevait de lui, tour à tour, l'huile qui rend incorruptible et les prières qui alimentent le ferment de vie (1). Un disque de carton doré, chargé de légendes mystiques et placé sous la tête, y entretenait un restant de chaleur animale (2). Le scarabée de pierre, cerclé d'or, remplaçait le cœur dans la poitrine et en gardait la place intacte jusqu'au jour où il reviendrait la chercher (3). Des brins d'herbe, des fleurs sèches, des rouleaux de papyrus, de mignonnes figurines en terre émaillée, perdues dans l'épaisseur des bandages, des bracelets, des anneaux, des plaques constellées d'hiéroglyphes, les mille petits objets qui encombrent aujourd'hui les vi-

(1) *Cfr. le* Rituel de l'embaumement *dans Maspero,* Mémoire sur quelques papyrus du Louvre, *p. 14 sqq.*

(2) *C'est ce qu'on nomme l'hypocéphale. Le* Livre sacré *des Mormons est l'hypocéphale d'une momie égyptienne, transportée en Amérique et achetée par le prophète Joseph Smith.*

(3) Livre des Morts, *chap.* XXX, LXXII.

trines de nos musées, couvraient et protégeaient le tronc, les bras et les jambes, comme les pièces d'une armure magique. L'âme, de son côté, n'arrivait pas sans défense à la vie d'outre-tombe. Les chapitres du Livre des Morts et des autres écrits théologiques, dont on déposait un exemplaire dans chaque cercueil, étaient pour elles autant de charmes qui lui ouvraient les chemins des sphères infernales et en écartaient les dangers. Si, au temps qu'elle était encore dans la chair, elle avait eu soin de les apprendre par avance, cela n'en valait que mieux. Si la pauvreté, l'ignorance, la paresse, l'impuissance à croire ou quelque autre raison l'avaient empêchée de recevoir l'instruction nécessaire à sa sûreté, même après la mort, un parent ou un ami charitable pouvait lui servir d'instructeur. C'en était assez de réciter chaque prière auprès de la momie ou sur les amulettes pour que la connaissance en passât, par je ne sais quelle subtile opération, à l'âme désincarnée.

C'était le sort commun : quelques-uns y échappaient par prestige et art magique. Les personnages que Satni trouva réunis dans la tombe de Noferkêphtah n'ont du mort que le costume et l'apparence. Ce sont des momies si l'on veut : le sang ne coule plus dans leurs veines, leurs membres ont été roidis par l'emmaillottement funéraire, leurs chairs sont saturées et durcies des parfums de l'embaumement, leur crâne est vide. Pourtant ils pensent, ils parlent, ils se

meuvent, ils agissent comme s'ils vivaient, je suis presque tenté de dire qu'ils vivent : le livre de Thot est en eux et les porte. Mme de Sévigné écrivait d'un traité de M. Nicole « qu'elle voudrait bien en faire « un bouillon et l'avaler ». Noferkèphtah avait copié les formules du livre magique sur du papyrus vierge, les avait dissoutes dans de l'eau, puis avalé sans sourciller le breuvage (1). Le voilà désormais indestructible. La mort, en le frappant, peut changer les conditions de son existence : elle n'atteint pas son existence même. Il mande dans sa tombe les momies animées de sa femme et de son fils, leur infuse les vertus du livre et reprend avec elles la vie de famille un instant interrompue par les formalités de l'embaumement. Vienne l'occasion, il peut entrer et sortir à son gré, reparaître au jour et revêtir toutes les formes qu'il lui convient revêtir.

Voilà qui est égyptien et rien qu'égyptien. Si la conception originelle est étrangère à l'Égypte, il faut avouer que l'Égypte se l'est assimilée au point de la rendre entièrement sienne. On trouve ailleurs des

(1) Aujourd'hui encore, un moyen employé en Égypte pour se débarrasser d'une maladie consiste à écrire certains versets du Coran à l'intérieur d'un bol de terre cuite, ou sur des morceaux de papier, à verser de l'eau et à l'agiter jusqu'à ce que l'écriture ait été complètement diluée : le patient boit avec l'eau les propriétés bienfaisantes des mots dissous. (Lane, Modern Egyptians, *London, 1837, t. I, p. 347-348.)*

familles de spectres, des assemblées de morts : un parlement de momies n'est possible que dans les hypogées de la vallée du Nil. Après cela, l'apparition d'un revenant dans un fragment malheureusement trop court du Musée de Florence n'étonnera personne (1). Ce revenant ou, pour l'appeler par son nom égyptien, ce khou, *fidèle à l'habitude de ses congénères, racontait son histoire, comme quoi il était né sous le roi Râhotpou de la dix-septième dynastie, et quelle vie il avait menée. Lui aussi était, on le voit, de pure origine égyptienne.*

V

C'EN *est assez pour montrer avec quelle fidélité certains récits populaires dépeignent les mœurs et les superstitions de l'Égyptien en Égypte : il est curieux de retrouver dans d'autres contes les impressions de l'Égyptien en voyage. Je sais que j'étonnerai bien des gens en avançant que, tout considéré, les Égyptiens étaient plutôt un peuple voyageur. On s'est en effet habitué à les représenter comme des gens casaniers, routiniers, entichés de la supériorité de leur race au point de ne vouloir rendre visite à aucune*

(1) Publié par Golénischeff dans le Recueil de Travaux relatifs à l'Archéologie Égyptienne et Assyrienne, *1881, t. III, p. 1 sqq.*

autre, amoureux de leur pays à n'en sortir que par force. Le fait était peut-être vrai à l'époque gréco-romaine, bien que la présence des prêtres errants, des jongleurs, des matelots égyptiens, en différents points de l'empire des Césars, prouve qu'une partie au moins de la population n'éprouvait aucune répugnance à voyager, quand elle trouvait profit à le faire. Mais ce qui était peut-être vrai de l'Égypte vieillie et dégénérée l'était-il également de l'Égypte pharaonique ?

Les armées des Pharaons guerriers traînaient nécessairement derrière elles des employés, des marchands, des brocanteurs, des gens de toute sorte : les campagnes, se renouvelant presque chaque année, c'étaient presque chaque année des milliers d'Égyptiens qui quittaient le pays à la suite des conquérants et y rentraient l'expédition terminée (1). Grâce à ces sorties périodiques, l'idée de voyage entra si familière dans l'esprit de la nation, que les scribes n'hésitèrent pas à la prendre pour thème de leurs exercices de style. L'un d'eux a consacré vingt pages de belle écriture à tracer l'itinéraire assez exact d'une excursion à travers les provinces syriennes de l'empire (2). Les inci-

(1) *Dès la douzième dynastie, on trouve des allusions aux dangers des voyages lointains. (Maspero,* Du genre épistolaire, *p. 59-60.)*

(2) *Le texte se trouve dans le* Papyrus Anastasi, n° IV, *pl.* XVIII, *l. 3, - pl.* XXVIII, *l. 6. Il a été analysé par Hincks, puis traduit et commenté par Chabas,* Le voyage d'un Égyptien, *Paris, Maisonneuve, in-4°, 1866. Chabas a cru que le voyage avait été fait véri-*

dents habituels d'un voyage en ce temps-là y sont indiqués brièvement : le héros y affronte des forêts peuplées d'animaux sauvages et de bandits, des routes mal entretenues, des pays de montagnes où son char se brise. La plupart des villes où il passe ne sont que nommées dans leur ordre géographique, mais quelques détails pittoresques interrompent çà et là la monotonie de l'énumération : c'est la Tyr insulaire, avec ses poissons plus nombreux que les grains de sable de la mer, et ses bateaux qui lui apportent l'eau du rivage; c'est Byblos et sa grande déesse, Joppé et ses vergers fréquents en séductions amoureuses. Le tout formerait sans peine le canevas d'un roman géographique, pareil à certains romans byzantins, les Éthiopiques *d'Héliodore, ou les* Amours de Clitophon et de Leucippe.

Il n'y a donc point lieu de s'étonner si les héros de nos contes voyagent beaucoup à l'étranger. Dans Le Prince prédestiné, *un fils de Pharaon va chercher fortune au Naharanna, en pleine Syrie du Nord. C'est dans la Syrie du Sud, à Joppé, que Thoutii trouve l'occasion de déployer ses qualités de soldat rusé. L'exil mène Sinouhit en Idumée. La description des mœurs ne joue aucun rôle dans les deux premiers*

tablement. H. Brugsch a montré, dans un article de la Revue Critique, *1866, qu'il n'avait rien de réel, et que le récit est un simple exercice de rhétorique.*

de ces contes, et aucun détail n'y prouve que l'auteur connût autrement que de nom le pays où il conduisait ses personnages. L'homme qui a raconté les aventures de Sinouhit avait ou voyagé lui-même dans la région qu'il décrivait, ou consulté des gens qui y avaient voyagé. Il devait avoir parcouru le désert et en avoir ressenti les terreurs, pour parler comme il fait des angoisses de Sinouhit en le traversant. « La « soif s'abattit sur moi; l'épuisement accabla mes « membres; je me disais déjà: C'est le goût de la « mort, quand soudain je relevai mon cœur, je renforçai mes membres, j'entendis la voix douce des « troupeaux. » Les mœurs des Iduméens ont été saisies sur le vif, et le récit du combat singulier entre Sinouhit et le champion de Tonou est raconté avec tant de fidélité, qu'on pourrait presque le donner pour le récit d'un combat d'Antar ou de Rebid.

Il ne nous restait plus, pour compléter la série des romans de voyages, qu'à trouver un roman maritime: le roman maritime qui nous manquait vient d'être découvert à Saint-Pétersbourg (1). Les auteurs grecs et latins nous ont répété à l'envi que la mer était considérée par les Égyptiens comme étant impure, et que nul d'entre eux ne s'y aventurait de son plein

(1) Sur un ancien conte égyptien. — *Notice lue au Congrès des Orientalistes à Berlin par W. Golénischeff, 1881; cfr. p. 135 sqq. de ce volume.*

gré. Les modernes ont réussi jusqu'à présent à se persuader, sur la foi des anciens, que l'Égypte n'avait jamais eu ni marine nationale, ni matelots indigènes. Le voyage d'exploration de la reine Hâitshopou, les victoires navales de Ramsès III, seraient le fait de Phéniciens combattant ou naviguant sous bannière égyptienne et non pas d'Égyptiens proprement dits. Le roman de Saint-Pétersbourg nous contraint de renoncer à cette hypothèse. Il nous reporte en effet non plus à la dix-septième dynastie, mais à la douzième, au temps où il n'était pas question pour l'Égypte de conquérir la Syrie, au temps où il n'y avait pas encore de Phéniciens sur les bords de la Méditerranée. Les monuments nous avaient déjà fait connaître sous un roi de la onzième dynastie une expédition maritime au pays de Pount (1) : le roman de Saint-Pétersbourg nous montre que les matelots, auxquels Pharaon confiait la tâche d'aller chercher au loin les parfums et les denrées de l'Arabie, étaient bien de race et d'éducation égyptiennes.

Rien n'est plus curieux que la mise en scène du début. Un personnage envoyé en mission par ordre du roi présente un rapport officiel à son supérieur immédiat. Les termes qu'il emploie sont ceux-là mêmes dont se servaient les scribes, lorsqu'ils avaient à rendre compte d'une affaire de service. « J'allai aux

(1) Sous le roi Sônkhkarî Amoni (Lepsius, Denkm.*, II, pl. 150 a).*

« mines de Honhen (1), et je descendis en mer sur « un navire de cent cinquante coudées de long sur « quarante de large, avec cent cinquante matelots des « meilleurs du pays d'Égypte, qui avaient vu ciel et « terre, et dont le cœur était plus résolu que celui des « lions (2) ». Le monarque Amoni-Amenemhâït, qui vivait à peu près au temps où fut composé notre conte, ne parle pas autrement dans le récit qu'il nous a laissé de sa vie : « Je remontai le Nil afin d'aller chercher « les produits des diverses sortes d'or pour la Majesté « du roi Khoprikeri; je le remontai avec le prince « héréditaire, fils aîné légitime du roi, Amoni, v. « s. f.; je le remontai avec un nombre de quatre cents « hommes de toute l'élite de nos soldats (3). » Si, par une de ces mésaventures auxquelles l'égyptologie ne nous a que trop accoutumés, le manuscrit avait été déchiré en cet endroit et la fin perdue, nous aurions presque le droit d'imaginer qu'il contenait un morceau d'histoire, comme on a fait longtemps pour le Papyrus Sallier nº I, où il est question d'Apôpi et de Soknountri (4). Par bonheur, le manuscrit est intact,

(1) Honhen *est un titre royal : les* mines de Honhen *sont les* mines de Pharaon.

(2) *Cfr. p. 140-141.*

(3) La grande inscription de Beni-Hassan, *dans le* Recueil de Travaux relatifs à l'Archéologie Égyptienne et Assyrienne, *t. I, p. 172.*

(4) *Cfr. p. 185-196 de ce volume.*

et nous y voyons nettement comment le héros passe sans transition du domaine de la réalité à celui de la fable. Une tempête coule son navire et le jette sur une île. Le fait n'a rien que d'ordinaire en soi ; mais l'île à laquelle il aborde, seul de tous ses camarades, n'est pas une île ordinaire. Un serpent gigantesque l'habite avec sa famille, serpent à voix humaine qui accueille le naufragé, l'entretient, le nourrit, lui prédit un heureux retour au pays, le comble de cadeaux au moment du départ. M. Golénischeff a rappelé à ce propos les voyages de Sindbad le marin (1), et le rapprochement qu'il indique s'impose de lui-même à l'esprit du lecteur. Seulement les serpents que Sindbad rencontre dans les îles ne sont pas d'humeur aussi accommodante que le serpent égyptien : ils ne cherchent plus à divertir les étrangers par les charmes d'une longue causerie, mais à les avaler de fort bon appétit.

Je ne voudrais pas cependant conclure de cette analogie que le conte égyptien est une version ancienne du conte de Sindbad. Les récits de voyages merveilleux naissent naturels dans la bouche des matelots et présentent nécessairement un certain nombre de traits communs : l'orage, le naufragé qui survit seul à tout un équipage, l'île habitée par des monstres parlants, le retour inespéré avec une cargaison de richesses. Le voyageur a, par métier, la critique lâche et l'imagina-

(1) Sur un ancien conte égyptien, *p. 14-18.*

tion inépuisable : à peine est-il sorti du cercle où se meut la vie ordinaire de ses auditeurs, qu'il entre à pleines voiles dans le pays des miracles. Le Livre des Merveilles de l'Inde *(1), les* Relations des Marchands arabes *(2), les* Prairies d'Or *de Maçoudi apprendront aux curieux ce que des gens de bonne foi trouvaient moyen d'apercevoir à Java, en Chine, et dans l'Inde, il y a quelques siècles à peine. Plusieurs des faits rapportés dans ces ouvrages ont été insérés tels quels dans les aventures de Sindbad ou dans les voyages surprenants du prince Seïf-el-molouk : les* Mille et une Nuits *ne sont pas ici plus mensongères que les histoires sérieuses du Moyen Age musulman. Aussi bien le bourgeois du Caire qui écrivit les sept voyages de Sindbad n'avait-il pas besoin d'en emprunter les données à un conte antérieur : il n'avait qu'à lire les auteurs les plus graves, ou qu'à écouter les matelots et les marchands revenus de loin, pour trouver à foison la matière de romans invraisemblables.*

(1) Les Merveilles de l'Inde, *ouvrage arabe inédit du Xe siècle, traduit pour la première fois, avec introduction, notes, index analytique et géographique, par* L. Marcel Devic. *Paris, A. Lemerre,* MDCCCLXXVIII, *in-12.*

(2) Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine, dans le IXe siècle de l'ère chrétienne. *Texte arabe imprimé en 1811 par les soins de feu Langlès, publié par* M. Rienaud, *membre de l'Institut. Paris, Imprimerie royale, 1845, 2 vol. in-18.*

L'Égypte ancienne n'avait rien à envier de ce chef à l'Égypte moderne. Le scribe à qui nous devons le conte de Saint-Pétersbourg avait pour garant, des choses étonnantes qu'il débitait, les capitaines au long cours de son temps. Dès la douzième dynastie, on naviguait sur la mer Rouge jusqu'aux pays des aromates, sur la mer Méditerranée jusqu'aux îles de la côte asiatique : les noms géographiques épars dans le récit montrent que le héros dirige son voyage vers le sud. Il se rend aux mines de Pharaon : l'autobiographie d'Amoni-Amenemhâït nous apprend que les mines de Pharaon étaient situées en Éthiopie, et qu'on y parvenait par voie du Nil. Aussi le naufragé a-t-il soin de nous informer qu'il est parvenu à l'extrémité du pays de Ouaouat, au sud de la Nubie, et qu'il a passé devant Sonmout, c'est-à-dire devant l'île de Bîgéh, à la première cataracte. Il a donc remonté le Nil, puis, du Nil, est entré dans la mer, où une longue navigation a mené son navire jusque dans le voisinage du pays de Pount. Un géographe d'aujourd'hui ne comprend plus rien à cette façon de voyager : il suffit cependant de consulter certaines cartes du XVIe et du XVIIe siècle pour se représenter ce que le scribe égyptien a voulu dire. On y verra le centre de l'Afrique occupé par un grand lac, d'où sortent, d'un côté le Congo et le Zambèze, de l'autre le Nil. Les marchands arabes du Moyen Age croyaient qu'en remontant le Nil, on arrivait au pays des Zindjes, et l'on

débouchait dans l'Océan Indien (1). Les contemporains d'Hérodote dérivaient le Nil du fleuve Océan (2). Arabes et Grecs n'avaient pas inventé eux-mêmes cette tradition : ils répétaient simplement une tradition égyptienne dont s'est servi l'auteur de notre conte.

L'île où notre héros aborde a-t-elle du moins quelque droit à figurer dans une géographie sérieuse du monde égyptien ? On nous la dépeint comme une terre fantastique, dont il n'était pas donné à tous de trouver le chemin. Quiconque en sortait n'y pouvait plus rentrer : elle se résolvait en vagues et disparaissait au sein des flots. C'est un prototype lointain de ces îles enchantées, l'île de Saint-Brandan par exemple, que les marins du Moyen Age apercevaient parfois dans les lointains de l'horizon, et qui s'évanouissaient quand on voulait en approcher. Le nom que porte la contrée mystérieuse décrite par l'auteur égyptien est des plus significatifs à cet égard : c'est Ile de double *qu'elle s'appelle. J'ai déjà dit tant de fois ce qu'était le* double *(3), que j'hésite à en parler une fois de plus. En deux mots, le* double *est une âme qu'il faut habiller, loger, nourrir dans l'autre monde : une* île de double *est donc une île où habite l'âme*

(1) *Quatremère*, Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte et sur quelques contrées voisines, *t. II, p. 181-182, d'après Maçoudi*.

(2) *Hérodote*, II, XXI.

(3) Études égyptiennes, *t. I, p. 191-194*.

des morts, une sorte d'île paradisiaque analogue aux Iles Fortunées de l'antiquité classique. Le serpent qui l'habite est-il lui-même un double ou le gardien de la demeure des doubles ? Je pencherai d'autant plus volontiers vers cette seconde explication que, dans tous les livres sacrés, au Livre des morts, *au* Livre de savoir ce qu'il y a dans l'hémisphère inférieur, *la garde des endroits, où vivent les âmes des morts, est confiée le plus souvent à des serpents d'espèce différente. Les doubles étaient trop ténus pour que l'œil d'un vivant ordinaire pût les apercevoir ; aussi n'en est-il pas question dans le conte de Saint-Pétersbourg. Le gardien était pétri d'une matière plus solide, et c'est pourquoi le naufragé entre en relations avec lui. Lucien, dans son* Histoire véritable, *n'y met pas tant de façons : à peine débarqué dans l'île des Champs-Élysées, il lie commerce d'amitié avec les mânes et fréquente les héros d'Homère. C'était afin de mieux se moquer des romans maritimes de son temps. Le scribe égyptien, qui croyait à l'existence des îles où résidaient les bienheureux, conformait les aventures de son héros aux règles de la religion.*

*N'était-ce pas en effet comme une pointe poussée dans le domaine de la théologie que ce voyage d'un simple matelot à l'*Ile de double ? *L'Égyptien, une fois mort, ne pouvait arriver dans l'autre monde qu'à la condition de faire une longue traversée. Il s'embarquait sur le Nil, au jour même de l'enterre-*

ment, et se rendait à l'ouest d'Abydos, où la Bouche de la fente lui livrait accès dans l'autre monde (1). Les monuments nous le montrent dirigeant lui-même son navire, et voguant à pleines voiles sur la mer mystérieuse d'Occident, mais sans nous dire quel était le but de sa course. On savait bien d'une manière générale qu'il finissait par aborder au pays qui mêle les hommes *(2), et qu'il y menait une existence analogue à son existence terrestre; mais on n'avait que des notions vagues sur l'emplacement de ce pays. La croyance à la mer d'Occident est-elle une simple conception mythologique? Faut-il y voir un souvenir inconscient de l'époque très-reculée à laquelle les bas-fonds du désert libyen, ce qu'on appelle aujourd'hui les* Bahr belâ-ma, les fleuves sans eau, *n'étaient pas encore asséchés et formaient à la vallée du Nil comme une ceinture de lacs et de marais? Quoi que l'on pense de ces questions, il me paraît certain qu'il y a entre le voyage du matelot à l'*Ile de double *et la croisière du mort sur la mer d'Occident une analogie indiscutable. Le conte de Saint-Pétersbourg n'est guère que la transformation en donnée romanesque d'une donnée théologique. Il nous fournit le premier en date de ces récits où l'imagination populaire*

(1) Études égyptiennes, *t. I, p. 121 sqq.*

(2) *C'est l'expression même des textes égyptiens* (Études égyptiennes, *t. I, p. 135*).

s'est complu à représenter un vivant admis impunément chez les morts. La conception première en est-elle égyptienne d'origine ? Si par hasard elle ne l'était pas, il faudrait avouer au moins que la manière dont elle a été traitée dès la douzième dynastie est conforme de tout point aux sentiments et aux mœurs du peuple égyptien.

L'avenir nous rendra sans doute d'autres débris de cette littérature romanesque. Les découvertes nouvelles nous forceront-elles à revenir sur les conclusions qu'on peut tirer de l'examen des contes connus jusqu'à ce jour ? Je sais bien qu'un égyptologue parlant en faveur de l'Égypte est toujours suspect de plaider pour sa maison : il y a cependant quelques propositions que je puis établir sans encourir le reproche de partialité. Un premier point, que nul ne s'avisera de contester, c'est que les versions égyptiennes de certains contes sont beaucoup plus anciennes que les versions des mêmes contes relevées chez les autres peuples. Les manuscrits qui nous ont conservé le Conte des Deux Frères, *et la* Querelle d'Apôpi et de Soknounrî, *sont du XIV*[e] *ou du XIII*[e] *siècle avant notre ère. Le* Naufragé, *le* Conte fantastique de Berlin, *les* Aventures de Sinouhit *ont été écrits au plus tard entre le troisième et le quatrième millénaire. Encore ces dates ne sont-elles que des dates* à minimâ, *car nous savons que les papyrus arrivés jusqu'à nous ne sont que la copie de papyrus plus anciens.*

En second lieu, l'étude à laquelle je viens de me livrer aura suffi, j'espère, à convaincre le lecteur de la fidélité avec laquelle les contes connus dépeignent les mœurs de l'Égypte. Non seulement les vivants, mais les morts qu'ils mettent en scène, y ont la tournure particulière à la race et ne sauraient être confondus en aucune façon avec les vivants et les morts d'autres races humaines. Je conclus de ces faits qu'il faut considérer l'Égypte, sinon comme un des pays d'origine des contes populaires, au moins comme un de ceux où ils se sont naturalisés le plus anciennement et où ils ont pris une forme vraiment littéraire. J'espère que de plus autorisés souscriront à cette conclusion.

LE

CONTE DES DEUX FRÈRES

L'exemplaire original de ce conte, acheté en Italie par Madame Élisabeth d'Orbiney, de Londres, fut acquis, en 1857, par l'administration du British Museum, et publié en *fac-simile* par les soins de M. Birch, dans les *Select Papyri*, t. II, pl. IX-XIX (1860), in-folio. Une reproduction cursive de ce *fac-simile* couvre les pages 22-40 de l'*Ægyptische Chrestomathie* de M. Leo Reinisch, Vienne, 1875, petit in-folio.

Le texte a été traduit et analysé pour la première fois par :

E. de Rougé, *Notice sur un manuscrit égyptien en écriture hiératique*, écrit sous le règne de Merienphtah, fils du grand Ramsès, vers le XVe siècle avant l'ère chrétienne, dans la *Revue Archéologique*, Ire série, t. VIII, p. 30 sqq. Tirage à part, chez Leleux, 1852, in-8°, 15 pp. et 1 pl.

Viennent ensuite les traductions et les analyses de :

C.-W. Goodwin, *Hieratic Papyri*, dans les *Cambridge Essays*, 1858, p. 232-239.

Birch, *Select Papyri*, part II, London, 1860. Text, p. 7-9.

Lepage-Renouf, *On the Decypherment and Interpretation of Dead Languages*, London, 1863, in-8°.

Chabas, *Étude analytique d'un texte difficile*, dans les *Mélanges Égyptologiques*, IIe série, 1864, p. 182-230.

Brugsch, *Aus dem Orient*, 1864, p. 7 sqq.

Ebers, *Ægypten und die Bücher Moses*, in-8°, 1868.

Maspero, *Le Conte des deux Frères*, dans la *Revue des Cours littéraires*, 1871, numéro du 28 février, p. 780 sqq.

Lepage-Renouf, *The Tale of the Two Brothers*, dans les *Records of the Past*, t. II, p. 137-152.

Maspero, *Le Conte des deux Frères*, dans la *Revue Archéologique*, IIe série, XIXe année (mars 1878). Tirage à part, chez Didier, Paris, in-8°, 16 p.

Le manuscrit se compose de dix-neuf pages de dix lignes chacune : les cinq premières sont assez mutilées. Quelques-unes des lacunes ont été remplies çà et là, à l'encre, par l'un des premiers possesseurs modernes du papyrus ; ces restitutions maladroites ont été signalées avec soin sur le *fac-simile*, et ne sont pas de nature à embarrasser le traducteur. Le papyrus portait, à deux reprises, le nom de son propriétaire antique, le prince *Séti Minephtah*, qui régna plus tard sous le nom de *Séti II*. Au verso de l'un des feuillets, un contemporain de Séti, ou peut-être Séti lui-même, a tracé rapidement le mémorandum suivant :

Grands pains........................	17
Pains de seconde qualité.......... ...	50
Pains de temple.....................	68

Le manuscrit a été écrit par le scribe *Enndnd*, à qui nous devons également le Papyrus Anastasi n° IV, et qui vivait sous Ramsès II, sous Minephtah et sous Séti II ; il a donc aujourd'hui plus de trois mille ans d'existence.

LE

CONTE DES DEUX FRÈRES

(XIXᵉ DYNASTIE)

Il y [a]vait une fois deux frères d'une seule mère et d'un seul père (1) : Anou-

(1) La polygamie était permise, bien qu'elle ne fût pas toujours pratiquée par les simples particuliers. Souvent, un riche personnage, après avoir eu des enfants d'une femme légitime ou d'une concubine, la donnait en mariage à quelque subordonné qui en avait des enfants à son tour. Il n'était donc pas inutile de dire, en nommant deux frères, qu'ils étaient « d'une seule

pou (1) était le nom du grand; Bitiou (2) était le nom du petit. Or Anoupou, lui, [avait] une maison, avait une femme, et son petit frère était avec lui en guise de serviteur : c'était lui qui faisait les vêtements et allait derrière ses bestiaux aux champs, lui qui faisait le labourage, lui qui battait, lui qui exécutait tous les travaux des champs; car ce petit [frère] était un [ouvri]er excellent, il n'y avait point son pareil dans la Terre-Entière (3). [Voilà ce qu'il faisait.]

[Et] beaucoup de jours après cela (4), quand le petit frère [était derrière s]es bœufs, selon sa

mère et d'un seul père ». La préséance accordée ici à la mère sur le père était de droit commun en Égypte : nobles ou roturiers, chacun indiquait la filiation maternelle de préférence à la paternelle. On s'intitulait : « Ousirtasen, né de la dame Monkhit », ou bien : « Sésousrî, né de la dame Ta-Amen », et on négligeait le plus souvent de citer le nom du père.

(1) Forme originelle du nom divin dont les Grecs et les Latins ont fait Anoubis, Anubis.

(2) Bitiou, nom d'un roi mythique des temps antérieurs à Mînî : les Grecs l'ont connu sous le nom de Bytis.

(3) L'Égypte était divisée en deux moitiés *(Peshoui)*, en deux terres *(toui)*, dont chacune était censée former un pays distinct, celui du nord *(to-miri)* et celui du sud *(to-rîs* ou *to-qemat)*. La réunion de ces deux contrées s'appelait tantôt *Qimit*, la terre noire, tantôt *To-r-t'er-w*, la Terre-Entière.

(4) Il ne faut pas prendre cette transition à la lettre. « Beaucoup de jours après cela » n'implique pas nécessairement un laps de temps considérable ; c'est une formule sans valeur certaine, dont on se servait pour indiquer qu'un événement était posté-

coutume de [chaque jour], il [revenait] à sa maison chaque soir, chargé [de] toutes les herbes des champs, et voici ce qu'il faisait après [qu'il était revenu des champs] : il déposait les herbes devant s[on grand frère, qui] était assis avec [sa] femme ; il mangeait, il buvait, il [dormait dans] son étable, avec ses bœufs excellents (1). Et quand la terre s'éclairait et qu'un second jour était, [après que les pains] étaient cuits, il les mettait de[vant] son grand frère, [il emportait] des pains pour les champs, il poussait ses bœufs pour les

rieur à un autre événement d'au moins un jour. Pour marquer le passage d'aujourd'hui à demain, on disait : « Quand la terre s'éclaira et qu'un second jour fut » ; pour aller au-delà, on ajoutait : « Beaucoup de jours après cela ».

(1) Dans les tableaux agricoles, on voit souvent le bouvier qui pousse ses bœufs devant lui, d'où l'expression « marcher, aller derrière les bœufs, » pour « conduire les bœufs. » Il porte sur les épaules une sorte de bât, analogue à la bricole de nos porteurs d'eau, et d'où pendent, tantôt des couffes remplies de foin ou d'herbe, comme c'est le cas pour Bitiou, tantôt des cages qui renferment un lièvre, un hérisson, un faon de gazelle, une oie, un animal quelconque attrapé pendant la journée. De retour au logis, le bouvier déposait son faix devant le maître ; celui-ci est représenté tantôt debout, tantôt assis sur un fauteuil à côté de sa femme, comme Anoupou dans notre roman. La même expression, et quelques autres éparses au cours du récit, se retrouve mot à mot dans les textes des peintures d'El-Kab, où sont représentées des scènes de labourage. (Lepsius, *Denkmæler*, III, bl. 10, et Maspero dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, 1879, p. 58-63.)

lui, qui est mon frère aîné, c'est lui qui me fait subsister! Ah! cette grande horreur que tu m'as dite, ne me la dis pas de nouveau, et moi je ne la dirai à personne, et je ne la divulguerai de ma bouche à aucun homme. » Il chargea sa charge, il s'en alla aux champs. Quand il fut arrivé auprès de son grand frère, ils se mirent à s'acquitter de leur travail.

Et, sur le moment du soir, comme le [grand] frère retournait [à sa] maison, et que le frère cadet était derrière ses bœufs [avec] sa charge de toutes les choses des champs, et qu'il menait ses bestiaux devant lui pour les aller coucher à leurs éta[bles qui étaient dans] le [villa]ge, alors la femme du grand frère eut peur des paroles qu'elle avait dites. Elle prit de la graisse toute noire, et devint comme qui a été frappé d'un malfaiteur, afin de dire à son mari : « C'est ton petit frère qui [m']a fait violence! » quand son mari reviendrait au soir, selon son habitude de chaque jour. En arrivant à sa maison, il trouva sa femme couchée et dolente [comme] d'une vio[lence]; elle ne lui versa point l'eau sur les mains selon l'habitude [de chaque jour]; elle ne fit pas la lumière devant lui, son logis était dans les ténèbres et elle étendue toute salie. Son mari lui dit : « Qui donc a parlé avec toi? » Voilà qu'elle

lui dit : « Il n'y a personne qui ait parlé avec moi, excepté ton petit frère. Lorsqu'[il] vint prendre pour toi les semences, me trouvant assise toute seule, il me dit : « Viens, toi, que nous re-« posions ensemble une heure durant ; orne ta « [chevelure]. » Il me parla ainsi ; moi, je ne l'écoutai point : « Mais moi, ne suis-je pas ta « mère ? et ton grand frère n'est-il pas pour toi « comme un père ? » Ainsi lui dis-je. Il eut peur, il me battit pour que je ne te fisse point de rapport. Mais si tu permets qu'il vive, je suis morte ; car, vois, quand il viendra [le soir], comme je me suis plainte de ces vilaines paroles, ce qu'il fera est évident. »

Le grand frère devint comme une panthère du midi : il donna du fil à son couteau, il le mit dans sa main. L'aîné se tint derrière la porte de son étable, afin de tuer son petit frère, lorsqu'il viendrait, au soir, pour faire entrer ses bestiaux dans [l']étable. Et quand le soleil se coucha, et que le petit frère se chargea de toutes les herbes des champs, selon son habitude de chaque jour, et qu'il vint, la vache qui marchait en tête, à l'entrer dans l'étable, dit à son gardien : « Voici ton grand frère qui se tient devant toi, avec son couteau, pour te tuer ; sauve-toi devant lui ! » Quand il entendit ce que disait la vache qui

marchait en tête, la seconde lui ayant parlé de même, il regarda par dessous la porte de son étable, il aperçut les pieds de son grand frère qui se tenait derrière la porte, son [couteau à la] main; il posa son fardeau à terre, il se mit à courir à toutes jambes, et son grand frère partit derrière lui avec le couteau. Le petit frère cria vers Phrâ-Harmakhouti (1), disant : « Mon bon maître, c'est toi qui juges le faux du vrai ! » Et Phrâ entendit toutes ses plaintes, et Phrâ fit paraître une eau immense entre lui et son grand frère, et elle était pleine de crocodiles, et l'un d'eux se trouva d'un côté, l'autre de l'autre, et le grand frère par deux fois lança sa main pour frapper, par deux fois ne tua pas son petit frère : voilà ce qu'il fit. Son petit frère l'appela de la rive, disant : « Reste là, jusqu'à l'aube. Quand

(1) Les Égyptiens nommaient le soleil Râ et, avec l'article masculin, Prâ ou Phrâ. Ils considéraient chacune des phases de son cours comme une manifestation spéciale de son être, à laquelle répondaient une forme et un nom différents. Ils l'appelaient Atoum avant son lever; Harmakhouti (Hor dans les deux horizons) à son lever et à son coucher; Khopri (celui qui devient) ou Harpochrate (Hor l'enfant) à son lever; Râ, Shou, Anhour, Hor, en son midi; Shou et Nowri-Toum à son coucher. Phrâ-Harmakhouti est donc une manière mythologique d'exprimer le soleil. D'Harmakhouti, les Grecs ont fait Harmakhis; Harmakhis était personnifié dans le grand Sphinx de Gizêh, près des Pyramides.

le disque solaire se lèvera, je plaiderai avec toi devant lui, afin que je [rétablisse] la vérité, car je ne serai plus avec toi jamais, je ne serai plus dans les lieux où tu seras : j'irai au Val de l'Acacia (1) ! »

QUAND la terre s'éclaira et qu'un second jour fut, Phrâ-Harmakhouti s'étant levé, chacun d'eux aperçut l'autre. Le jeune homme parla à son grand frère, disant : « Pourquoi venir derrière moi afin de [me] tuer en fraude, sans avoir entendu ce que ma bouche avait à dire ? Mais moi, je suis cependant ton petit frère ! Mais toi, tu m'es comme un père ! Mais ta femme m'est comme une mère ! Or ne serait-ce pas, quand tu m'eus envoyé pour nous apporter des semences, que ta femme m'a dit : « Viens, passons une heure, cou- « chons-nous ! » Et, voici, elle a tourné cela pour toi en autre chose. » Il fit connaître à son grand frère tout ce qu'il y avait eu entre lui et la femme. Il jura par Phrâ-Harmakhouti, disant : « Toi, [venir derrière moi] pour [me] tuer en fraude,

(1) La Vallée de l'Acacia paraît être en rapport avec la Vallée funéraire, où Ammon, le dieu de Thèbes, allait faire une visite annuelle, soi-disant afin de rendre hommage à son père et à sa mère, qui passaient pour être enterrés dans la nécropole. Il est probable que le Val de l'Acacia est un nom mystique de l'autre monde.

t'être tenu, le poignard à la main, contre la porte, en embuscade, quelle infamie! » Il prit un couteau à couper les roseaux, il se trancha le membre, il le jeta à l'eau où le calmar (1) le dévora, il s'affaissa, il s'évanouit : le grand frère en maudit son cœur beaucoup, beaucoup, et resta là à pleurer tout haut, car il ne savait comment passer sur la rive où était son petit frère, à cause des crocodiles. Son petit frère l'appela, disant : « Ainsi, tu t'es figuré une mauvaise action! ainsi, tu ne t'es pas rappelé une seule bonne action ou une seule des choses que j'ai faites pour toi! Ah! va-t'en à ta maison, soigne toi-même tes bestiaux, car je ne demeurerai plus à l'endroit où tu seras, j'irai au Val de l'Acacia. Or, voici ce que tu feras pour moi : tu viendras prendre soin de moi si [tu] apprends qu'il m'est arrivé quelque chose. Car j'enchanterai mon cœur, je le placerai sur le sommet de la fleur de l'Acacia; et, si on coupe l'Acacia et que mon cœur tombe à terre, tu viendras le chercher; quand tu passerais sept années à le chercher, ne te rebute pas, mais, une fois que tu l'auras trouvé, mets-le dans un vase d'eau fraîche; alors je vivrai de nouveau, je rendrai le mal qu'on

(1) Dans la légende, Osiris, après avoir été divisé en morceaux par Typhon, était jeté au Nil. Tous les poissons avaient respecté les restes du dieu, sauf l'oxyrrhynque qui dévora le membre.

m'aura fait. Or, tu sauras qu'il m'est arrivé quelque chose, lorsqu'on te mettra une cruche de bière dans la main et qu'elle fera des bouillons : ne reste pas un moment de plus, après que cela te sera arrivé. » Il s'en alla au Val de l'Acacia, et son grand frère retourna à sa maison, la main sur sa tête, barbouillé de poussière (1). Lorsqu'il fut arrivé à sa maison, il tua sa femme, la jeta aux chiens, et demeura en deuil de son petit frère.

(1) Une des marques de douleur les plus fréquentes en Égypte comme dans le reste de l'Orient. On ramassait à terre de la poussière et de la boue pour s'en barbouiller le visage et la tête.

*
* *

Et beaucoup de jours après cela, le petit frère, étant au Val de l'Acacia sans personne avec lui, passait la journée à chasser les bêtes de la contrée, et venait se coucher le soir sous l'Acacia, au sommet de la fleur duquel son cœur était placé. Et beaucoup de jours après cela, il se construisit de sa main, dans le Val de l'Acacia, une villa remplie de toute bonne chose, afin de s'y établir. Comme il sortait de sa villa, il rencontra le Cycle des dieux (1) qui s'en allait régler les destins de leur Terre-Entière (2). Le cycle des dieux parla tous ensemble et lui dit : « Ah ! Bitiou, taureau

(1) La Trinité égyptienne, triplée en chacune de ses personnes, formait un ensemble théorique de neuf personnes divines, qu'on appelait *paoût nouterou*, « l'Ennéade, la neuvaine des dieux », ou, pour employer un terme plus vague, le Cycle des dieux. Cette Ennéade, dont chaque personne peut se décomposer en un nombre infini de formes secondaires, représentait la divinité égyptienne dans son unité multiple, telle que l'avaient conçue les écoles sacerdotales. Ici, elle est analogue, avec une idée abstraite en plus, aux dieux d'Homère qui s'en allaient souper chez les Éthiopiens, les plus justes des hommes.

(2) C'est-à-dire : « de l'Égypte ». Cf. plus haut, p. 6, note 3.

du Cycle des dieux (1), ne demeures-tu pas seul, après avoir quitté ton pays devant la femme d'Anoupou, ton grand frère ? Voici, sa femme est tuée, et tu lui as rendu tout ce qui avait été fait de mal contre toi. » Leur cœur souffrit pour lui beaucoup, beaucoup, et Phrâ-Harmakhouti dit à Khnoum : « Oh ! fabrique une femme à Bitiou, afin que tu ne restes pas seul (2). » Khnoum lui fit une compagne [pour] demeurer [avec lui], qui était parfaite en ses membres plus que femme en la Terre-Entière, car tous les dieux étaient en elle. Les Sept Hathors (3) vinrent la voir et dirent [d']une seule bouche : « Qu'elle meure de mort violente ! » Bitiou la désirait beaucoup, beaucoup :

(1) L'épithète de « Taureau » est au moins bizarre, appliquée à un eunuque. On ne doit pas oublier cependant que Bitiou est Osiris, et que sa mésaventure, tout en lui enlevant sur la terre la puissance virile, ne l'empêche pas, comme dieu, de garder ses facultés prolifiques. Dans une des formes de la légende, Osiris, mutilé, réussit à féconder Isis et devient le père d'Horus.

(2) Cette phrase renferme un brusque changement de personne. Dans la première partie, Phrâ s'adresse à Khnoum et lui dit : « Fabrique une femme à Bitiou » ; dans la seconde, il se tourne brusquement vers Bitiou et lui dit : « Afin que tu ne sois plus seul. »

(3) Les Sept Hathors, que nous retrouvons au *Conte du Prince Prédestiné*, jouent, dans la légende égyptienne, le même rôle qu'ont les fées marraines dans nos contes de fées. On a vu, dans la *Préface* de cet ouvrage, quelle forme leur prêtait la superstition populaire.

comme elle demeurait dans sa maison, tandis qu'il passait le jour à chasser les bêtes de la contrée, pour les déposer devant elle, il lui dit : « Ne sors pas dehors, de peur que le fleuve t'enlève; je ne saurais te délivrer de lui, car je suis une femme tout comme toi (1), et mon cœur est posé au sommet de la fleur de l'Acacia, et si un autre le trouve, je me battrai avec lui. » Il lui ouvrait son cœur sous toutes ses formes.

Et beaucoup de jours après cela, Bitiou étant allé à la chasse, selon son habitude de chaque jour, comme la jeune femme était sortie pour se promener sous l'Acacia qui était auprès de sa maison, voici, elle aperçut le fleuve qui tirait vers elle, elle se prit à courir devant lui, elle entra dans sa maison. Le fleuve appela l'Acacia, disant : « Que je m'empare d'elle ! » et l'Acacia livra une boucle de ses cheveux. Le fleuve la porta en Égypte, il la déposa au logis des blanchisseurs de Pharaon, v. s. f. (2). L'odeur de la boucle de cheveux se mit dans les vêtements de

(1) Ne pas oublier que Bitiou est devenu eunuque.

(2) Pharaon est une forme hébraïsée, puis grécisée, du titre *Per-âa*, « la Grande maison », qui sert à désigner tous les rois. V. s. f. est l'abréviation de la formule *Vie, santé, force*, qui suit toujours le nom d'un roi, ou un titre royal.

Pharaon, v. s. f.; l'on batailla avec les blanchisseurs de Pharaon, v. s. f., disant : « Odeur de parfum dans les vêtements de Pharaon, v. s. f.! » On se mit donc à batailler avec eux chaque jour, et ils ne savaient plus ce qu'ils faisaient, et le chef des blanchisseurs de Pharaon, v. s. f., vint au quai, car son cœur était dégoûté beaucoup, beaucoup, des querelles qu'on lui faisait chaque jour. Il s'arrêta, il se tint sur la berge, juste en face de la boucle de cheveux qui était dans l'eau; il fit descendre quelqu'un, on la lui apporta, trouvant qu'elle sentait bon beaucoup, beaucoup, et lui la porta à Pharaon, v. s. f. On amena les scribes magiciens de Pharaon, v. s. f. Ils dirent à Pharaon, v. s. f. : « Cette boucle de cheveux appartient à une fille de Phrâ-Harmakhouti qui a en elle l'essence de tous les dieux. O toi à qui la terre étrangère rend hommage, que des messagers aillent vers toute terre étrangère pour chercher cette fille, et le messager qui [ira] au Val de l'Acacia, que beaucoup d'hommes aillent avec lui pour la ramener. » Voici, Sa Majesté, v. s. f., dit : « C'est parfait, parfait, ce que nous avons dit; » et on fit partir les messagers. Et beaucoup de jours après cela, les hommes qui étaient allés vers la Terre étrangère vinrent faire rapport à Sa Majesté, v. s. f. Mais ceux qui étaient allés vers le Val de l'Acacia ne vinrent pas : Bitiou les tua,

et laissa un seul d'entre eux pour faire rapport à Sa Majesté, v. s. f. Sa Majesté, v. s. f., fit partir beaucoup d'hommes et d'archers, aussi des hommes de char, pour ramener la fille des dieux; [une] femme était avec eux et lui donna tous les beaux affiquets d'une femme. Cette femme vint en Égypte avec la fille des dieux, et on se réjouit d'elle dans la Terre Entière. Sa Majesté, v. s. f., l'aima beaucoup, beaucoup, et On (1) la salua Grande Favorite. On lui parla pour lui faire dire la condition de son mari, et elle dit à Sa Majesté, v. s. f. : « Qu'on coupe l'Acacia et qu'on le détruise ! » On fit aller des hommes et des archers avec leurs outils pour couper l'Acacia; ils arrivèrent à l'Acacia, ils coupèrent la fleur sur laquelle était le cœur de Bitiou, et il tomba mort en cette male heure.

Et quand la terre s'éclaira et qu'un second jour fut, après que l'Acacia eut été coupé, comme Anoupou, le grand frère de Bitiou, entrait dans sa maison et s'asseyait, ayant lavé ses mains, on lui donna une cruche de bière et elle fit des bouillons, on lui en donna un autre de vin et elle

(1) On, répondant à la forme du pronom indéfini *emtoutou* suivie du déterminatif divin, paraît désigner constamment le Pharaon. « On la salua » sera donc l'équivalent de « Pharaon la salua ».

se troubla. Il prit son bâton avec ses sandales, aussi ses vêtements avec ses outils, il se mit à marcher vers le Val de l'Acacia, il entra dans la villa de son petit frère et trouva son petit frère étendu sur sa natte, mort. Il pleura, quand il aperçut son petit frère étendu mort; il s'en alla pour chercher le cœur de son petit frère, sous l'Acacia à l'abri duquel son petit frère couchait le soir, il fit trois années de recherche sans rien trouver. Et il entamait la quatrième année, quand le cœur de son petit frère désira venir en Égypte et dit : « J'irai demain »; ainsi dit-il en son cœur (1). Et quand la terre s'éclaira et qu'un second jour fut, Anoupou alla sous l'Acacia, passa son temps à chercher; il revint le soir, et, regardant autour de lui pour chercher de nouveau, il trouva une baie, la retourna sens dessus dessous, et, voici, c'était le cœur de son petit frère. Il

(1) Les Égyptiens décomposaient la personne humaine en divers éléments distincts, doués chacun d'une sorte de vie indépendante. Le cœur, évoqué par Osiris, juge des Enfers, venait, après la mort, rendre témoignage des actions du défunt (*Todtb.*, ch. xxx). Il n'est donc pas étonnant de trouver le cœur de Bitiou vivant encore, après la chute de l'arbre sur lequel il avait été placé, et disant : « J'irai demain en Égypte ». Le texte ajoute : « ainsi dit-il en son cœur », qui est un idiotisme commun en Égypte, mais présente ici une apparence singulière. C'est en effet « le cœur » lui-même qui est supposé prononcer la phrase « en son cœur ».

apporta une tasse d'eau fraîche, l'y jeta et s'assit selon son [habitude] de chaque jour. Et lorsque la nuit fut, le cœur ayant absorbé l'eau, Bitiou tressaillit de tous ses membres, se mit à regarder fixement son frère aîné, puis défaillit (1). Anoupou, le grand frère, saisit la tasse d'eau fraîche où était le cœur de son petit frère ; celui-ci but, son cœur fut en sa place, et lui devint comme il était [autrefois]. Chacun d'eux embrassa l'autre, chacun parla avec son compagnon. Bitiou dit à son grand frère : « Voici, je vais devenir un grand taureau qui aura tous les bons poils, et dont on ne connaîtra pas la nature (2). Toi, assieds toi sur [mon] dos quand le soleil se lèvera, et, lorsque nous serons au lieu où est ma femme, je rendrai [tout le mal qui m'a été fait]. Toi, conduis-moi à l'endroit où l'On est, et on te fera toute bonne chose, on te chargera d'argent et

(1) Litt. : « son cœur fut en défaillance, le cœur lui faillit ». L'idiotisme égyptien, très-naturel partout ailleurs, est ici un véritable non-sens. Le cœur de Bitiou, n'étant pas encore en sa place, ne peut pas tomber en défaillance.

(2) Ce taureau est un Apis, Bitiou n'étant lui-même qu'une forme populaire d'Osiris. Apis devait avoir sur le corps un certain nombre de marques mystiques, dessinées par des poils de couleurs diverses. Il était noir, portait au front une tache blanche triangulaire, sur le dos la figure d'un vautour ou d'un aigle aux ailes éployées, sur la langue l'image d'un scarabée ; les poils de la queue étaient doubles. « Le scarabée, le vautour, et toutes

d'or pour m'avoir amené à Pharaon, v. s. f., car je serai un grand miracle et on se réjouira de moi dans la Terre-Entière, puis tu t'en iras dans ton bourg ». Et quand la terre s'éclaira et qu'un second jour fut, Bitiou se changea en la forme qu'il avait dite à son grand frère. Anoupou, le grand frère, s'assit sur son dos, à l'aube, et arriva à l'endroit où l'On était. On le fit remarquer à Sa Majesté, v. s. f., elle le regarda, elle entra en liesse beaucoup, beaucoup, elle lui fit grand fête beaucoup, beaucoup, disant : « C'est un grand miracle qui se produit ! » et on se réjouit de lui dans la Terre-Entière (1). On chargea d'argent et d'or le grand frère, qui s'établit dans son bourg; On lui donna des gens nombreux, des biens nombreux, et Pharaon, v. s. f., l'aima beau-

celles des autres marques qui tenaient à la présence et à la disposition relative des épis, n'existaient pas réellement. Les prêtres, initiés aux mystères d'Apis, les connaissaient sans doute seuls et savaient y voir les symboles exigés de l'animal divin, à peu près comme les astronomes reconnaissent, dans certaines dispositions d'étoiles, les linéaments d'un dragon, d'une lyre et d'une ourse. » (Mariette, *Renseignements sur les Apis*, dans le *Bulletin archéologique de l'Athenæum français*, 1855, p. 54.)

(1) Pendant le temps qui s'écoulait entre la mort d'un Apis et l'invention d'un autre Apis, l'Égypte entière était en deuil ; l'intronisation du nouvel Apis faisait cesser le deuil et était célébrée par de grandes fêtes. Le roman reproduit donc en cet endroit les habitudes de la vie réelle.

coup, beaucoup, plus que tout homme en la Terre-Entière.

Et beaucoup de jours après cela, le taureau entra dans le harem, se tint à l'endroit où était la favorite, se mit à lui parler, disant : « Vois, je vis pourtant. » Elle lui dit : « Toi, qui es-tu donc ? » Il lui dit : « Moi, je suis Bitiou. Tu as su faire abattre par Pharaon, v. s. f., l'Acacia sous lequel était ma demeure, si bien que je ne pusse plus vivre, et, vois, je vis pourtant, je suis taureau ». La favorite eut peur beaucoup, beaucoup, du propos que lui avait tenu son mari. Il sortit du harem, et Sa Majesté, v. s. f., vint passer un jour heureux avec elle : elle fut à la table de Sa Majesté et On fut bon pour elle beaucoup, beaucoup. Elle dit à Sa Majesté, v. s. f. : « Jure-moi par Dieu, disant : « Ce que tu « diras, je l'écouterai pour toi. » Il écouta tout ce qu'elle disait : « Qu'il me soit donné de manger le foie de ce taureau, car on n'en fera jamais rien. » C'est ainsi qu'elle lui parla. On s'affligea de ce qu'elle disait beaucoup, beaucoup, et le cœur de Pharaon en fut malade beaucoup, beaucoup. Et quand la terre s'éclaira et qu'un second jour fut, on célébra une grande fête d'offrandes en l'honneur du taureau, et on envoya un des premiers officiers de Sa Majesté, v. s. f., pour

faire égorger le taureau. Or, après qu'on l'eut fait égorger, comme il était sur l'épaule des hommes qui l'emportaient, il secoua son cou, il laissa tomber deux gouttes de sang vers les deux grands perrons (?) de Sa Majesté, v. s. f. : l'une d'elles fut d'un côté de la grande porte de Pharaon, v. s. f., l'autre de l'autre côté, et elles poussèrent en deux grands perséas (1), dont chacun était de toute beauté. On alla dire à Sa Majesté, v. s. f. : « Deux grands perséas ont poussé en grand miracle pour Sa Majesté, v. s. f., pendant la nuit, à côté de la grande porte de Sa Majesté, v. s. f. » ; et on se réjouit à cause d'eux dans la Terre-Entière, et On leur fit des offrandes.

Et beaucoup de jours après cela, Sa Majesté, v. s. f., sortit du portail (2) de lapis-lazuli, le cou ceint de guirlandes de toute sorte de fleurs ; il était sur son char de vermeil et sortit du palais royal, v. s. f., pour voir les perséas. La favorite sortit sur un char à deux chevaux, à la suite de Pharaon, v. s. f. Sa Majesté, v. s. f., s'assit sous un des perséas, [la favorite s'assit sous l'autre perséa. Quand elle fut assise, le perséa se mit] à

(1) Le Perséa était consacré à Osiris.

(2) Litt. : « *se leva* du portail ». Le roi étant le fils du Soleil, on se sert, pour rendre ses actions, des mêmes mots qu'on emploie à marquer les phases du soleil.

parler à sa femme : « Ah ! perfide ! Je suis Bitiou et je vis en dépit de toi. Tu as su faire couper par Pharaon, v. s. f., [l'Acacia] sous lequel était ma demeure, puis je suis devenu taureau, et tu m'as fait tuer ». Et beaucoup de jours après cela, comme la favorite était à la table de Sa Majesté, v. s. f., et qu'On était bon pour elle, elle dit à Sa Majesté, v. s. f. : « Jure-moi par Dieu, disant : « Ce que me dira la favorite, je l'écouterai pour « elle. » Dis ! » Il écouta tout ce qu'elle disait. Elle dit : « Qu'on abatte ces deux perséas, qu'on en fasse de bonnes planches ! » On écouta tout ce qu'elle disait. Et beaucoup de jours après cela, Sa Majesté, v. s. f., envoya des ouvriers habiles, on coupa les perséas de Pharaon, v. s. f., et se tenait là, regardant faire, la royale épouse, la favorite. Un copeau s'envola, entra dans la bouche de la favorite. Elle [l']avala et conçut. [On façonna les poutres,] et On en fit tout ce qu'elle voulut.

Et beaucoup de jours après cela, elle mit au monde un enfant mâle ; et on alla dire à Sa Majesté, v. f. s.: « Il t'est né un enfant mâle ! » On l'apporta, on lui donna des nourrices et des remueuses (1). On se réjouit dans la Terre-En-

(1) Cette charge de « remueuse » ou de « berceuse » était parfois remplie par des hommes : quelques hauts fonctionnaires de

tière, On se mit à faire un jour de fête, on commença d'être en son nom (1). Sa Majesté, v. s. f., l'aima beaucoup, beaucoup, sur l'heure, et On le salua fils royal de Koush (2). Et beaucoup de jours après cela, Sa Majesté, v. s. f., le fit prince héritier de la Terre-Entière. Et beaucoup de jours après cela, quand il fut resté [beaucoup d'années] prince héritier de [la Terre-Entière], Sa Majesté, v. s. f., s'envola vers le Ciel (3). Bitiou dit : « Qu'on m'amène les grands conseillers de Sa Majesté, v. s. f., que je les instruise de tout ce qui s'est passé à mon sujet. [On] lui amena sa femme, il plaida contre elle par devant eux, on exécuta leur sentence. On lui amena son grand

la XVIIIe dynastie en ont été investis. Le mot *khnomm*, qui la désigne, signifie au propre *dormir*, *assoupir* : le *khnomm* est donc au propre la personne qui endort l'enfant, la *monit* celle qui lui donne le sein.

(1) Cette phrase obscure semble signifier, ou qu'on commença à donner le nom du jeune prince aux enfants qui naquirent après lui, ou qu'on commença à mettre son nom dans le protocole des actes publics.

(2) Un des titres des princes de la famille royale. Le *fils royal de Koush* était, à proprement parler, le gouverneur du pays de Koush, c'est-à-dire de l'Éthiopie. Dans la réalité, ce titre pouvait ne pas être simplement honorifique : le jeune prince gouvernait lui-même, et faisait, dans les régions du haut Nil, l'apprentissage de son métier de roi.

(3) Un des euphémismes ordinaires du style officiel égyptien, pour dire qu'un roi est mort.

frère, et il le fit prince héritier de la Terre-Entière. Il fut vingt ans roi d'Égypte, puis passa de la vie, et son grand frère fut en sa place, dès le jour des funérailles.

Il est fini en paix ce livre, pour le compte du scribe trésorier Qagabou, du trésor de Pharaon, v. s. f., du scribe Hori, du scribe Meremapt, fait par le scribe Ennànà, le maître des livres. Quiconque parle de ce livre, Thot soit son allié.

LE

PRINCE PRÉDESTINÉ

LE *Conte du Prince prédestiné* est l'un des ouvrages que renferme le papyrus Harris, nº 500, du British Museum. Il a été découvert et traduit en anglais par M. Goodwin, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. III, p. 349-356, et dans les *Records of the Past*, t. II, p. 153-160, puis analysé rapidement par M. Chabas, d'après la traduction de M. Goodwin, *Comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1874, p. 118-120; le texte égyptien a été publié par M. Maspero, dans le *Journal Asiatique*, 1877-1878, et dans les *Études égyptiennes*, t. I, p. 1-47.

On dit que le manuscrit était intact au moment de la découverte ; il aurait été mutilé, quelques années plus tard, par l'explosion d'une poudrière, qui renversa en partie la maison où il était en dépôt, à Alexandrie d'Égypte. On pense qu'une copie, dessinée par M. Harris avant le désastre, a conservé les portions détruites dans l'original ; mais personne ne connait, pour le moment, l'endroit où se trouve cette copie. Dans son état actuel, le *Conte du Prince prédestiné* couvre quatre pages et demie. La dernière ligne de la première, de la seconde et de la troisième page, la première ligne de la seconde, de la troisième et de la quatrième page, ont disparu. Toute la moitié

de droite de la quatrième page, à partir de la ligne 8 jusqu'à la ligne 14, est effacée ou détruite presque entièrement. Enfin la cinquième page, outre quelques déchirures de peu d'importance, a perdu sur la gauche le tiers environ de toutes ses lignes. Néanmoins, le ton du récit est si simple et l'enchaînement des idées si facile à suivre, qu'on peut combler la plupart des lacunes et restituer la lettre même du texte. La fin se devine, grâce aux indications que fournissent les contes de même nature qu'on rencontre dans d'autres pays.

Il est difficile de déterminer au juste l'époque à laquelle remonte ce récit. Le lieu de la scène est alternativement l'Égypte et la Syrie du Nord, dont le nom est orthographié *Naharanna*, comme dans le *Papyrus Anastasi*, n° IV, pl. xv, l. 4. On ne saurait donc placer la rédaction du morceau plus tôt que la XVIII[e] dynastie, c'est-à-dire que le dix-septième siècle avant notre ère. D'autre part, la forme des lettres, l'usage de certaines ligatures, l'apparition de certaines tournures grammaticales nouvelles, rappellent invinciblement les papyrus thébains contemporains des derniers Ramsès. J'inclinerai donc à placer, sinon la rédaction première du conte, au moins la version que nous en fournit le Papyrus Harris, et l'écriture du manuscrit, vers la fin ou le milieu de la XX[e] dynastie, au plus tôt.

LE

PRINCE PRÉDESTINÉ

(XX° DYNASTIE)

IL y avait une fois un roi (1) à qui ne naissait pas d'enfant mâ[le. Son cœur en fut tout attristé, et] il [demanda] un garçon

(1) Le conteur ne dit pas explicitement de quel pays il s'agit; mais il emploie, pour désigner le père de son héros, le mot *souton*, qui est le titre officiel des rois d'Égypte : c'est donc en Égypte que se passent tous les événements racontés au début du conte.

aux dieux de son temps. Ils décrétèrent de lui en faire naître [un]; il coucha avec sa femme pendant la nuit, et alors [elle] conçut : accomplis les mois de la naissance, voici que naquit un enfant mâle. Quand les Hathors vinrent pour lui destiner un destin, elles dirent : « Qu'il meure par le crocodile, ou par le serpent, voire par le chien ! » Quand les gens qui étaient avec l'enfant [l']entendirent, ils [l']allèrent dire à Sa Majesté, v. s. f., [et] Sa Majesté, v. s. f., en eut le cœur tout attristé. Sa Majesté, v. s. f., [lui] fit con[struire une maison] élevée (?) sur la montagne, garnie d'hommes et de toutes les bonnes choses du logis du roi, v. s. f., car l'enfant n'en sortait pas. Et [quand] l'enfant fut grand, il monta sur la terrasse (1) de sa maison, et aperçut un chien, qui marchait derrière un homme, qui allait sur la route. Il dit à son page qui était avec lui : « Qu'est-ce qui marche der[rière] l'homme qui chemine sur [la] route ? » Le page lui dit : « C'est un chien ! » L'enfant lui dit : « Qu'on m'en apporte un tout pareil ! » Le page l'alla redire à Sa Majesté, v. s. f., et Sa Majesté, v. s. f.,

(1) Le toit des maisons égyptiennes était plat et formait, comme celui des temples, des terrasses sur lesquelles on venait prendre le frais. On y élevait souvent des kiosques légers, quelfois même, comme au temple de Dendérah, de véritables édicules en pierre de taille qui servaient de chapelle et d'observatoire.

dit : « Qu'on lui amène un jeune chien courant, [de peur que] son cœur ne s'afflige ! » Et, voici, on lui amena le chien.

Et, après que les jours eurent passé là-dessus, quand l'enfant eut pris de l'âge en tous ses membres, il envoya un message à son père, disant : « Allons ! pourquoi être comme les fainéants ? Puisque [je] suis destiné à [trois] destinées [fâcheuses, n']agirai-je jamais selon ma volonté ? Quant à Dieu, qu'il agisse à sa volonté ! » On [écouta tout ce qu'il disait, on lui donna] toute sorte d'armes ; [on lui donna aussi] son [chien] pour [le] suivre, on le transporta à la côte orientale (1), on lui dit : « Ah ! va où tu désires ! » Son chien [était] avec lui ; il s'en alla donc, selon son caprice, à travers le pays, vivant des prémices de tout le gibier du pays. Arrivé pour s'envo[ler] vers le prince de Naharanna (2),

(1) La côte orientale, c'est la Syrie, par rapport à l'Égypte : nous verrons en effet, plus loin, que le prince arrive au pays de Naharanna. Le *Naharanna*, plus connu sous le nom de *Nahrina*, n'est pas, comme on l'a cru, la Mésopotamie : c'est la Syrie Septentrionale, au nord d'Oms, entre l'Euphrate et l'Oronte.

(2) On pourra trouver bizarre que le prince, ignorant l'histoire de la princesse de Naharanna, arrivât dans le pays où elle se trouvait avec l'intention de s'envoler pour la conquérir. Aussi bien, l'auteur égyptien n'a-t-il songé qu'à mettre le lecteur par avance dans la confidence de ce qui allait se passer. C'est ainsi

voici, il n'était point né d'enfant au prince de Naharanna, [sauf] une fille. Or, lui ayant construit une maison, dont les soixante-dix fenêtres étaient éloignées du sol de soixante-dix coudées, il se fit amener tous les enfants des princes du pays de Khar (1), et il leur dit : « Celui qui atteindra la fenêtre de ma fille, elle lui sera [donnée] pour femme ! (2) »

Or, beaucoup de jours après que ces [événements] furent accomplis, tandis que les princes de Syrie étaient à leur occupation de chaque jour, le prince d'Égypte étant venu à passer à l'endroit où ils étaient, ils conduisirent le prince à leur maison, ils le mirent au bain, ils donnèrent la provende à ses chevaux, ils firent toutes sortes de

que, dans le *Roman des deux Frères*, les magiciens de Pharaon, tout en ignorant l'endroit précis où est la femme que Pharaon convoite, envoient des messagers vers toutes les contrées, et recommandent spécialement qu'on donne une escorte au messager qui se rendait dans le Val de l'Acacia, comme s'ils savaient que là résidait la fille des dieux.

(1) Le nom de *pays de Khar* paraît avoir désigné la Palestine et la Cœlé-Syrie, c'est-à-dire le pays au sud de Naharanna, moins la côte phénicienne.

(2) Le prince de Naharanna impose-t-il aux prétendants une épreuve magique ? Je serais tenté de le croire, en voyant que, plus loin, le fils du roi d'Égypte *conjure les dieux*, avant d'entrer en lice à son tour. Nous verrons d'ailleurs, dans le *Conte de Satni*, un personnage *s'envoler vers le ciel*, au moyen des talismans du dieu Phtah.

choses pour le prince : ils le parfumèrent, ils lui oignirent les pieds, ils lui donnèrent de leurs pains, ils lui dirent en manière de conversation : « D'où viens-tu, bon jeune homme ? » Il leur dit : « Moi, je suis fils d'un officier de chars (1) du pays d'Égypte. Ma mère mourut, mon père prit une autre femme. Quand survinrent des enfants, elle se mit à me haïr, et je me suis enfui devant elle. » Ils le serrèrent dans leurs bras, ils le couvrirent [de baisers.

Or, après que beaucoup de jours eurent passé] là-[dessus], il dit aux princes : « Que faites-[vous] donc ici ? » Ils lui dirent : « [Nous passons notre temps] à faire ceci : [nous nous envolons, et celui qui] atteindra [la fe]nêtre de la fille du prince de Naha[ranna, on] la lui donnera pour [femme. » Il] leur dit : « S'il vous plaît, je conjurerai les dieux, et j'irai m'envoler avec vous. » Ils allèrent s'envoler comme [c'était] leur occupation de chaque jour, et le prince se tint éloigné pour voir, et la figure de la fille du chef de Naharanna [se tourna vers] lui. Or, après que [des jours] eurent passé là-dessus, le prince s'en alla

(1) Goodwin traduit *horseman* : le mot *sinni*, que porte le texte, désigne un officier de chars de rang inférieur, mais dont on ne peut pas, pour le moment, désigner la place dans la hiérarchie militaire de l'Égypte.

pour s'envoler avec les enfants des chefs, et il s'envola, et il atteignit la fenêtre de la fille du chef de Naharanna; elle le baisa et l'embrassa dans tous ses membres.

On s'en alla pour réjouir le cœur du père de la princesse, et on lui dit : « Un des hommes a atteint la fenêtre de ta fille. » Le prince interrogea le messager, disant : « Le fils duquel des princes ? » On lui dit : « Le fils d'un officier de cavalerie, venu en fugitif du pays d'Égypte, pour [échapper à] sa [belle-]mère, quand elle eut des enfants. » Le prince de Naharanna se mit très-fort en colère. Il dit : « Est-ce que moi je donnerai ma fille au transfuge du pays d'Égypte ? Qu'il s'en retourne ! » On alla dire [au prince] : « Retourne-t'en au lieu d'où tu es venu. » Mais la princesse le saisit, et elle jura par Dieu, disant : « Par Phrâ Har[makhouti] ! si on me l'arrache, je ne mangerai plus, je ne boirai plus, je mourrai sur [l'heure.] » Le messager alla pour [répéter] tous les discours qu'elle avait tenus à son père; et le prince envoya des gens pour tuer le jeune homme, tandis qu'il était dans sa maison. La princesse [leur] dit : « Par Phrâ ! si on le tue, au coucher du soleil, je serai morte; je ne passerai pas une heure de vie, [plutôt que de rester séparée de lui !] » On l'[alla dire] à son père. Le

[prince fit amener] le [jeune homme avec la] princesse. [Le jeune homme fut saisi de] terreur, quand [il vint devant] le prince ; mais celui-ci l'embrassa, le couvrit de baisers et lui dit : « [Conte-moi qui] tu es, car voici, tu es pour moi un enfant ! » Le jeune homme dit : « Moi, je suis l'enfant d'un officier de cavalerie du pays d'Égypte. Ma mère mourut, mon père prit une autre femme. Elle se mit à me haïr, et moi je me suis enfui devant elle. » Le chef lui donna sa fille pour femme ; il lui donna [une maison, des vassaux], des champs, aussi des bestiaux, [et toute] sorte de bonnes choses.

Or, après que [les jours] eurent passé là-dessus, le jeune homme dit à sa femme : « Je suis prédestiné à trois destins : le crocodile, le serpent, le chien. » Elle lui dit : « Qu'on tue [le chien] qui t'appartient. » Il lui dit : « [S'il te plaît,] je ne tuerai pas mon chien, que j'ai élevé quand il était petit ! » Elle [craignit] pour son mari beaucoup, beaucoup, et [elle] ne le laissa plus sortir seul. On . . . . [et on conduisit] le [prince vers] la terre d'Égypte, pour s'y promener à travers le pays (1). Or voici le cro-

(1) Peut-être : pour *chasser* dans ce pays.

codile du fleuve [sortit du fleuve] (1), et il vint au milieu du bourg où était le prince. [On l'enferma dans un logis], où il y avait un géant. Le géant ne laissait point sortir le crocodile, et quand le crocodile [dormait], le géant sortait pour se promener. Et quand le soleil se [levait, le géant rentrait dans le logis, et cela] tous les jours, pendant un intervalle d'un mois deux jours.

Et, après que les jours eurent passé là-dessus, le prince resta pour se divertir dans sa maison. Quand la nuit vint, le prince se coucha sur sa natte, et le sommeil s'empara de ses membres. Sa femme emplit un . . . . Quand un [serpent] sortit [de son] trou, pour mordre le prince, voici sa femme était auprès de lui, [mais] non couchée. Alors les [servantes donnèrent du lait] au serpent; il en but, il s'enivra, il resta couché le ventre en l'air, et [la femme] le [fit pé]rir avec des coups de sa pique. On réveilla le mari, [qui fut saisi d'étonnement], et elle lui dit: « Vois! ton dieu t'a donné un de tes sorts entre

(1) Pas plus que dans le *Conte des deux Frères*, l'auteur égyptien ne nomme le fleuve dont il s'agit: il emploie le mot *Ioumâ, iôm, le fleuve,* et cela lui suffit. L'Égypte n'avait en effet d'autre fleuve que le Nil, et le lecteur égyptien comprenait sur-le-champ qu'en lui donnant le terme générique *iôm*, on ne pouvait vouloir lui parler que du Nil.

tes mains ; il [te] donnera [les autres. » Il] présenta des offrandes à Dieu, l'adora et exalta sa puissance, tous les jours de sa vie.

Et a[près que les jours eurent passé là-dessus], le prince sortit pour se promener dans le voisinage de son domaine ; [et comme il] ne sortait jamais [seul], voici son chien était derrière lui. Son chien prit le champ pour [poursuivre du gibier, et] lui se mit à courir derrière son chien. Quand il fut arrivé au fleuve, il descendit vers le bord du [fleuve, à la suite de son] chien, et alors sortit le crocodile, et l'entraîna vers l'endroit où était le géant. [Celui-ci sortit et sauva le prince ; alors le] crocodile, il [dit au] prince : « Ah ! moi, je suis ton destin qui te poursuit, [quoi que tu fasses, tu seras ramené] sur mon chemin (?) à moi et au géant. Or, vois, je vais te laisser aller : si le .... tu [sauras] que mes enchantements ont triomphé et que le géant est tué ; et si tu vois que le [géant] est tué, [tu ver]ras ta [mort] ! »

Et quand la terre se fut éclairée et qu'un second jour fut, lorsque vint ....

La prophétie du crocodile est trop mutilée pour que je puisse en garantir le sens exact. On devine

seulement que le monstre pose à son adversaire une sorte de dilemme fatal : ou le prince remplira une certaine condition, et alors il vaincra le crocodile, ou il ne la remplira pas, et alors « il verra la mort. » La fin du récit n'est pas difficile à restituer : tous les lecteurs de contes la devinent. Le prince triomphait du crocodile, mais le chien, dans l'ardeur de la lutte, blessait mortellement son maître et accomplissait, sans le vouloir, la prédiction des Hathors.

LE

CONTE DE SATNI-KHÂMOÏS

Le manuscrit de ce conte porte la date de l'an xxxv d'un roi dont le nom n'a jamais été écrit. Il ne peut être question ici que de Ptolémée II Philadelphe (284-246) ou de Ptolémée VIII Sôter II (117-81), qui seuls ont régné plus de trente-cinq ans. Le type de l'écriture et les particularités de la langue me font pencher pour le premier de ces deux princes.

Il fut découvert à Thèbes en 1864, dans la nécropole de Déïr-el-Médinèh, puis publié en *fac-simile* par Mariette, *Les Papyrus du Musée de Boulaq*, 1871, t. I, pl. 29-32. Il se composait primitivement de six pages numérotées de 1 à 6. Les deux premières sont perdues, et le commencement de toutes les lignes de la troisième fait défaut. Il a été signalé et traduit pour la première fois par :

Brugsch, *Le Roman de Setnau contenu dans un papyrus démotique du Musée égyptien à Boulaq*, dans la *Revue archéologique*, IIe série, t. XVI (sept. 1867), p. 161-179.

Viennent ensuite :

Lepage-Renouf, *The Tale of Setnau* (from the version of Dr Heinrich Brugsch-Bey), dans les *Records of the Past*, 1875, t. IV, p. 129-148.

E. Révillout, *Le Roman de Setna, Étude philologique et cri-*

Le manuscrit de ce conte porte la date de l'an xxxv d'un roi dont le nom n'a jamais été écrit. Il ne peut être question ici que de Ptolémée II Philadelphe (284-246) ou de Ptolémée VIII Sôter II (117-81) qui seuls ont régné plus de trente-cinq ans. Le type de [illegible] particularités de la langue me font pencher [illegible] deux princes.
[illegible] décou[illegible] [illegible]ole de Déïr-
[illegible]h, [illegible] les Papyrus
[illegible] posait pri-
[illegible] deux pre-
[illegible]s lignes de
[illegible]our la pre-

[illegible]apyrus démo-
[illegible] archéologique,

[illegible] versio[illegible]
[illegible] Pa[illegible]

[illegible]ologiq[illegible]

tique avec traduction mot à mot du texte démotique, introduction historique et commentaire grammatical. Paris, Leroux, 1877, in-8° (autographié), 224 p., 2e et 3e livraisons (la 1re livraison n'a point paru).

G. Maspero, *Une page du Roman de Satni, transcrite en hiéroglyphes*, dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache und Alterthumskunde*, 1877, p. 132-146; 1878, p. 72-84; 1880, p. 15-22.

Brugsch, *Setna, ein altægyptischer Roman von H. Brugsch-Bey, Kairo-Sendschreiben an D. Heinrich Sachs-Bey zu Kairo*, dans la *Deutsche Revue*, III, 1 (novembre 1878), p. 1-21.

G. Maspero, traduction du conte entier, moins les huit premières lignes du premier feuillet restant, dans le *Nouveau fragment de commentaire sur le second livre d'Hérodote*. Paris, Chamerot, 1879, in-8o, de la page 22 à la page 46. Lue à l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France*, en mai-juin 1878, publiée dans l'*Annuaire* de cette Société pour 1878.

E. Révillout, *Le Roman de Setna*, dans la *Revue archéologique*, 1879. Paris, Didier, in-8o, 24 p. et 1 planche. Tirage à part.

Tout le début, jusqu'au point où le manuscrit commence, est restitué, autant que possible, avec les formules mêmes employées dans le reste du récit. Une note indique où finit la restitution et où commence ce qui subsiste du conte original.

LE

CONTE DE SATNI-KHÂMOÏS

(ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE)

IL y avait une fois un roi, nommé Ousirmarî, v. s. f. (1), et ce roi avait deux fils d'une même mère : Satni Khâmoïs était le nom de l'aîné, Anhathorerôou le nom du second. Et Satni Khâmoïs était fort instruit

(1) Je rappelle une fois de plus au lecteur que ce début est une restitution, et que le texte original des deux premières pages est détruit.

en toutes choses : il savait lire les livres en écriture sacrée et les livres de la *Double maison de vie* (1), et les ouvrages qui sont gravés sur les stèles et sur les murs des temples, et il connaissait les vertus des amulettes et des talismans, et il s'entendait à les composer et à rédiger des écrits puissants, car c'était un magicien qui n'avait point son pareil en la terre d'Égypte.

Or, un jour qu'il était avec les savants du roi, v. s. f., et qu'il parlait avec eux des écrits et de la force qu'ils possédaient, un d'eux qui était fort vieux se prit à rire. Satni lui dit : « Pourquoi te ris-tu de moi ? » Le vieillard dit : « Je ne ris point de toi ; mais puis-je m'empêcher de rire quand tu parles ici d'écrits qui n'ont aucune puissance ? Si vraiment tu désires lire un écrit efficace, viens avec moi ; je te ferai aller au lieu où est ce livre que Thot a écrit de sa main lui-même, et qui te mettra immédiatement au-dessous des dieux. Les deux formules qui y sont écrites, si tu en récites la première, tu charmeras le ciel, la terre, l'enfer, les montagnes, les eaux ; tu connaîtras les oiseaux du ciel et les reptiles tous tant qu'ils sont ; tu verras les poissons, car la force divine les fera monter à la surface. Si tu

(1) C'est-à-dire les livres magiques de la bibliothèque sacerdotale.

lis la seconde formule, encore que tu serais dans la tombe, tu auras la forme que tu avais sur la terre; même tu verras le soleil se levant au ciel, et son cycle de dieux, la lune en la forme qu'elle a lorsqu'elle paraît. » Satni dit au vieillard: « Par la vie! qu'on me dise ce que tu souhaites, et je te le ferai donner; mais mène-moi au lieu où est le livre! » Le vieillard dit à Satni: « Le livre en question n'est pas mien. Il est au milieu de la nécropole, dans la tombe de Noferképhtah, fils du roi Mînibphtah (1), v. s. f. Garde-toi bien de lui enlever ce livre; car il te le ferait rapporter, une fourche et un bâton à la main, un brasier allumé sur la tête. » Sur l'heure que le vieillard parla à Satni, celui-ci ne sut plus en quel endroit du monde il se trouvait; il alla devant le roi, et il dit devant le roi toutes les paroles que le prêtre lui avait dites. Le roi lui dit : « Que désires-tu? » Il lui dit : « Permets que je descende dans le tombeau de Noferképhtah, fils du roi Mînibphtah, v. s. f. Je prendrai Anhâthorerôou (2), mon frère, avec moi, et je rapporterai ce livre. » Il

(1) Brugsch, dans sa dernière traduction, lit *Mer-kheper-ptah* le nom de ce Pharaon : il me semble que sa première lecture, *Mer-neb-phtah*, ou *Minibphtah*, est la vraie.

(2) Brugsch lit *An-ha-hor-rau* (1867) ou *An-ha-hor-ru* (1878) ; ce n'est qu'une simple différence de transcription.

se rendit à la nécropole de Memphis, avec Anhâthorerôou, son frère. Ils passèrent trois jours et trois nuits à chercher parmi les tombes qui sont dans la nécropole de Memphis, lisant les stèles de la *Double maison de vie*, récitant les inscriptions qu'elles portaient; le troisième jour, ils connurent l'endroit où reposait Noferképhtah. Lorsqu'ils eurent reconnu l'endroit où reposait Noferképhtah, Satni récita sur lui un écrit, et un vide se fit dans la terre, et Satni descendit vers le lieu où était le livre.

QUAND Satni descendit dans la tombe où était Noferképhtah, il la trouva claire comme si le soleil y entrait, car la lumière sortait du livre, et elle éclairait tout à l'entour (1). Et Noferképhtah n'était pas seul dans la tombe, mais sa femme Ahouri et Mîkhonsou (2), son fils, étaient avec lui; car, bien que leurs corps reposassent à Coptos, leur double (3) était avec lui

(1) Cf. plus loin le passage (p. 70) où Satni enlève le livre, et où la nuit se fait dans le tombeau, puis celui (p. 79) où, le livre étant rapporté, la lumière reparait.

(2) Brugsch a lu *Merhu*, puis *Mer-ho-nefer*, le nom de l'enfant : ces lectures ne sont certainement pas exactes. Celle que je propose est douteuse.

(3) Le *ka* ou *double* était cette partie de l'être humain qui subsistait après la mort et habitait le tombeau. Il fallait le nour-

par la vertu du livre de Thot. Et, quand Satni pénétra dans la tombe, Ahouri se dressa et lui dit : « Toi, qui es-tu ? » Il dit : « Je suis Satni-Khâmoïs, fils du roi Ousirmarî, v. s. f. : je suis venu pour avoir ce livre de Thot, que j'aperçois entre toi et Noferképhtah. Donne-le-moi, sinon, je te le prendrai de force. » Ahouri dit : « Je t'en prie, ne t'emporte point, mais écoute plutôt tous les malheurs qui nous sont arrivés à cause de ce livre dont tu dis : « Qu'on me « le donne ! » Ne dis point cela, car, à cause de lui, on nous a pris le temps que nous avions à rester sur terre.

Je m'appelle Ahouri, fille du roi Mînib-« phtah, v. s. f., et celui que tu vois là, « à côté de moi, est mon frère Nofer-« képhtah. Nous sommes nés d'un même père « et d'une même mère, et nos parents n'avaient « point d'autres enfants que nous. Quand vint

rir, l'habiller, le distraire ; aussi est-ce à lui qu'on donnait les offrandes funéraires. (Cf. Lepage-Renouf, *On the true sense of an important Egyptian word*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. VI, p. 494-508, et Maspero, *Histoire des âmes dans l'ancienne Égypte*, dans le *Bulletin de l'Association scientifique de France*, 1879, n° 594, p. 381-383).

« l'âge de me marier, on m'amena devant le « roi, au moment de se divertir devant le « roi (1) : j'étais très-parée, et l'on me trouva « belle. Le roi dit : « Voici qu'Ahouri, notre « fille, est déjà grande, et le temps est venu de « la marier. Avec qui marierons-nous Ahouri, « notre fille? » Or, j'aimais Noferképhtah, « mon frère, extrêmement, et je ne désirais « d'autre mari que lui (2). Je le dis à ma mère, « elle alla trouver le roi Mînibphtah, elle lui « dit : « Ahouri, notre fille, aime son frère « Noferképhtah : marions-les ensemble, comme « c'est la coutume. » Quand le roi entendit « toutes les paroles que ma mère avait dites, il « dit : « Tu n'as eu que deux enfants, et tu veux « les marier l'un avec l'autre? Ne vaut-il pas « mieux marier Ahouri avec le fils d'un général « d'infanterie et Noferképhtah avec la fille d'un « autre général d'infanterie? » Elle dit : « Est-

(1) On voit, par les tableaux du *Pavillon* de Médînét-Thabou, que, chaque jour, le roi se rendait au harem pour s'y divertir avec ses femmes : c'est probablement ce moment de la journée que notre conte appelle *le moment de se divertir avec le roi*.

(2) L'usage universel en Égypte était que le frère épousât une de ses sœurs. Les dieux et les rois eux-mêmes donnaient l'exemple, et l'habitude de ces unions, qui nous paraissent monstrueuses, était si forte, que les Ptolémées, bien que d'origine grecque, finirent par s'y soumettre. La célèbre Cléopâtre avait eu successivement ses deux frères pour maris.

« ce toi qui me repousses? (1) Si je n'ai pas « d'enfants après ces deux enfants-là, n'est-ce « pas la loi de les marier l'un à l'autre? — Je « marierai Noferképhtah avec la fille d'un chef « de troupes, et Ahouri avec le fils d'un autre « chef de troupes, comme il arrive souvent dans « notre famille. » Quand ce fut le moment de « se divertir devant le roi, voici, on vint me « chercher, on m'amena au divertissement; « j'étais très-parée, mais je n'avais plus ma mine « de la veille, car le roi ne me dit-il pas : « Est- « ce pas toi qui as envoyé vers moi pour ces « paroles de désobéissance: « Que je me marie « avec Noferképhtah mon frère aîné? » Je lui « dis: « Eh bien! qu'on me marie avec le fils « d'un général d'infanterie, et qu'on marie No- « ferképhtah avec la fille d'un autre général « d'infanterie, comme cela est arrivé souvent « dans notre famille. » — Je ris, le roi rit, le « roi dit au chef de la maison royale : « Qu'on

(1) Ici commence la partie conservée du texte. Dans la restitution qui précède, j'ai essayé de n'employer, autant que possible, que des expressions et des données empruntées aux feuillets restants. Bien entendu, les six petites pages de français qui précèdent ne représentent pas, à beaucoup près, la valeur des deux feuillets démotiques perdus : je me suis borné à reconstruire un début général, qui permît aux lecteurs de comprendre l'histoire, sans développer le détail des événements.

« emmène Ahouri à la maison de Noferkèphtah « pendant cette nuit. Qu'on emporte toute sorte « de beaux cadeaux avec elle. » Ils m'emme- « nèrent comme épouse à la maison de Noferké- « phtah, et le roi ordonna qu'on m'apportât un « grand douaire en or et en argent sur les biens « de la maison royale. Noferkèphtah passa un « jour heureux avec moi; il reçut toutes les « choses de la maison royale, et reposa avec moi « pendant la nuit, mais sans connaître qui « j'étais (1). Quand il vit qu'il avait reposé avec « moi, que pouvions-nous faire, sinon que cha- « cun de nous aimât l'autre? Quand vint le « temps de mes menstrues, voici, je n'eus point « de menstrues. On l'alla annoncer au roi, et « son cœur s'en réjouit beaucoup, et il me fit « apporter toute sorte d'objets précieux, et il me « fit apporter de beaux cadeaux en or, en ar- « gent, en étoffes de fin lin. Quant vint pour « moi le temps d'enfanter, j'enfantai ce petit en- « fant qui est devant toi. On lui donna le nom « de Mîkhonsou, et on l'inscrivit sur les registres « de la *Double maison de vie*.

(1) Le roi avait parlé plus haut de marier Noferkèphtah avec la fille d'un général. Noferkèphtah devait penser que la femme qu'on lui amenait, et qu'il n'avait probablement vue que voilée, n'était pas sa sœur; il ne reconnut donc à qui il avait eu à faire que le lendemain, le mariage une fois consommé.

Et beaucoup de jours après cela, Noferképhtah « semblait n'être sur terre que pour courir « après les écrits qui sont dans les tombeaux des « rois, et les stèles des scribes de la *Double mai-* « *son de vie,* ainsi que les écrits qui sont tracés « sur elles, car il s'intéressait aux écrits extrême- « ment. Après cela, il y eut procession de Phtah : « Noferképhtah entra au temple pour prier « devant le dieu, et suivit la procession, déchif- « frant les écrits qui sont sur les chapelles des « dieux. Un prêtre de Phtah l'entendit, qui le « méprisa et rit. Noferképhtah lui dit : « Pour- « quoi te railles-tu de moi ? » Le prêtre dit : « Je « ne me raille point de toi ; mais puis-je m'em- « pêcher de rire, quand tu lis ici des écrits qui « n'ont aucune puissance ? Si vraiment tu désires « lire un écrit, viens à moi, je te ferai aller au « lieu où est ce livre que Thot a écrit de sa main, « lui-même, et qui te mettra immédiatement « au-dessous des dieux. Les formules qui y sont « écrites, si tu récites la première, tu charmeras « le ciel, la terre, l'enfer, les montagnes, les « eaux ; tu connaîtras les oiseaux du ciel et « les reptiles, tous tant qu'ils sont ; tu verras « les poissons, car la force divine de l'eau les « fera monter à la surface. Si tu lis la se- « conde formule, encore que tu serais dans la « tombe, tu auras la forme que tu avais sur

« terre ; même tu verras le soleil se levant au « ciel, et son cycle de dieux, la lune en la forme « qu'elle a lorsqu'elle paraît (1). » Noferképhtah « dit au prêtre : « Par la vie ! qu'on me dise ce « que tu souhaites, et je te le ferai donner ; mais « mène-moi au lieu où est ce livre. » Le prêtre « dit à Noferképhtah : « Si tu désires que je « t'envoie au lieu où est ce livre, tu me donne- « ras cent pièces d'argent (2) pour ma sépulture, « et tu me feras faire deux cercueils (3) de prêtre

(1) Les facultés que le second feuillet du livre de Thot accorde à celui qui le possède sont les mêmes que celles qu'assurait au mort la connaissance des prières du *Rituel funéraire*. Il s'agissait, pour le mort, de pouvoir ranimer son corps momifié et de s'en servir à son gré ; il s'agissait, pour le vivant, de voir, non plus l'astre soleil, mais le dieu même, dont l'astre cachait la forme, et les dieux qui l'accompagnaient.

(2) Le texte porte cent *outens*. L'*outen* pesait de 0.89 à 0.91 grammes en moyenne : cent outens représenteraient donc entre 8 kilogr. 9 et 9 kilogr. 1 d'argent, soit, *en poids*, plus de 1,800 fr. de notre monnaie.

(3) Le mot égyptien n'est pas lisible. La demande du prêtre n'a d'ailleurs rien d'extraordinaire pour qui connaît un peu les mœurs du pays. Les rois et les grands seigneurs commençaient d'ordinaire à faire creuser leur tombe au moment qu'ils entraient en possession de leur héritage. Il serait fort possible qu'en Égypte, comme en Chine, le cadeau d'un cercueil ait été fort estimé. Les *deux cercueils* du prêtre étaient nécessaires à un enterrement riche : chaque momie de distinction avait, outre son cartonnage, deux cercueils en bois s'emboîtant l'un dans l'autre, comme on peut le voir au Musée du Louvre *(Salle Funéraire)*.

« riche. » Noferképhtah appela un page et lui « commanda de donner les cent pièces d'argent « au prêtre ; il lui fit apporter les deux cercueils ; « bref, il fit tout ce que le prêtre avait dit. Le « prêtre dit à Noferképhtah : « Le livre en ques- « tion est au milieu du fleuve de Coptos (1), dans « un coffret de fer. Le coffret de fer est dans un « coffret de bronze ; le coffret de bronze est dans « un coffret de bois de palme ; le coffret de « bois de palme est dans un coffret d'ivoire et « d'ébène ; le coffret d'ivoire et d'ébène est dans « un coffret d'argent ; le coffret d'argent est dans « un coffret d'or, et le livre est dans celui-ci (2). « Et il y a un fourmillement de serpents, de « scorpions et de toute sorte de reptiles autour « du coffret dans lequel est le livre, et il y a un « serpent immortel enroulé autour du coffret en « question. »

(1) Le Nil, en traversant chaque nome, recevait un nom spécial : le *fleuve de Coptos* est donc, ici, la partie du Nil qui passe dans le nome de Coptos.

(2) En comparant cet endroit au passage où Noferképhtah trouve le livre, on verra que l'ordre des coffrets n'est pas le même. Le scribe s'est trompé ici dans la manière d'introduire l'énumération. Il aurait dû dire : « Le coffret de fer *renferme* « un coffret de bronze ; le coffret de bronze *renferme* un coffret « en bois de palme, etc. ; » au lieu de : « Le coffret de fer « *est dans* un coffret de bronze ; le coffret de bronze *est dans* « un coffret de bois de palme, etc. »

Sur l'heure que le prêtre parla à Noferképhtah, « celui-ci ne sut plus en quel endroit du « monde il se trouvait. Il sortit du temple ; il « s'entretint avec moi de tout ce que lui avait « dit le prêtre. Il me dit : « Je vais à Coptos, et « j'en rapporterai ce livre ; je ne m'attarde pas « en ce pays du Nord. » Je me mis en colère « contre le prêtre, disant : « Prends garde à toi « au sujet de ce que tu lui as dit, de peur que tu « ne m'amènes le chagrin, et que tu ne nous ap- « portes l'hostilité du pays de Thébaïde (1). » Je « parlai moi-même avec Noferképhtah pour qu'il « n'allât pas à Coptos, mais il ne m'écouta pas. « Il alla devant le roi, et il dit devant le roi « toutes les paroles que le prêtre lui avait dites. « Le roi lui dit : « Qu'est-ce que tu désires ? » « Il lui dit : « Qu'on me donne la cange royale « toute équipée ; je prendrai Ahouri, ma sœur, « et Mîkhonsou, son petit enfant, au midi, « avec moi, et j'apporterai ce livre. » Le roi ne « tarda pas à nous donner la cange toute équi-

(1) Le pays de Thébaïde et la ville de Thèbes sont représentés sous la forme d'une déesse. Il se pourrait donc que l'*hostilité du pays de Thébaïde* fût, non pas l'hostilité des habitants du pays, qui reçurent bien les visiteurs quand ceux-ci débarquèrent à Coptos, mais l'hostilité de la déesse en laquelle s'incarnait le pays de Thébaïde, et qui devait voir avec peine lui échapper le livre confié par Thot à sa garde.

« pée. Nous montâmes au port sur elle : nous « fîmes le voyage, nous arrivâmes à Coptos. « Quand on l'annonça aux prêtres d'Isis de Cop- « tos et au supérieur des prêtres d'Isis, voici « qu'ils descendirent au-devant de nous : ils se « rendirent sans tarder au-devant de Noferké- « phtah, et leurs femmes descendirent au-devant « de moi. Nous débarquâmes, nous allâmes au « temple d'Isis et d'Harpocrate. Noferképhtah fit « venir un bœuf, une oie et du vin, offrit un « holocauste et une libation devant Isis de « Coptos et Harpocrate; puis on nous emmena « dans une maison, qui était fort belle et pleine « de toute sorte de bonnes choses. Noferképhtah « passa quatre jours à se divertir avec les prêtres « d'Isis de Coptos, tandis que les femmes des « prêtres d'Isis de Coptos se divertissaient avec « moi (1). Arrivé le matin de notre cinquième « jour, Noferképhath fit venir le grand-prêtre « d'Isis de Coptos et les prêtres devant lui. Il « fabriqua une barque (2) remplie de ses ouvriers

(1) L'expression littérale pour se divertir est *faire un jour heureux*.

(2) On trouve dans le roman d'Alexandre la description d'une barque magique analogue construite par le roi-sorcier Nectanébo. Les ouvriers et leurs outils sont des figurines magiques auxquelles la formule prononcée par Noferképhtah *donne la vie et le souffle*, comme faisait le chapitre VI aux figurines

« et de leurs outils ; il récita un écrit sur eux, « leur donna la vie, leur donna le souffle, les « jeta à l'eau. Il remplit la cange royale de « sable, il prit congé de moi (1), il monta au « port, et je m'installai moi-même sur la rivière « de Coptos, pour savoir ce qui lui arriverait.

Il dit : « Travailleurs, travaillez pour moi jus- « ques au lieu où est ce livre, » et ils travail- « lèrent pour lui, la nuit comme le jour, afin « de le faire arriver en cet endroit. Le troisième « jour, il jeta le sable devant lui, et un vide se « fit dans le fleuve. Lorsqu'il eut reconnu un « fourmillement de serpents, de scorpions et de « toute sorte de reptiles autour du lieu où se « trouvait le livre, et qu'il eut reconnu un ser- « pent éternel autour du coffret lui-même, il ré- « cita un écrit sur le fourmillement de serpents, « de scorpions et de reptiles qui était autour du « coffret, et ne les fit pas disparaître (2). Il ré-

funéraires si nombreuses dans nos musées. Ces figurines étaient autant d'ouvriers chargés d'exécuter, pour le mort, les travaux des champs dans l'autre monde : elles piochaient pour lui, labouraient pour lui, récoltaient pour lui, de la même manière que les ouvriers magiques rament et creusent pour Noferkêphtah.

(1) Ce membre de phrase est une restitution probable, mais non certaine.

(2) Litt. : « *s'envoler* ». C'est le même mot qui sert, dans le

« cita un écrit sur le serpent éternel, il fit assaut « avec lui, il le tua : le serpent revint à la vie et « reprit sa forme de nouveau. Il fit assaut avec « le serpent encore une seconde fois, il le tua : « le serpent revint encore à la vie. Il fit assaut « avec le serpent une troisième fois, le coupa en « deux morceaux, mit du sable entre morceau et « morceau : le serpent ne reprit point sa forme « d'auparavant (1). Noferképhtah alla au lieu où

Conte du Prince prédestiné, à marquer le procédé magique employé par les princes pour arriver à la fenêtre de la fille du chef de Naharanna. Un des papyrus de Leyde, un papyrus du Louvre, le *Papyrus magique* Harris, renferment des conjurations contre les scorpions et contre les reptiles, du genre de celles que le conteur met dans la bouche de Noferképhtah.

(1) Cette lutte contre des serpents, gardiens d'un livre ou d'un endroit, repose sur une donnée religieuse. A Dendérah, par exemple (Mariette, *Dendérah*, t. III, pl. 14, *a*, *b*), les gardiens des portes et des cryptes sont figurés sous forme de vipères, de même que les gardiens des portes des douze régions du monde inférieur. La déesse-serpent *Miritskro* était la gardienne d'une partie de la montagne funéraire de Thèbes, entre el-Assassif et Qournah, et surtout du sommet en forme de pyramide qui domine toute la chaîne, et qu'on nommait *Ta-tehni, le Front*. Dans le roman d'Alexandre, on trouve, au sujet de la fondation d'Alexandrie, l'histoire d'une lutte analogue à celle que soutient Noferképhtah (Pseudo-Callisthène, p. 34-35), mais l'ordre est renversé : le *fourmillement* de serpents ne se produit qu'après la mort du *serpent éternel*. Sur la perpétuité de cette superstition du serpent gardien, voir Lane, *Modern Egyptians*, London, 1837, t. I, p. 310-311, où il est dit que chaque quartier du Caire

« était le coffret, et il reconnut que c'était un « coffret de fer. Il l'ouvrit, et il reconnut un « coffret de bronze. Il l'ouvrit, et il reconnut un « coffret en bois de palme. Il l'ouvrit, et il re- « connut un coffret d'ivoire et d'ébène. Il l'ou- « vrit, et il reconnut un coffret d'argent. Il « l'ouvrit, et il reconnut un coffret d'or. Il l'ou- « vrit, et il reconnut que le livre était dedans. « Il porta l'écrit en question à bord de la cange « avec le coffret d'or, et lut une formule de « l'écrit qui y était : il enchanta le ciel, la terre, « l'enfer, les montagnes, les eaux ; il connut les « oiseaux du ciel, les poissons de l'eau, les ani- « maux de la montagne, tous tant qu'ils sont. Il « récita l'autre formule de l'écrit, et il vit le « soleil qui montait au ciel avec son cycle de « dieux, la lune levante, les étoiles en leur « forme ; il vit les poissons de l'eau, car il y « avait une force divine sur eux. Il récita un « écrit aux travailleurs, il leur donna la vie, il « les jeta au fleuve. Il dit aux travailleurs : « Tra- « vaillez pour moi jusques au lieu où je rejoin- « drai ma famille. » Ils travaillèrent pour lui, la « nuit comme le jour, afin de le faire arriver à « l'endroit où j'étais. Depuis l'heure que je m'é-

« has its peculiar guardian genius..., which has the form of a « serpent. »

« tais établie sur la rivière de Coptos, je ne bu-
« vais ni ne mangeais, je ne faisais chose du
« monde, j'étais comme une personne arrivée à la
« *Bonne-Demeure* (1). Je dis à Noferképhtah :
« Par la vie, donne que je voie ce livre, pour
« lequel nous avons pris toutes ces peines. » Il
« me mit le livre en main. Je lus une formule de
« l'écrit qui y était : j'enchantai le ciel, la terre,
« l'enfer, les montagnes, les eaux ; je connus les
« oiseaux du ciel, les poissons de l'eau, les ani-
« maux, tous tant qu'ils sont. Je récitai l'autre
« formule de l'écrit : je vis le soleil qui apparaissait
« au ciel avec son cycle de dieux, je vis la lune le-
« vante et toutes les étoiles du ciel en leur forme.
« Je vis les poissons de l'eau, car il y avait une
« force divine de l'eau qui les faisait monter à la
« surface. Après que j'eus parcouru l'écrit et que
« j'eus parlé à Noferképhtah, mon frère aîné, qui
« était un scribe accompli et un homme fort sa-
« vant, il se fit apporter un morceau de papyrus
« vierge ; il y écrivit toutes les paroles qu'il y
« avait dans le livre, fit remplir le papyrus de
« parfums et dissoudre le tout dans de l'eau.
« Quand il reconnut que tout fut dissous, il but
« et sut tout ce qu'il y avait dans l'écrit.

(1) C'est un des euphémismes les plus usités en Égypte pour désigner le tombeau.

Nous retournâmes à Coptos le jour même, et « nous nous divertîmes devant Isis de Coptos « et Harpocrate. Nous montâmes sur le port, « nous partîmes, nous parvînmes au nord de « Coptos. En passant là, fut transmise à Thot la « science de tout ce qui était arrivé à Noferké-« phtah au sujet de ce livre, et Thot ne tarda pas « à l'annoncer par-devant Râ, disant : « Sache « que mon formulaire magique et ma loi sont « avec Noferképhtah, fils du roi Mînibphtah, v. « s. f. Il est allé à mon logis, il l'a dépouillé, « il a pris mon coffret avec mon livre d'incanta-« tions, il a tué mon gardien qui veillait sur le « coffret. » On lui dit : « Il est à toi, lui et tous « les siens. » On fit descendre du ciel une force « divine : « Que Noferképhtah n'aille pas à « Memphis, car il est enchanté, lui et quiconque « est avec lui. » A cette heure même, Mîkhon-« sou, le jeune enfant, sortit de dessous le ten-« delet de la cange royale, tomba au fleuve, « appela Râ, et quiconque était sur la rive poussa « une clameur (1). Noferképhtah sortit de des-« sous la cabine ; il lut un écrit sur l'enfant et le « fit remonter, car il y eut dans l'eau une force « divine qui poussa le corps à la surface. Il lut « un écrit sur lui, il lui fit raconter tout ce qui

(1) Le texte semble dire « appela... *d'un bruit d'orage* ».

« lui était arrivé, et le rapport que Thot avait « fait devant Râ. Nous retournâmes à Coptos « avec lui, nous le fîmes mettre au tombeau, « nous fîmes accomplir pour lui les cérémonies « funèbres, nous le fîmes ensevelir comme il « convenait à un grand, nous le déposâmes, « dans son cercueil, au cimetière de Coptos. « Ṇoferképhtah, mon frère, dit : « Partons, ne « tardons pas d'arriver avant que le roi entende « ce qui nous est arrivé, et que son cœur soit « troublé à ce sujet. » Nous montâmes au port, « nous partîmes, nous ne tardâmes pas à arriver « au nord de Coptos. Tandis que nous passions « à l'endroit où le petit enfant Mîkhonsou était « tombé au fleuve, je sortis de dessous le tendelet de la cange royale, je tombai au fleuve, « j'appelai Râ, et quiconque était sur la rive « poussa une clameur. On le dit à Noferképhtah, « et il sortit de dessous le tendelet de la cange « royale. Il récita un écrit sur moi, et me fit « monter, car il y eut dans l'eau une force divine « qui me poussait à la surface. Il me fit retirer « du fleuve, il lut un écrit sur moi, il me fit raconter tout ce qui m'était arrivé et le rapport « que Thot avait fait devant Râ.

Il retourna à Coptos avec moi, il me fit « mettre au tombeau, il fit accomplir pour

« moi les cérémonies funèbres, il me fit ensevelir
« comme il convenait à quelqu'un de très-grand,
« il me fit déposer dans le tombeau où était déjà
« déposé Mîkhonsou, le petit enfant. Il monta au
« port, il partit, il ne tarda pas arriver au nord
« de Coptos. Tandis qu'il passait près de l'en-
« droit où nous étions tombés au fleuve, il s'en-
« tretint avec son cœur, disant : « Est-ce que je
« n'irai pas à Coptos les rejoindre? Si, au con-
« traire, je retourne à Memphis, à l'heure que le
« roi m'interrogera au sujet de mon petit en-
« fant, que lui dirai-je? Est-ce que je saurai lui
« dire ceci : « J'ai pris tes enfants avec moi vers
« le nome de Thèbes, je les ai tués et je vis, je
« reviens à Memphis vivant encore. » Il se fit
« apporter une bande de fin lin royal qui lui
« appartenait, en fit une bande magique, en lia
« le livre, le mit sur sa poitrine et l'y fixa solide-
« ment. Noferkêphtah sortit de dessous le ten-
« delet de la cange royale, tomba à l'eau, appela
« Râ, et quiconque était sur la rive poussa une
« clameur, disant : « O quel grand deuil, quel
« deuil considérable! Il est parti le scribe excel-
« lent, le savant qui n'avait point d'égal! »

La barque royale fit son voyage, avant que
« personne au monde sût en quel endroit était
« Noferkêphtah. Quand on arriva à Memphis,

« on le rapporta au roi, et le roi descendit au-
« devant de la cange royale (il était en manteau
« de deuil, et la garnison de Memphis était tout
« entière en manteau de deuil, ainsi que les
« prêtres de Phtah, le grand-prêtre de Phtah et
« tous les gens de l'entourage du roi), pour voir
« Noferképhtah qui occupait la cabine d'honneur
« de la cange royale en sa qualité de scribe
« excellent. On l'en tira, on vit le livre sur sa
« poitrine, et le roi dit : « Qu'on ôte ce livre qui
« est sur sa poitrine. » Les gens de l'entourage
« du roi, ainsi que les prêtres de Phtah et le
« grand-prêtre de Phtah dirent devant le roi :
« O notre grand maître — puisse-t-il avoir la durée
« de Râ ! — c'est un scribe excellent, un homme
« très-savant que Noferképhtah ! » Le roi le fit
« introduire dans la *Bonne-Demeure* (1) l'espace de
« seize jours, revêtir d'étoffes l'espace de trente-
« cinq jours, ensevelir l'espace de soixante-dix
« jours; puis on le fit déposer dans sa tombe
« parmi les demeures de repos.

Je t'ai conté tous les malheurs qui nous sont
« arrivés à cause de ce livre dont tu dis :

(1) La *Bonne Demeure* est d'ordinaire, comme nous l'avons vu (p. 63), un des noms de la tombe. Il semble que ce soit ici la maison où l'on déposait les corps, pour leur faire subir les premières préparations de l'embaumement.

« Qu'on me le donne ! » Ne dis point cela, « car, à cause de lui, on nous a pris le temps « que nous avions à rester sur la terre. »

SATNI dit : « Ahouri, donne-moi ce livre que j'aperçois entre toi et Noferképhtah, sinon je te le prends par force. »

NOFERKÉPHTAH se dressa sur le lit et dit : « N'es-tu pas Satni à qui cette femme a conté tous ces malheurs qui nous sont arrivés et que tu n'as pas éprouvés toi-même ? Ce livre en question, ne saurais-tu pas t'en emparer par pouvoir de scribe excellent ? Si tu oses jouer contre moi, jouons-le au *cinquante-deux* (1). »

(1) S'il faut en juger par le nom, le *cinquante-deux* était un jeu où il s'agissait de gagner cinquante-deux points, en faisant manœuvrer des *chiens* sur un *damier*. Les Égyptiens modernes ont deux jeux au moins, celui de *munckalah* et celui de *tab*, qui doivent présenter des analogies avec le jeu joué par Satni et Noferképhtah. On les trouvera expliqués tout au long dans Lane, *An account of the Manners and Customs of the Modern Egyptians*, 1re édit.; London, 1837, t. II, p. 51 sqq. Le *munckalah* se joue en soixante points. Je ne suis pas sûr d'avoir compris partout le texte démotique. Brugsch ne l'a point traduit : il se contente d'en donner l'analyse. Ajoutons qu'au rapport de M. Devéria, il y a au musée de Turin les fragments, malheureusement mutilés, d'un papyrus où sont données les règles de plusieurs jeux de dames. S'ils étaient publiés, on pour-

Satni dit : « Je tiens. » Voici qu'on apporta le damier devant eux (1) avec ses *chiens*, et ils jouèrent au *cinquante-deux*. Noferképhtah gagna une partie à Satni, récita sur lui un écrit, lui mit sur la tête le damier à jouer qui était devant lui, et le fit entrer jusqu'aux jambes dans l'ouverture (2). Il fit son jeu pour la troisième partie, la gagna à Satni et le fit entrer dans l'orifice jusqu'à l'aine. Il fit son jeu pour la sixième partie, il fit entrer Satni dans l'orifice jusqu'aux oreilles.

Après cela, Satni saisit violemment Noferképhtah. Satni appela Anhathorerôou, son frère, qui l'accompagnait, disant : « Ne tarde

rait en tirer peut-être l'explication de la partie jouée par les deux héros du conte.

(1) Les pièces du jeu s'appelaient *chiens* : on a en effet dans les musées quelques pions qui ont une tête de chien ou de chacal (Birch, *Rhampsinitus and the game of draughts*, p. 4, 14). C'est le même nom (κύνες) que donnaient les Grecs aux pièces ; c'est le même nom (*kelb*, au pluriel *kilâb*) qu'on donne encore aujourd'hui en Égypte aux pièces du jeu de *tab*. Je me sers du mot *damier* pour le mot égyptien, faute de trouver une expression mieux appropriée à la circonstance. C'est la planchette divisée en compartiments sur laquelle on faisait marcher les chiens. Le Louvre en a deux, dont l'une porte le cartouche de la reine Hâtasou (xviiie dynastie).

(2) L'ouverture par laquelle Satni était entré dans la tombe.

pas à remonter sur la terre, raconte tout ce qui m'arrive par devant le roi, et apporte-moi les talismans de mon père Phtah (1) ainsi que mes livres de magie. » Il remonta sans tarder sur la terre, il raconta devant le roi tout ce qui arrivait à Satni, et le roi dit : « Prends les talismans de Phtah, son père, ainsi que ses livres d'incantations. » Anhâthorerôou descendit sans tarder dans la tombe, mit les talismans sur la poitrine de Satni et s'envola vers le ciel à l'heure même (2). Satni porta la main vers le livre et le saisit ; et quand Satni remonta hors de la tombe, la lumière marcha devant lui, et l'obscurité marcha derrière lui. Ahouri pleura après lui, disant : « Gloire à toi, ô l'obscurité ! Gloire à toi, ô la lumière ! L'anéantissement vient dans le tombeau. » Noferképhtah dit à Ahouri : « Ne te tourmente point. Je lui ferai rapporter ce livre par la suite, une fourche et un bâton à la main, un brasier allumé sur la tête. »

SATNI remonta hors du tombeau, et le referma derrière lui, comme il fallait. Satni alla par-

(1) Ce titre de *père* est le titre que le roi, descendant et *fils* du Soleil, donne à tous les dieux.

(2) Euphémisme employé ordinairement pour rendre l'idée de mort. (Cf. *Pap. d'Orbiney*, pl. 19, l. 3.)

devant le roi et raconta au roi tout qui lui était arrivé au sujet du livre. Le roi dit à Satni : « Remets ce livre au tombeau de Noferképhtah en homme sage ; sinon il te le fera rapporter, une fourche et un bâton à la main, un brasier allumé sur la tête. » Quand Satni l'entendit, Satni ne fut nullement disposé à se séparer du livre : il le lut par devant tout le monde.

* * *

APRÈS cela, il arriva, un jour que Satni passait sur le parvis du temple de Phtah, il vit une femme, fort belle, car il n'y avait femme qui l'égalât en beauté ; et de plus, elle avait beaucoup d'or sur elle, et de plus, il y avait de petites jeunes filles qui marchaient derrière elle, et il y avait des domestiques, au nombre de cinquante-deux, avec elle. Dès l'heure que la vit Satni, il ne sut plus l'endroit du monde où il était. Satni appela son page (1), disant : « Ne tarde

(1) Le mot de *page* est un équivalent plus ou moins exact que j'emploie faute de mieux. Le terme égyptien *sôtm-ôsh*, signifie littéralement *celui qui entend l'appel :* on le trouve abrégé sous la forme *sôtmou* dans le *Conte du Prince prédestiné*. On connaît par les monuments une série nombreuse de *sôtmou ôshou m isit mâït*, ou *pages* dans la *place vraie*, c'est-à-dire de domes-

pas d'aller à l'endroit où est cette femme, et sache ce qui est de son nom. » Point ne tarda le jeune page d'aller à l'endroit où était la femme. Il interpella la jeune suivante qui se trouvait marcher derrière elle, et l'interrogea, disant : « Quelle personne est-ce ? » Elle lui dit : « C'est Tbouboui, fille du prophète de Bast, dame de Onkhto, qui s'en va maintenant pour faire sa prière devant Phtah, le dieu grand. » Quand le jeune homme fut revenu vers Satni, il raconta toutes les paroles qu'elle lui avait dites sans exception. Satni dit au jeune homme : « Va-t'en dire à la jeune fille ce qui suit : Satni-Khâmoïs, fils du roi Ousirmarî, est qui m'envoie, disant : « Je te donnerai dix pièces d'or pour passer une heure avec moi (1). Sinon, n'es-tu pas prévenue qu'on usera de violence ? Voici ce que je te ferai faire : je te ferai mener dans un endroit caché, [si bien] que personne au monde ne te connaîtra plus. »

Quand le jeune homme fut revenu à l'endroit où était Tbouboui, il interpella la

tiques attachés aux parties de la nécropole thébaine qui avoisinent Drah abou'l Neggah, Der-el-Bahari et el-Assassîf.

(1) Dix *outens* d'or (Cf. p. 56, note 2) font entre 0k089 et 0k091 d'or, soit *en poids* de 275 à 285 fr. de notre monnaie, mais beaucoup plus en réalité.

jeune servante et parla avec elle : elle s'exclama contre ses paroles, comme si c'était une insulte. Tbouboui dit au jeune homme : « Cesse de parler à cette radoteuse de fille ; viens et me parle. » Le jeune homme approcha de l'endroit où était Tbouboui. Il lui dit : « Je te donnerai dix pièces d'or pour passer une heure avec Satni-Khâmoïs, le fils du roi Ousirmarî. [Sinon], n'es-tu pas prévenue qu'on usera de violence ? Voici ce qu'il fera faire : il te mènera dans un endroit caché, [si bien que] personne au monde ne te connaîtra plus. » Tbouboui dit : « Va dire à Satni : « Je suis chaste, je ne suis pas une personne vile. S'il est que tu désires avoir ton plaisir de moi, tu viendras à Bubaste (1) dans [ma] maison, où tout sera préparé, et tu feras ton plaisir de moi, sans que j'en parle à toutes les commères des rues. » Quand le page fut revenu auprès de Satni, il lui répéta toutes les paroles qu'elle avait dites sans excep-

(1) Aujourd'hui *Tell-Basta,* près de Zagazig. Brugsch a séparé les deux parties qui forment le mot, et a traduit *au temple de Bast.* L'orthographe du texte égyptien ne permet pas cette interprétation : il s'agit, non pas d'un *temple de Bast,* situé dans un des quartiers de Memphis, mais de la *maison de Bast,* de Bubaste. Le voyage est de ceux qui n'exigeaient pas de longs préparatifs ; il pouvait s'accomplir en quelques heures, au rebours du voyage de Coptos que font successivement Noferképhtah et Satni lui-même.

tion, puis il dit, ce qui était de saison : « Malheur à quiconque sera [là] avec Satni (1) ! »

Satni se fit amener une barque ; il monta au port sur elle et ne tarda pas d'arriver à Bubaste. Il alla à l'occident de la ville, jusqu'à ce qu'il rencontrât une maison qui était fort haute : il y avait un mur tout à l'entour, il y avait un jardin du côté du nord, il y avait un perron devant la porte. Satni s'informa, disant : « Cette maison, la maison de qui est-ce ? » On lui dit : « C'est la maison de Tbouboui. » Satni pénétra dans l'enceinte, jusqu'à ce qu'il se trouvât en face du corps de logis situé dans le jardin. On en prévint Tbouboui ; elle descendit, prit la main de Satni et lui dit : « Jure que ton voyage pour entrer dans la maison du prêtre de Bast, dame de Onkhto, me sera fort agréable. Viens en haut avec moi. » Satni se rendit en haut, par l'escalier de la maison, avec Tbouboui, jusqu'à ce qu'il parvînt à l'étage supérieur de la maison, qui était enduit et bariolé d'un enduit et d'un bariolage de lapis-lazuli vrai et de mâfek vrai (2) ;

(1) Il y a là, de la part du page, un de ces cas de prescience que j'ai déjà signalés plus haut, p. 35, note 2.

(2) Le *mâfek* est un nom commun à tous les minéraux verts, ou bleu tirant sur le vert, sulfate de cuivre, émeraude, turquoise, etc., que connaissaient les Égyptiens.

il y avait là plusieurs lits, tendus d'étoffes de lin royal, plus de nombreuses coupes en or sur le guéridon. On remplit une coupe de vin, on la mit dans la main de Satni, et Tbouboui lui dit : « Te plaise faire ton repas. » Il lui dit : « Ce n'est pas là ce que je sais bien. » Ils mirent le vase sur le feu, ils apportèrent du parfum comme on fait dans le festin royal (1), et Satni se divertit avec Tbouboui, mais sans voir encore son corps.

Alors Satni dit à Tbouboui : « Accomplissons ce pourquoi nous sommes venus maintenant. » Elle lui dit : « La maison où tu es sera ta maison. Mais je suis chaste, je ne suis pas personne vile. S'il est que tu désires avoir ton plaisir de moi, tu me feras un écrit sous la foi du serment et un écrit de donation pour argent, des choses et des biens qui sont à toi. » Il lui dit : « Qu'on amène le scribe pour les rédiger. » On l'amena sur l'instant, et Satni fit faire pour Tbouboui un écrit sous la foi du serment et un écrit de donation pour argent, de toutes les choses, tous les biens qui étaient à lui (2).

(1) On parfumait les invités au commencement du repas, et c'est à cette coutume que notre auteur fait allusion.

(2) Les contrats égyptiens, rédigés en écriture démotique au temps des Ptolémées, nous ont conservé des modèles authentiques des pièces que Tbouboui demande à Satni. Cette allusion à des formalités qui ne paraissent pas être de beaucoup anté-

Une heure passée, on vint annoncer ceci à Satni : « Tes enfants sont en bas. » Il dit : « Qu'on les fasse monter. » Tbouboui se leva, elle revêtit un voile de fin lin, et Satni vit tous ses membres au travers, et son désir alla croissant plus encore qu'auparavant. Satni dit à Tbouboui : « Que j'accomplisse ce pourquoi je suis venu à présent. » Elle lui dit : « La maison où tu es sera ta maison. Mais je suis chaste, je ne suis pas personne vile. S'il est que tu désires avoir ton plaisir de moi, tu feras écrire tes enfants sur mon écrit, afin qu'ils ne cherchent point à disputer contre mes enfants au sujet de tes biens. » Satni fit amener ses enfants et les fit écrire sur l'écrit. Satni dit à Tbouboui : « Que j'accomplisse ce pourquoi je suis venu à présent. » Elle lui dit : « La maison où tu es sera ta maison. Mais je suis chaste, je ne suis pas personne vile. S'il est que tu désires avoir ton plaisir de moi, tu feras tuer tes enfants, afin qu'ils ne cherchent point à disputer contre mes enfants au sujet de tes biens. » Satni dit : « Qu'on me fasse le crime dont le désir t'est entré au cœur. » Elle fit tuer les enfants de Satni devant lui, elle les fit jeter en bas de la

rieures à la conquête grecque semble montrer que la rédaction du conte de Satni ne doit guère remonter plus haut que l'époque des Lagides.

fenêtre aux chiens et aux chats, et ceux-ci en mangèrent les chairs, et il les entendit pendant qu'il buvait avec Tbouboui. Satni dit à Tbouboui : « Accomplissons ce pourquoi nous sommes venus maintenant ; car tout ce que tu as dit devant moi, on l'a fait pour toi. » Elle lui dit : « Rends-toi dans cette chambre. » Satni entra dans la chambre, il se coucha sur un lit d'ivoire et d'ébène, afin que son amour reçût récompense, et Tbouboui se coucha sur le rebord. Satni allongea sa main pour la toucher : elle ouvrit sa bouche si large qu'il en sortit un grand orage.

Lorsque Satni revint à lui, il était dans une chambre de four sans aucun vêtement sur le dos (1). Une heure passée, Satni aperçut un homme grand, debout sur un pavois, qui foulait aux pieds de nombreux ennemis (2), et qui était à la semblance d'un roi. Satni alla pour se lever : il ne put se lever de honte, car il n'avait point de vêtement sur le dos. Le roi dit :

(1) Un membre de phrase *Au qun-f hi-khen n uât hin*, que je passe, et dont le sens sera clair pour toutes les personnes qui voudront bien recourir au texte original.

(2) C'est la description de ces statues de dieux ou de rois qu'on voit foulant aux pieds, soit les représentants des peuples vaincus, soit les *Neuf arcs*, symbole des peuplades hostiles à l'Égypte.

« Satni, qu'est-ce cet état dans lequel tu es ? » Il dit : « C'est Noferképhtah qui m'a fait tout cela. » Le roi dit : « Va à Memphis. Tes enfants, voici qu'ils te désirent, voici qu'ils se tiennent devant le roi. » Satni dit au roi : « Mon puissant maître, — puisse-t-il avoir la durée de Râ ! — quel moyen d'arriver à Memphis puis-je employer, n'ayant aucun vêtement du monde sur mon dos ? » Le roi appela un page qui se tenait à côté de lui, et fit qu'il donnât son vêtement à Satni. Le roi dit à Satni : « Va à Memphis. Tes enfants, voici qu'ils vivent, voici qu'il se tiennent devant le roi (1). »

SATNI alla à Memphis ; il embrassa avec joie ses enfants, car ils étaient en vie. Le roi dit : « Est-ce point l'ivresse qui t'a fait faire tout cela ? » Satni conta tout ce qui lui était arrivé avec Tbouboui et Noferképhtah. Le roi dit : « Satni, j'ai déjà levé la main contre toi, disant :

(1) On voit, par le discours du *roi*, qui n'est autre que Noferképhtah, que toute la scène de séduction et de meurtre précédente n'avait été qu'une hallucination magique. Satni, devenu impur et criminel en pensée, sinon en fait, perdait sa puissance surnaturelle. On trouve une donnée analogue dans les *Mille et une Nuits* : un sorcier, après s'être uni avec une femme, ne pouvait plus user avec succès de ses formules magiques, jusqu'au moment où il avait accompli les ablutions nécessaires en pareille circonstance, et s'était purifié de sa souillure.

« Il te tuera, à moins que tu ne rapportes ce livre « au lieu d'où tu l'as apporté pour toi ; » mais tu ne m'aspas écouté jusqu'à cette heure. Maintenant rapporte le livre, une fourche et un bâton dans ta main, un brasier allumé sur la tête. » Satni sorti de devant le roi, une fourche et un bâton dans la main, un brasier allumé sur sa tête, et descendit dans la tombe où était Noferképhtah. Ahouri lui dit : « Satni, c'est Phtah, le dieu grand, qui t'amènes ! Tu es enchanté ! » Noferképhtah rit, disant : « C'est bien ce que je t'avais dit auparavant. » Satni loua Noferképhtah, et reconnut ceci : tandis qu'ils parlaient, le soleil était dans la tombe entière (1). Ahouri et Noferképhtah louèrent Satni extrêmement. Satni dit : « Noferképhtah, ai-je à faire quelque chose d'humiliant ? » Noferképhtah dit : « Satni, tu sais ceci, à savoir, Ahouri et Mîkhonsou, son enfant, sont à Coptos ; ils ne sont réunis dans cette tombe que par art de scribe habile. Consens à ceci : prends peine et va à Coptos. »

SATNI ne tarda pas après cela à remonter hors de la tombe. Il alla devant le roi, il conta

(1) En rapportant le talisman, Satni avait fait rentrer dans la tombe la lumière, qui en était sortie lorsqu'il avait emporté le talisman.

devant le roi tout ce que lui avait dit Noferképhtah. Le roi dit : « Satni, va à Coptos pour rapporter Ahouri et Mîkhonsou, son enfant. » Il dit devant le roi : « Qu'on me donne la cange royale et son équipement. » On lui donna la cange royale et son équipement. Il monta au port sur elle, il fit le voyage, il ne tarda pas d'arriver à Coptos. On en informa les prêtres d'Isis de Coptos et le grand-prêtre d'Isis : voici qu'ils descendirent au-devant de lui, ils l'accueillirent au rivage. Il débarqua, il alla au temple d'Isis de Coptos et d'Harpocrate. Il fit venir un bœuf et du vin, fit un holocauste et une libation devant Isis de Coptos et Harpocrate. Il alla au cimetière de Coptos avec les prêtres d'Isis et le grand-prêtre d'Isis. Ils passèrent trois jours et trois nuits à chercher parmi les tombes qui sont dans la nécropole de Coptos, lisant les stèles des scribes de la double maison de vie, récitant les inscriptions qu'elles portaient ; ils ne connurent pas les endroits où reposaient Ahouri et Mîkhonsou, son enfant.

NOFERKÉPHTAH le sut qu'ils ne connaissaient point les endroits où reposaient Ahouri et Mîkhonsou, son enfant. Il se manifesta sous forme de vieillard très-avancé en âge et se présenta au-devant de Satni. Satni le vit, Satni dit au vieillard : « Tu as semblance d'homme avancé

en âge. Ne connais-tu pas les endroits où sont Ahouri et Mîkhonsou, son enfant ? » Le vieillard dit à Satni : « Le père du père de mon père a dit au père de mon père, et le père de mon père a dit à mon père : « Les endroits où reposent Ahouri et Mîkhonsou, son enfant, sont sur la limite de l'angle méridional du lieu [nommé] Pehémato (?) (1). » Satni dit au vieillard : « Jure que ce n'est pas pour ruiner le Pehémato que tu conduis les gens au lieu [indiqué]. » Le vieillard dit à Satni : « Qu'on fasse bonne garde sur moi, qu'on fouille au lieu de Pehémato, et, s'il arrive qu'on ne reconnaisse point Ahouri et Mîkhonsou sur l'angle méridional du lieu de Pehémato, qu'on m'en fasse un crime ! » On fit bonne garde sur le vieillard, on reconnut l'endroit où reposaient Ahouri et Mîkhonsou, son enfant, à l'angle méridional du lieu de Pehémato. Satni fit transporter ces grands personnages dans la cange royale, puis fit reconstruire l'endroit de Pehémato, comme il était auparavant. Noferképhtah fit connaître à Satni que c'était lui qui était venu à Coptos, pour lui faire connaître l'endroit où reposaient Ahouri et Mîkhonsou, son enfant.

(1) Le texte est trop mutilé en cet endroit pour que la restitution puisse être considérée comme certaine.

Les restes de ce conte couvrent les trois premières pages subsistantes du Papyrus Harris nº 500, où ils précèdent immédiatement le *Conte du Prince prédestiné*. Comme le *Conte du Prince prédestiné,* ils furent découverts en 1874 par Goodwin, qui les prit pour les débris d'un récit historique et fit part de sa découverte à la Société d'Archéologie Biblique (séance du 3 mars 1874).

Le texte a été traduit par :

Goodwin, *Translation of a Fragment of an historical Narrative relating to the reign of Thotmes the Third*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, 1874, t. III, p. 340-348.

Il a été publié en *fac-simile*, avec transcription en hiéroglyphes et traduction, par :

Maspero, *Comment Thoutii prit la ville de Joppé (Journal asiatique*, 1878, sans les trois planches de fac-simile), et dans les *Études égyptiennes*, 1879, t. I, p. 49-72, avec les planches de fac-simile.

Le début manque. Au point où nous prenons le récit, trois personnages sont en scène : un officier égyptien appelé Thoutii, le prince d'une ville syrienne et son écuyer. Goodwin avait lu *Imou,* et identifié avec les *Emim* de la Bible (*Gen.*, XIV, 5 ;

SATNI monta au port sur la cange royale. Il fit le voyage, il ne tarda pas d'arriver à Memphis et toute l'escorte qui était avec lui. On le rapporta au roi. Le roi descendit au-devant de la cange royale; il fit porter les grands personnages dans la tombe où était Noferkêphtah, et il en fit sceller la chambre supérieure tout aussitôt.

C'est ici la fin de l'écrit, où est contée l'histoire de Satni Khâmoïs et de Noferkêphtah, ainsi que d'Ahouri, sa femme, et de Mîkhonsou, fils d'Ahouri; on a écrit ce livre l'an 35, le...... de Tybi.

COMMENT THOUTII

PRIT LA VILLE DE JOPPÉ.

tête de ses soldats, il connaissait toutes les ruses qu'on emploie à la guerre, et il recevait chaque jour l'or de la vaillance (1), car c'était un excellent général d'infanterie, et il n'avait point son pareil en la Terre-Entière : voilà ce qu'il faisait.

Et beaucoup de jours après cela, un messager vint du pays de T'ahi (2), et on le conduisit en présence de Sa Majesté, v. s. f., et Sa Majesté lui dit : « Qui t'a envoyé vers Ma Majesté ? Pourquoi t'es-tu mis en chemin ? » Le messager répondit à Sa Majesté, v. s. f. : « C'est le gouverneur du pays du Nord qui m'a envoyé vers toi, disant : « Le vaincu de Jôpou (3) s'est révolté

tions, » à laquelle les variantes ajoutent « dans toutes ses expéditions au Midi et au Nord. »

(1) Les autobiographies d'Ahmès si-Abna et d'Amonemhib nous font connaître les récompenses que les rois égyptiens accordaient à ceux de leurs généraux qui s'étaient distingués dans l'action. On leur donnait des esclaves mâles et femelles, des objets pris sur le butin, et de l'or en anneaux que l'on appelait *l'or de la bravoure*.

(2) Le *T'ahi* est le nom que les Égyptiens attribuaient à toute la partie de la côte qui s'étendait entre les bouches du Nil et celles de l'Oronte. Joppé était dans le pays de T'ahi, comme Simyre et Arad.

(3) Dans le langage officiel de la chancellerie égyptienne, tous les étrangers reçoivent le titre de *Pa Khiri*, le *tombant*, le *re*-

« contre Ta Majesté, v. s. f., et il a massacré les fan-
« tassins de Sa Majesté, v. s. f., aussi ses gens de
« char, et personne ne peut tenir contre lui ». Quand le roi Menkhôprirî, v. s. f., entendit toutes les paroles que le messager lui avait dites, il entra en fureur comme une panthère du Midi. « Par ma vie, par la faveur de Râ, par l'amour qu'a pour moi mon père Ammon, je détruirai la ville du vil prince de Jôpou, je lui ferai sentir le poids de mon bras (1). » Il fit appeler ses nobles, ses chefs de guerres, aussi ses scribes magiciens, et il leur répéta le message que lui avait envoyé le gouverneur des pays du Nord. Voici ils se turent d'une seule bouche, et ils ne surent que répondre ni en bien ni en mal. Et alors Thoutii dit à Sa Majesté, v. s. f. : « O toi à qui la Terre-Entière rend hommage, commande qu'on me donne la grande canne du roi Menkhoprirî, v. s. f., dont le nom est..... *tiout-nofri* (2) ; commande aussi qu'on me donne

versé : Pa Khiri n Khita, le *renversé de Khita ; Pa Khiri n Tounpou*, le *renversé de Tounpou ; Pa Khiri n Jopou*, le *renversé de Joppé*, ou le *vaincu de Joppé*.

(1) C'est la formule ordinaire par laquelle on marque l'impression produite sur le roi par un événement désastreux. Cf. stèle de Piônkhi, l. 27-27, etc.

(2) Les premiers mots qui formaient le nom de la canne sont détruits. Ce n'était pas seulement la canne du roi, mais la canne des simples particuliers qui avait son nom spécial : le fait est prouvé par les inscriptions que portent les cannes trouvées dans

des fantassins de Sa Majesté, v. s. f., aussi des gens de char de la fleur des braves du pays d'Égypte, et je tuerai le vaincu de Jôpou, je prendrai sa ville. » Sa Majesté, v. s. f., dit : « C'est excellent, excellent, ce que nous avons dit. » Et on lui donna la grande canne du roi Menkhôprirî, v. s. f., et on lui donna les fantassins, aussi les gens de char qu'il avait demandés.

Et beaucoup de jours après cela Thoutii était au pays de T'ahi avec ses hommes. Il fit préparer un grand sac de peau où l'on pouvait enfermer un homme, il fit forger des fers pour les pieds et pour les mains, il fit fabriquer une grande paire de fer de quatre anneaux, et beaucoup d'entraves et de colliers en bois, et quatre cents grandes jarres. Quand tout fut terminé, il envoya dire au vaincu de Jôpou : « Je suis Thoutii, le général d'infanterie du pays d'Égypte, et j'ai suivi Sa Majesté, v. s. f., dans toutes ses marches

les tombeaux et conservées aujourd'hui dans nos musées. Il semble que les Égyptiens aient accordé une personnalité réelle et comme une sorte d'*âme* aux objets naturels et fabriqués qui les entouraient : du moins leur donnaient-ils à chacun un nom propre. Cette habitude était portée si loin, que les diverses parties d'un même ensemble recevaient parfois un nom distinct : le couvercle d'un sarcophage, par exemple, avait un surnom différent de celui du sarcophage même.

vers le pays du Nord et les pays du Sud. Alors, voici, le roi Menkhôpriri, v. s. f., a été jaloux de moi parce que j'étais brave, et il a voulu me tuer; mais moi je me suis sauvé devant lui, et j'ai emporté la grande canne du roi Menkhôpriri, v. s. f., et je l'ai cachée dans les mannes de fourrage de mes chevaux, et, si tu veux, je te la donnerai, et je serai avec toi, moi et les gens qui sont avec moi de la fleur des braves de l'armée d'Égypte. » Quand le vaincu de Jôpou l'entendit, il se réjouit beaucoup, beaucoup, des paroles que Thoutii avait dites, car il savait que Thoutii était un brave et n'avait point son pareil dans la Terre-Entière. Il envoya à Thoutii, disant : « Viens avec moi, et je serai pour toi comme un frère, et je te donnerai un territoire choisi dans ce qu'il y a de meilleur au pays de Jôpou (1). »

Le vaincu de Jôpou sortit de sa ville avec son écuyer et avec les femmes et les enfants de sa cité, et il vint au devant de Thoutii. Il le prit par la main et l'embrassa et le fit entrer dans son

(1) Je me suis servi, pour rétablir cette partie du texte, de la situation analogue qu'offre le *Conte de Sinouhit*. On verra plus loin la manière dont le reçut le prince d'Adima, et d'une manière générale l'accueil que trouvaient les Égyptiens, exilés ou simplement émigrés, auprès des petits shéîkhs asiatiques.

camp ; mais il ne fit pas entrer les compagnons de Thoutii et leurs chevaux avec lui. Il lui donna du pain de son pain, il mangea et il but avec lui, et lui dit en manière de conversation : « La grande canne du roi Menkhôpriri, où est-elle? » Or Thoutii, avant d'entrer dans le camp de la ville de Jôpou, avait pris la grande canne du roi Menkhôpriri, v. s. f. : il la mit dans le fourrage, et il mit le fourrage dans (1) les mannes, [et il] les [fit disposer], comme on fait les mannes [de fourrage de la cavalerie d'Égypte. Or, tandis que le vaincu de Jôpou buvait avec] Thoutii, [les gens qui étaient avec lui s'entretenaient avec] les fantassins de Pharaon, v. s. f., [et buvaient avec] eux. Et après qu'ils eurent passé leur heure à boire, Thoutii dit au [vaincu de Jôpou : « S'il te plaît ! tandis que] je [demeure] avec les femmes et les enfants de ta cité à toi, qu'on fasse entrer [mes compagnons avec leurs chevaux] pour leur donner la provende, ou bien qu'un Apourou (2) coure [à l'endroit où ils sont ! » On] les

(1) C'est ici que commence la partie conservée du récit : à partir de cet endroit, toutes les restitutions que je me suis permises, pour rendre le texte intelligible, sont enfermées entre crochets.

(2) M. Chabas avait pensé reconnaître dans ce nom le nom des Hébreux : diverses circonstances ne me permettent guère d'admettre cette hypothèse et les conclusions qu'on s'est trop

[fit entrer]; on entrava les chevaux, on leur donna la provende, on [y trouva la grande canne du] roi Menkhôpririî, v. s. f., on [l']alla dire à Thoutii.

Et [après cela, le vaincu de Jô]pou dit à Thoutii : « Mon désir est de contempler la grande canne du roi Menkhôpririî, v. s. f., dont le nom est........ *tioui-nofri*. Par le double (1) du roi Menkhôpririî, v. s. f., puisqu'elle est avec toi en ce jour....... excellent, toi apporte-la-moi. » Thoutii fit comme on lui disait ; il apporta la canne du roi Menkhôpriri, v. s. f. [Il saisit le vaincu de Jôpou par] son vêtement, et il se dressa tout debout en disant : « Regarde ici, ô vaincu de [Jôpou, la grande canne du roi] Menkhôpririî, v. s. f., le lion redoutable, le fils de Sokhit (2),

empressé d'en tirer. Il n'y a, à ma connaissance, aucune mention certaine du peuple hébreu dans les documents égyptiens.

(1) J'ai expliqué ailleurs ce que c'était que le *double* des Égyptiens. Le *double* du roi était représenté comme un emblème formé de deux bras levés entre lesquels sont placés les titres qui composent un des noms du roi, celui qu'on appelle la *bannière royale*. Le tout est placé sur un bâton d'enseigne et figure dans les bas-reliefs, derrière la personne même du roi.

(2) *Sokhit*, qu'on a longtemps confondue avec *Pakhit*, était une des principales divinités du Panthéon égyptien. Elle appartenait à la grande triade de Memphis, et prenait le titre de *la grande amie de Phtah*. Elle était représentée sous forme de lionne ou

à qui donne Ammon son [père la force et la puissance ! » Il] leva sa [main], il frappa à la tempe le vaincu de Jôpou, et celui-ci tomba sans connaissance devant lui. Il le mit dans le [grand sac qu'il avait fait préparer avec] des peaux. Il saisit..... .. [il fit apporter] la paire de fers qu['il avait fait préparer, il en serra les mains] du vaincu de Jôpou, [et] on lui mit aux pieds la paire de fers de quatre anneaux (1). Il fit apporter les quatre cents jarres qu'il avait fait fabriquer et y introduisit deux cents soldats ; [puis] on remplit la panse [des trois cents autres] de cordes et d'entraves en bois, on les scella du sceau, on les revêtit de leur banne et de [l'appareil de cordes nécessaires à les porter], on les chargea sur autant de forts soldats, en tout cinq cents hommes, et on leur dit : « Quand vous entrerez dans la ville, vous ouvrirez [les jarres]

avec une tête de lionne, et cette particularité explique pourquoi le roi Thoutmôs III, considéré comme son fils, est appelé dans notre texte un *lion redoutable*.

(1) Il me semble que le stratagème consistait, après avoir tué le prince de Jôpou, à le faire passer pour Thoutii lui-même. Le corps était mis dans un sac en peau préparé à l'avance, de manière à ce que personne ne pût voir les traits de la figure ou le corps et reconnaître la ruse, puis à charger de chaînes le cadavre ainsi déguisé, comme on ferait du cadavre d'un vaincu. C'est là ce que l'écuyer du prince montre plus bas aux habitants de la ville en leur disant : « Nous sommes maîtres de Thoutii ! »

de vos compagnons ; vous vous emparerez de tous les habitauts qui sont dans la ville, et vous [leur] mettrez les liens sur le champ ». On sortit pour dire à l'écuyer du vaincu de Jôpou : « Ton maître est tombé ! Va dire à ta souveraine (1) : « Joie ! car Sou [tekh]ou (2) nous a « livré Thoutii avec sa femme et ses enfants. » Voici, on a déguisé sous le nom de butin fait sur eux les deux cents jarres qui sont remplies de gens, de colliers de bois et de liens (3) ».

L'ÉCUYER s'en alla à la tête de ces gens-là pour réjouir le cœur de sa souveraine en disant : « Nous sommes maîtres de Thoutii ! » On ouvrit les fermetures de la ville pour livrer pas-

(1) La femme du prince, qui n'était pas au camp avec son mari, mais qui était demeurée à la garde de Joppé.

(2) *Soutekhou*, *Soutekh*, était le nom que les Égyptiens donnaient aux principaux dieux des races asiatiques. Cette appellation remonte au temps des Hyksos, et doit probablement son existence à des tentatives faites pour assimiler le dieu des Hyksos avec les dieux de l'Égypte. Baal fut identifié à Set, et cette forme mixte est *Soutekhou*. Le mot *Soutekhou* lui-même paraît n'être d'ailleurs qu'une forme grammaticale du radical *sit ;* il serait donc d'origine égyptienne et non de provenance asiatique.

(3) Le nombre de *deux cents* paraît être en contradiction avec celui de *cinq cents* qui est indiqué plus haut. Il faut croire que le scribe aura songé aux deux cents jarres qui, seules, renfermaient des hommes, et aura donné ce nombre partiel sans plus songer au nombre total de *cinq cents*.

sage aux porteurs; ils entrèrent dans la ville, ouvrirent [les jarres de] leurs compagnons, s'emparèrent de [toute] la ville, petits et grands, et ils mirent [aux gens qui l'habitaient] les liens et les colliers sur le champ. Quand l'armée de Pharaon, v. s. f., se fut emparée [de la] ville, Thoutii se reposa et envoya un message en Égypte au roi Menkhôprirî, v. s. f., son maître, pour dire: « Réjouis-toi! Ammon, ton bon père, t'a donné le vaincu de Jôpou avec tous ses sujets et aussi sa ville. Viennent des gens pour les prendre en captivité; que tu remplisses la maison de ton père Ammon-Râ, roi des dieux, d'esclaves et de servantes qui sont sous tes deux pieds pour toujours et à jamais! »

Il est fini heureusement ce récit,
par l'office du scribe instruit
dans les récits, le
scribe.......
.....

LES

AVENTURES DE SINOUHIT

Le Papyrus de Berlin, nº 1, acheté par M. Lepsius en Égypte et publié par lui dans les *Denkmæler aus Ægypten und Æthiopien*, VI, pl. 104-107, contient trois cent onze lignes de texte. Les cent soixante-dix-neuf premières sont verticales; viennent ensuite quatre-vingt-seize lignes (180-276) horizontales, mais, à partir de la ligne deux cent soixante-dix-sept jusqu'à la fin, le scribe est revenu au système de colonnes verticales. Toute la première partie du manuscrit manque, sans qu'il soit possible d'évaluer l'étendue de cette perte; les quarante premières lignes de la partie conservée ont plus ou moins souffert de l'usure et des déchirures, mais cinq seulement (lignes 1, 13-15, 38) renferment des lacunes qu'on ne peut combler. La fin est intacte et se termine par la formule connue : *C'est allé, de son commencement jusqu'à sa fin, comme il a été trouvé dans le livre*. L'écriture, très-nette et très-hardie dans les parties verticales, devient lourde et confuse dans les portions horizontales; elle est remplie de ligatures et de formes rapides qui en rendent parfois le déchiffrement difficile.

Le Papyrus de Berlin a été analysé et traduit par :

M. Chabas, *Les Papyrus de Berlin, récits d'il y a quatre mille ans*, p. 37-51, et *Panthéon littéraire*, t. I, en partie seulement;

M. Goodwin, en entier dans le *Frazer's Magazine*, 1865,

p. 185-202; puis dans la brochure, *The Story of Saneha, an Egyptian Tale of four thousand years ago, translated from the hieratic text* by Charles Wycliffe Goodwin, M. A. (*Reprinted from Frazer's Magazine*), London, Williams and Norgate, 1866, in-8°, 46 p.; cette traduction a été corrigée par l'auteur lui-même dans la *Zeitschrift*, 1872, p. 10-24, et reproduite intégralement dans les *Records of the Past*, t. VI, p. 131-150, avec une division un peu arbitraire des lignes;

Maspero, *Le Papyrus de Berlin*, n° 1, transcrit, traduit, commenté par G. Maspero (Cours au Collége de France, 1874-1876), dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 68-82, 140 et sqq.; reproduit en partie avec des corrections dans l'*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 104-107.

Enfin M. Henry Daniel Haigh en a examiné les données historiques et géographiques dans un article spécial de la *Zeitschrift*, 1875, p. 78-107.

Nous possédons sur l'Ostracon 5629 du British Museum le duplicata d'une partie du texte. Cet Ostracon, signalé d'abord par M. Birch dans son *Mémoire sur le Papyrus Abbott* (traduction française de M. Chabas, dans la *Revue archéologique*, 1858, p. 264), a été publié par lui en *fac-simile* dans les *Inscriptions in the Hieratic and Demotic Character, from the Collections of the British Museum*, in-folio, London, MDCCCLXVIII, pl. XXIII et p. 8.

L'identité du texte qu'il renferme avec le texte des dernières lignes du *Papyrus de Berlin*, n° 1, a été signalée pour la première fois par :

Goodwin, *On a Hieratic Inscription upon a stone in the British Museum*, dans la *Zeitschrift*, 1872, p. 20-24, où la transcription et la traduction du texte sont données out au long. L'écriture est de la XIXe dynastie, et cette remaroue a bien sa valeur, car

elle nous prouve que le roman, composé vers la XIIe dynastie, était encore classique près de vingt siècles plus tard.

Comme le texte de l'Ostracon diffère par certains détails du texte du Papyrus, il ne sera pas inutile d'en insérer ici une traduction complète, qui permettra au lecteur curieux de constater les modifications qui s'étaient introduites dans la rédaction au cours des siècles :

[On me fit] construire [une pyramide] en pierre, — dans le cercle des pyramides. — Les tailleurs de pierre taillèrent le tombeau, — et en divisèrent les murs; — les dessinateurs y dessinèrent, — le chef des sculpteurs y sculpta ; — le chef des architectes qui sont au pays d'en haut parcourut la terre d'Égypte. — Tout le mobilier y fut précieux. — Je lui attribuai des biens en quantité, — je lui assignai des paysans, — et il y eut des bassins, des champs, des réservoirs dans le domaine funéraire, — comme on fait aux Amis *de premier rang. — [Il y eut] une statue d'or à la jupe de vermeil — que me firent à moi les* fils du roi, *— se réjouissant de faire cela pour moi; — car je fus dans les faveurs de par le roi, — jusqu'à ce que vînt le jour où on aborde à l'autre rive.*

C'est fini heureusement en paix.

*
* *

Le récit s'ouvre au moment où Sinouhit est en fuite : il vient d'entendre la voix des gens qui le poursuivent, se cache dans un repli de terrain et finit par leur échapper. Ce qui reste du manuscrit ne nous apprend point par quelle série de circonstances il se trouvait réduit à la nécessité de s'expatrier; on voit seulement que c'est *la crainte du roi qui l'a mis sur le chemin de l'exil,* qu'il revenait du pays des Timhou, qu'on travestit ses intentions auprès de Pharaon, et qu'il n'avait mérité en rien sa

disgrâce. Peut-être devons-nous reconnaître ici un récit analogue à celui que fait Hérodote à propos de la chute d'Apriès (II, CLXVIII). Un noble égyptien envoyé en mission ne réussit pas, et Pharaon le fait mutiler : Sinouhit était peut-être menacé d'un sort semblable à son retour du pays des Timhou.

La première partie de l'histoire se passe dans les régions orientales du Delta. M. Brugsch a essayé dans son *Dictionnaire géographique*, p. 52-55, de déterminer la situation des localités où l'action se transporte successivement. D'après lui, le *Pays du Sycomore* serait la ville de Panaho des Coptes, l'Athribis des Grecs, aujourd'hui Benha-el-Assal ; le *Ouadi de Snowrou* serait le nome Myekphoritès d'Hérodote (III, CLXVI), grâce à une prononciation *Moui hik Snowrou* qu'auraient eu les signes qui composent le nom ; *Peten* serait identique à un pays de *Pat*, dont la ville actuelle de Belbéis indiquerait le centre ; le groupe *At' n Sokhit,* que je traduis comme un ensemble de mots usuels, serait un nom de bourg identique à la *Sokhit* du nome Bubastite ; bref, toutes les localités seraient groupées sur le territoire des nomes Bubastite et Myekphorite. La plupart de ces rapprochements me semblent douteux ; il est certain cependant que M. Brugsch a raison dans l'ensemble, et que le pays parcouru par Sinouhit est bien le pays situé entre Tell-Basta et les Lacs Amers.

Au-delà de la frontière fortifiée, Sinouhit entre dans un pays d'*Edima, Edouma,* où M. Chabas a reconnu avec raison le pays d'Édom (*Les Papyrus de Berlin,* p. 39, 75-76). Ce pays fait partie du Tonou supérieur, qui devait par conséquent renfermer au moins l'espace compris entre la Mer Morte et la péninsule Sinaïtique. Le prince de Tonou donne au héros égyptien un canton nommé *Add* ou plutôt *Aïa,* dont le nom désigne une espèce de plante et rappelle jusqu'à un certain point le nom d'Æan, Αἰάν, donné aux cantons qui avoisinent le golfe d'Akabah par les

géographes d'époque gréco-romaine. Sinouhit y reste des années en rapport avec les nomades archers *Sitiou*; au retour, il est reçu par la garnison égyptienne d'un poste frontière *Hriou hor*, *les chemins de l'Hor*, c'est-à-dire de Pharaon qu'on identifie à Horus : je ne sais trop où placer cette localité.

Cinq années de travail m'ont permis de transcrire et de traduire ce texte ardu. Je crois qu'on peut en considérer la partie narrative comme entièrement éclaircie, à quelques finesses près. Les requêtes, lettres, discours dont le récit est semé présentent des difficultés considérables. Il faudra en modifier grandement le détail dans un avenir prochain.

LES

AVENTURES DE SINOUHIT

(XIIe DYNASTIE)

J'ENTENDIS sa voix, et, tandis qu'il parlait, je me mis en chemin. Alors mon cœur se brisa, les bras me tombèrent, le tremblement s'abattit sur tous mes membres : j'errai çà et là, oui, j'errai au hasard pour chercher une place où me tapir. Enfin, m'étant jeté dans les broussailles pour me frayer un chemin, je fis route vers le Sud. Il n'y eut personne qui s'écria : « Cours vers cet asile », quand j'ignorais que le

danger menaçait; on ne dit point : « La vie soit avec lui », quand je tournai mon dos au Pays du Sycomore (1).

J'ARRIVAI à l'Ouadi de Snowrou (2), et je passai la nuit sur le sol de la campagne. Je me mis en marche quand il fit jour, et je tombai sur un homme qui se tenait sur la route : il me demanda merci, car il eut peur de moi. Vers le temps du souper, je me trouvai près du bourg de..... (3), et je traversai l'eau sur un chaland sans gouvernail. Après avoir erré quelque temps, j'[abordai et m'acheminai] vers Abti (4), je m'exclamai [du chagrin de quitter la terre où j'étais né], je m'en allai à pied droit vers le Nord, et je joignis les forts que le prince a faits pour repousser les barbares (5). Je me tins courbé dans

(1) C'est un des noms de l'Égypte.

(2) Litt. : *Le bassin de Snowrou*. Snowrou est le dernier roi de la III[e] dynastie et le premier roi d'Égypte dont nous ayons des monuments. Le Ouadi de Snowrou représente, d'après M. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 54, l'île de Myekphoris et le nome Myekphoritès. Je ne crois pas que la lecture véritable se prête à l'identification proposée : rien du reste n'indique que Sinouhit se trouve dans une île.

(3) Le nom du bourg est détruit et ne peut pas être rétabli.

(4) D'après Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 55, ce mot ne serait pas un nom de ville et signifierait simplement *vers l'est*.

(5) Ce sont les lignes de postes fortifiées que les Pharaons

les herbes par crainte, voyant la garde sur le sommet de la forteresse, pendant le jour, [et] je fis route pendant la nuit. A l'aube, j'atteignis Peten (1) et me dirigeai vers l'Ouadi de Qam-oïrt (2). Alors la soif elle s'élança sur moi : je faiblis, mon gosier s'embrasa, je me disais déjà : « C'est le goût de la mort ! » quand soudain je relevai mon cœur, je rassemblai mes forces : j'entendais la voix douce des bestiaux. J'aperçus un barbare, et je le suppliai de m'indiquer la route à suivre pour m'éloigner de l'Égypte. Il me donna de l'eau; je fis cuire du lait; j'allai avec lui dans sa tribu. On voulut me donner un territoire de son territoire, mais je m'éloignai à l'instant, et je courus au pays d'Edimâ (3).

QUAND j'y eus passé une année, Âmouanshi, — c'est le prince du Tonou supérieur

avaient élevées à l'orient du Delta, et dont les historiens grecs attribuaient la construction à Sésostris.

(1) Voir p. 102, dans l'introduction de ce conte, l'identification proposée par Brugsch.

(2) *Qam-oïrt* est le nom d'une localité située sur le territoire d'Athribis dans le Delta (Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 838-839). Toutefois, comme au sortir de cette localité Sinouhit rencontre une tribu barbare, il faut bien certainement chercher le Qam-oïrt de notre localité plus à l'est, à la lisière du désert arabique.

(3) Le pays d'Édom. Cf. p. 102.

— me fit venir et me dit : « Demeure avec moi, « tu entendras la langue de l'Égypte. » Il disait cela, parce qu'il connaissait ma valeur et avait entendu parler de mon mérite, selon le témoignage qu'avaient rendu de moi des Égyptiens qui se trouvaient dans le pays (1). Voici ce qu'il me dit : « Que tu soies arrivé jusqu'ici, c'est une « chose bien extraordinaire ! Est-ce qu'il y au- « rait eu une mort dans le palais du roi des deux « Égyptes S. hotp. hîtrî (2) sans qu'on ait su « ce qui s'est passé à cette occasion ? » Je me mis à chanter le roi en un développement poétique : « Quand je vins du pays des Timhou (3), « mon intention fut travestie.... Ce ne fut pas....

(1) Probablement des transfuges échappés d'Égypte dans des conditions analogues à celles où s'était produite l'évasion de Sinouhit.

(2) Prénom du roi Amenemhâït Ier, fondateur de la XIIe dynastie. La question un peu obscure à dessein du prince de Tonou est d'autant plus naturelle que nous savons par d'autres documents (*Papyrus Sallier II*, p. I, lig. dern. ; p. II, lig. 1-2) que Amenemhâït Ier avait failli succomber à une conspiration de palais. Amouanshi demande à Sinouhit s'il n'aurait pas été impliqué dans quelque tentative de ce genre, et s'il n'a pas dû s'échapper de l'Égypte à la suite de l'assassinat du roi ; c'est pour cela que Sinouhit répond à cette question par l'éloge du Pharaon. L'exagération du compliment est ici une preuve de loyalisme et d'innocence.

(3) Nom que se donnaient les peuplades berbères qui habitaient le désert de Libye à l'ouest de l'Égypte.

« tout mon cœur s'enfuit et il ne fut plus en moi,
« en ma poitrine, et [la crainte?] me mit sur
« les voies du fuyard, sans que j'eusse été négli-
« gent, sans que ma [bouche] eût prononcé quel-
« que parole mordante, sans que j'eusse écouté
« le conseil de la paresse, sans que mon nom
« eût été entendu dans la bouche du magistrat.
« Je ne sais pas pourquoi j'ai été jeté en ce
« pays; c'est comme un dessein de Dieu. Car que
« serait-elle cette terre, si elle n'avait pas ce dieu
« bienfaisant? Sa crainte se répand chez les na-
« tions étrangères comme Sokhit (1), une année
« de peste. Je lui disais ma pensée et je lui répon-
« dais : Sauve-nous. Son fils entre [vers lui] au
« palais : il a pris la direction des affaires de son
« père. C'est un dieu qui, certes, n'a point de
« seconds : aucun n'est devant lui. C'est un maî-
« tre de sagesse, prudent dans ses desseins, bien-
« faisant par ses habiletés; allant et venant à son
« bon plaisir, il dompte les régions étrangères, et,
« tandis que son père reste dans l'intérieur de
« son palais, il lui vient annoncer que ce qu'il
« avait destiné de faire s'accomplit. C'est un
« brave qui, certes, agit de son glaive, un vail-
« lant qui n'a point son semblable; on le voit
« qui s'élance contre les barbares et qui fond

(1) Voy. plus haut, p. 93, note 2.

« sur les pillards. C'est un lanceur de javeline « qui rend débiles les mains des ennemis : plus « ne peuvent ceux qu'il abat soulever le bouclier. « C'est un intrépide qui brise les crânes : nul « n'a tenu devant lui. C'est un coureur rapide « qui détruit le fuyard : on ne l'atteint point à « courir après lui. C'est un cœur ferme en son « heure. C'est un lion qui frappe de la griffe : « jamais il n'a rendu son arme. C'est un cœur « fermé à la pitié ; quand il voit les multitudes il « ne laisse rien subsister derrière lui. C'est un « brave qui se lance en avant, quand il voit la « résistance. C'est un soldat qui se réjouit quand « il s'élance sur les barbares ; il saisit son bou- « clier, il bondit, il n'a jamais eu besoin de « redoubler son coup ; il tue sans qu'il soit pos- « sible de détourner sa lance, et même sans qu'il « tende son arc, les barbares fuient ses deux bras « comme des lévriers, car la grande déesse (1) « lui a donné de combattre qui ignore son nom, « et, s'il atteint, il n'épargne point, il ne laisse « rien subsister. C'est un bien-aimé qui a su « merveilleusement conquérir l'amour : son pays « l'aime plus que soi-même et se réjouit en lui « plus qu'en son propre dieu ; hommes et femmes

(1) Un des titres qu'on donne à Sokhit et à ses formes belliqueuses.

« accourent à ses appels. Roi, il a gouverné dès « l'œuf (1) ; lui-même, depuis sa naissance, c'est « un multiplicateur de naissances et aussi un être « unique, d'essence divine, par qui cette terre se « réjouit d'être gouvernée. C'est un élargisseur « de frontières qui prendra les pays du Midi, « mais ne convoite pas les pays du Nord : au « contraire, il a agi contre les chefs des Sati [et] « pour écraser les Nomma-shaou (2). S'il fait « une descente ici, puisse-t-il connaître ton nom « par l'hommage que tu adresseras à Sa Majesté ! « Car ne fait-il pas le bien au pays étranger qui « lui obéit ? »

Le chef de Tonou me répondit : « Le gou- « vernement de l'Égypte, qu'il soit heu- « reux, et sa prospérité, qu'elle soit de longue « durée ! Tant que tu seras avec moi, je te ferai « du bien ! » Il me mit avant ses enfants, me mariant à sa fille aînée, et il accorda que je choisisse pour moi dans son domaine parmi le

(1) C'est la formule égyptienne pour indiquer que le pouvoir royal appartient au roi dès le moment qu'il est conçu dans le sein de sa mère.

(2) Les peuplades nomades qui habitent le désert à l'Orient de l'Égypte. Ils sont appelés ailleurs *Hriou-Shaou*, les *maîtres des sables*. Le nom de *Nomma-shaou* paraît signifier *qui domine les sables*.

meilleur de ce qu'il possédait sur la frontière d'un pays voisin. C'est une terre excellente, Aïa (1) de son nom. Il y a des figues en elle et des raisins ; le vin y est en plus grande quantité que l'eau, abondant est le miel, nombreuses les olives et toutes les productions de ses arbres ; on y a du blé et de la farine sans limites, et toute espèce de bestiaux. Ce fut grand, certes, ce qu'on me conféra, quand le prince vint pour m'investir, m'installant prince de tribu dans le meilleur de son pays. J'eus des rations quotidiennes de pain et du vin pour chaque jour, de la viande cuite, de la volaille rôtie, plus le gibier du pays que je prenais ou qu'on posait devant moi en plus de ce que rapportaient mes chiens de chasse. On me faisait beaucoup de [beurre] (2) et du lait cuit de toute manière. Je passai de nombreuses années ; les enfants que j'eus devinrent des forts, chacun maîtrisant sa tribu. Lorsqu'un messager allait et venait à l'inté-

(1) V. p. 102, dans l'introduction de ce conte, l'identification proposée pour cette localité.

(2) Le mot a été laissé en blanc dans le manuscrit de Berlin. Très-probablement il était illisible dans le papyrus original d'après lequel a été faite la copie que nous possédons du conte de Sinouhit ; le scribe a préféré ne rien mettre plutôt que de combler la lacune de sa propre autorité. La restitution que je propose est suggérée par le voisinage du *lait cuit de toute manière* : beurre et fromage vont d'ordinaire ensemble.

rieur, il se détournait de sa route pour venir vers moi, car je rendais service à tout le monde, je donnais de l'eau à l'altéré, je remettais en route le voyageur qu'on avait empêché de passer, je châtiais le brigand. Les Sitiou (1) qui s'en allaient au loin pour battre et pour repousser les princes des pays étrangers, j'ordonnais, et ils marchaient, car ce prince de Tonou, il accorda que je fusse pendant de longues années le général de ses soldats. Tout pays vers lequel je sortais, quand j'avais fait mon irruption, on tremblait sur les pâturages au bord de ses puits; je prenais ses bestiaux, j'emmenais ses vassaux et j'enlevais leurs esclaves, je tuais sa population : il était à la merci de mon glaive, de mon arc, de mes marches, de mes plans bien conçus et glorieux pour le cœur de mon prince. Aussi il m'aima, quand il connut ma vaillance, me mettant chef de ses enfants, quand il vit la vigueur de mes deux bras.

Un brave de Tonou vint me défier dans ma tente : c'était un héros qui n'avait point de seconds, car il les avait tous écrasés. Il disait :

(1) Litt. : *les archers.* C'est le nom générique que les Égyptiens donnaient aux peuplades nomades de la Syrie, par opposition aux *Montiou,* qui en désignaient les peuplades agricoles.

« Que Sinouhit se batte avec moi, car il ne m'a « pas encore frappé » ; et il se flattait de prendre mes bestiaux à l'intention de sa tribu. Le prince en délibéra avec moi. Je dis : « Je ne le connais « point. Je ne suis certes pas son frère, je me « tiens éloigné de son logis ; est-ce que j'ai ja- « mais ouvert sa porte, franchi ses clôtures ? « C'est quelque jaloux envieux de me voir et qui « se croit appelé à me dépouiller de chats, de « chèvres et aussi de vaches, et à fondre sur « mes taureaux, sur mes moutons et sur mes « bœufs, afin de les prendre pour lui. Si c'est un « misérable qui prétend s'enrichir à mes dépens, « non pas un Bédouin et un Bédouin habile, « alors, qu'on mette l'affaire en jugement ! Mais « si c'est un taureau qui aime la bataille, un « taureau d'élite qui aime à avoir toujours le « dernier mot, s'il a le cœur à combattre, qu'il « dise l'intention de son cœur ! Est-ce que Dieu « oubliera quelqu'un qu'il a toujours favorisé « jusqu'à présent ? C'est comme si le provoca- « teur était déjà parmi ceux qui sont couchés sur « le lit funéraire ! » Je bandai mon arc, je déga- geai mes flèches, je donnai du jeu à mon poi- gnard, je fourbis mes armes. A l'aube, le pays de Tonou accourut ; il avait réuni ses tribus, convo- qué tous les pays étrangers qui dépendaient de lui, il désirait ce combat. Chaque cœur brûlait pour

moi, hommes et femmes poussaient des « Ah ! », car tout cœur était anxieux à mon sujet, et ils disaient : « Est-ce que c'est un autre brave qui va « combattre avec lui? Voici, l'adversaire a un « bouclier, une hache d'armes, une brassée de « javelines. » Quand je fus sorti, et qu'il eut paru, je détournai de moi ses traits. Comme pas un seul ne portait, il fondit sur moi, et alors je déchargeai mon arc contre lui. Quand mon trait s'enfonça dans son cou, il s'écria et s'abattit sur le nez : je lui fis tomber sa lance, je poussai mon cri de victoire sur son dos. Tandis que tous les campagnards se réjouissaient, je fis rendre des actions de grâces à Montou (1) par ses vassaux, qu'il avait opprimés. Ce prince, Ammianshi (2), me donna tout ce que possédait le vaincu, et alors j'emportai ses biens, je pris ses bestiaux ; ce qu'il avait désiré me faire à moi, je le lui fis à lui, je me saisis de ce qui était dans sa tente, je dépouillai son logis : par

(1) Le dieu de la guerre à Thèbes. Il était adoré à Hermonthis, dans le voisinage immédiat de la grande ville, et les Grecs l'identifièrent avec Apollon : c'était en effet un dieu solaire, et les monuments le confondent souvent avec Râ, le soleil.

(2) La vocalisation en *i* est donnée par le manuscrit, comme plus haut, p. 108, la vocalisation en *ou*. Les Égyptiens, dans leur système imparfait d'écriture, étaient fort embarrassés de rendre le son des voyelles trangères : de là ces différences dans l'orthographe d'un seul et même nom.

là s'agrandirent la richesse de mes trésors et le nombre de mes bestiaux.

Or voici ce qu'a fait Dieu pour moi qui me suis appuyé en lui. Celui qui a passé transfuge vers un pays étranger, maintenant, chaque jour, son cœur est joyeux. Je me suis sauvé par la fuite de l'endroit où j'étais, et maintenant on m'y rend [bon] témoignage. Après que je m'en suis allé mourant de faim, maintenant je donne du pain, [ici] où je suis. J'ai quitté mon pays nu, et moi je suis vêtu de fin lin. Après avoir été un transfuge sans subordonnés, moi, je possède des serfs nombreux. Ma maison est belle, mon domaine large, ma mémoire est établie dans le temple de tous les dieux (1). [Et néanmoins], je me réfugie toujours en ta bonté (?) : remets-moi (2) en Égypte, accorde-moi la grâce de revoir en corps le lieu où mon cœur passe son temps ! Y a-t-il de l'opposition à ce que mon corps repose au

(1) Les Égyptiens de haut rang obtenaient du roi, par faveur spéciale, la permission de placer dans les temples une statue les représentant : ils pouvaient aussi faire dresser, dans certains sanctuaires célèbres, une stèle portant leur nom et une prière. C'est là ce qu'on appelait assurer au mort *une mémoire excellente* dans le temple des dieux.

(2) C'est au roi que Sinouhit adresse directement son discours à partir de cet endroit.

pays où je suis né? Y revenir, c'est le bonheur. J'ai donné du bien à Dieu, faisant cela comme chose [convenable] pour consolider..... Son cœur souffre à qui s'est sauvé pour vivre sur la terre étrangère; y a-t-il un tous les jours pour lui? Lui il écoute la prière lointaine, et il part, se dirigeant vers le pays où il a foulé la terre [pour la première fois], vers le lieu d'où il est venu. Je me suis réconcilié avec le roi de l'Égypte, je vis de ses dons, je rends mes devoirs à la *Régente de la Terre* (1) qui est dans son palais, j'entends les discours de ses enfants. Ah! il est ma jeunesse, et la vieillesse vient, l'affaissement m'a envahi, mes deux yeux ne se rappellent plus ce qu'ils voient, mes deux bras retombent lourdement, mes deux jambes refusent le service, le cœur s'arrête : le trépas s'est approché de moi, bientôt on m'emmènera aux villes éternelles (2), j'y suivrai le *Maître universel* (3); ah! puisse-t-il me dire les

(1) C'est peut-être la reine, mais plus probablement l'*uræus* royale que le roi porte au front, et qui est censée penser et combattre pour lui. Elle l'inspire de ses conseils et, pendant le combat, détruit les ennemis par la flamme qui sort de sa bouche.

(2) Les *villes éternelles* ou la *maison éternelle* est le nom que les Égyptiens donnaient à la tombe.

(3) Le *Maître universel* est Osiris, que sert et que suit tout mort égyptien. Le texte semble porter le féminin : la *Dame universelle*, et il serait fort possible que ce nom désignât un

beautés de ses enfants, et amener l'éternité vers moi ! »

Alors la majesté du roi Khoprikeri (1) à la voix juste (2) parla à cet officier qui était près de lui ; Sa Majesté envoya un message vers moi avec des présents de la part du roi, et me mit dans la joie, moi qui vous parle, comme les princes de tout pays étranger ; et les

Osiris femelle. Nous connaissons trop peu la religion de cette époque pour que je me hasarde à garantir ma traduction.

(1) C'est le prénom du roi Ousirtosen Ier, fils et successeur d'Amenemhâït Ier.

(2) Les Égyptiens, comme tous les peuples orientaux, attachaient une grande importance non seulement aux paroles qui composaient leurs formules religieuses, mais encore à l'intonation qu'on donnait à chacune d'elles. Pour qu'une prière fût valable et eût son plein effet auprès des dieux, il fallait qu'on la récitât avec la mélopée traditionnelle. Aussi le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un personnage, obligé à réciter une oraison, est-il de dire qu'il est *mâ-khrôou*, *juste de voix*, qu'il a la voix juste et qu'il sait le ton qu'il doit donner à chaque phrase. Le roi ou le prêtre qui fait l'office de lecteur (*khrihib*) pendant le sacrifice est dit *mâ-khrôou ;* les dieux triomphent du mal par la *justesse de leur voix* quand ils prononcent les paroles destinées à rendre les mauvais esprits impuissants ; le mort, qui passe tout le temps de son existence funéraire à débiter des incantations, est le *mâ-khrôou* par excellence. La locution ainsi employée finit par devenir une véritable épithète laudative qu'on joignait au nom de tous les morts et de tous les personnages du temps passé dont on parlait sans colère.

Infants (1) qui sont dans son palais me firent entendre leurs discours.

COPIE DE L'ORDRE QU'ON M'APPORTA A MOI QUI VOUS PARLE POUR ME RAMENER EN ÉGYPTE.

« L'Horus, vie des naissances, le maître des diadêmes, vie des naissances, le roi de la haute et de la basse Egypte, KHOPRIKERÎ, fils du Soleil, AMENEMHÂÎT (2), vivant à toujours et à jamais !

« Ordre pour le serviteur Sinouhit ! Cet ordre du roi t'est apporté pour t'informer :

« Quand tu auras traversé les pays étrangers,
« sortant d'Édimâ vers Tonou, passant de pays
« en pays au gré de ton cœur, voici ce que tu
« devras faire et ce qu'on fera pour toi ! Ne blas-
« phème point si parfois tu es rebuté ! parle ou
« ne parle pas dans la réunion des Jeunes (3),

(1) Les *Infants* sont, ou bien les enfants du roi régnant, ou les enfants d'un des rois précédents ; ils prennent rang dans la hiérarchie égyptienne immédiatement après le roi, le régent, la reine et la reine-mère.

(2) Le nom de ce roi est formé du prénom *Khoprikerî* d'Ousirtosen Ier et du nom d'Amenemhâït Ier. Sur la valeur de cette combinaison, voir l'Introduction.

(3) Le mot égyptien que je traduis de la sorte signifie au propre *un jeune homme :* il servait à désigner un des degrés de

« selon ce qu'on t'ordonnera ! Maintenant que tu « as élaboré ce projet qui t'était venu à l'esprit, « que ton cœur ne vacille point, car Pharaon « qui est ton ciel à toi, il est stable, il est floris- « sant, sa tête est exaltée parmi les royautés de « la terre, ses enfants sont dans la partie réser- « vée du palais.

« Laisse les richesses que tu as à toi, et avec « toi, dans leur totalité ! Quand tu seras arrivé « en Égypte, vois le palais, et, quand tu seras « dans le palais, prosterne-toi face contre terre « devant la Sublime Porte : tu seras maître parmi « les Amis (1). Et, de jour en jour, voici que tu

la hiérarchie de cour. Peut-être cette qualification est-elle propre à la XII[e] dynastie et aux temps qui l'environnent, car je ne la retrouve point dans le papyrus Hood du British Museum qui nous fait connaître la hiérarchie de la société égyptienne à l'époque de la XIX[e] et de la XX[e] dynastie. Nous verrons plus loin, p. 132, par un passage de notre conte, que les *Jeunes* étaient une subdivision des *Amis royaux*.

(1) Les *Amis*, ou, plus spécialement, les *Amis royaux*, occupaient les postes les plus élevés à la cour de Pharaon. Au papyrus Hood, la hiérarchie complète : le *roi*, le *régent*, la *reine*, la *reine-mère*, les *enfants royaux*, les *princes héréditaires*, les *porte-insignes*, les *amis uniques*, les met au huitième rang. Ils se divisaient en plusieurs catégories : les *amis uniques*, les *amis dorés*, les *jeunes* (cf. p. 119, note 1), dont il n'est guère possible d'établir la position exacte. Le titre continua d'exister à la cour des rois Ptolémées et ne paraît être tombé en désuétude qu'après la conquête romaine.

« t'es mis à vieillir; tu as perdu la puissance « virile, tu as songé au jour de l'ensevelissement. « Te voilà arrivé à l'état de béatitude; on t'a « donné, la nuit où l'on applique des huiles d'em- « baumement, les bandelettes, par la main de la « déesse Taït (1). On a suivi ton convoi au jour « de l'enterrement, gaîne dorée, tête peinte en « bleu (2), un baldaquin par dessus toi fait en « bois de cyprès (?). Des bœufs te tirent; des « pleureurs sont devant toi, et on fait des plaintes; « des femmes accroupies sont à la porte de « ta syringe, et on t'adresse des appels..... On « tue des victimes à la bouche de ton puits « funéraire, et tes stèles sont dressées en pierre « blanche, dans le cercle des Enfants royaux (3). « Tu n'as point de second; aucun homme du

(1) Le nom de la déesse *Taït* signifie littéralement : *linge, bandelettes :* c'est la déesse qui préside à l'emmaillotement du nouveau-né et du nouveau-mort. Les cérémonies auxquelles ce passage fait allusion sont décrites dans un livre spécial qui a été publié récemment sous le titre de *Rituel de l'embaumement* (Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*).

(2) Les cercueils de momies de la XI[e] dynastie et des époques suivantes que nous avons, au Louvre par exemple, sont en effet dorés complètement, à l'exception de la tête qui est peinte en rouge et de la coiffure qui est peinte en bleu.

(3) C'est la description exacte des funérailles égyptiennes, telles que les monuments nous en font connaître le détail (cf. Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 81-194).

« peuple n'arrive jusqu'à ta hauteur; tu n'es « pas mis dans une peau de mouton quand on « t'ensevelit, tout le monde frappe la terre et se « lamente sur ton corps, tandis que tu vas à la « tombe. »

Quand cet ordre m'arriva, je me tenais au milieu de ma tribu. Quand il me fut remis, m'étant mis à plat ventre, je m'appliquai contre le sol, je me traînai sur ma poitrine (1), je fis [ainsi] le tour de ma tente pour [marquer] la joie que j'éprouvais à le recevoir : « Com-« ment [se peut-il que] pareille chose me soit « faite à moi ici présent, qui, d'un cœur rebelle, « ai fui vers des pays étrangers, hostiles à [Pha-« raon]? Maintenant, délivrance bonne et durable, « je suis délivré de la mort, et tu me rendras « puissant dans mon pays ! »

COPIE DE LA RÉPONSE A CET ORDRE QU'A FAITE LE SEIGNEUR SINOUHIT :

« O pardon (?) grand et inouï de cette fuite que « j'ai faite moi ici présent comme qui ne sait

(1) Les Égyptiens appelaient cette cérémonie *son-to, flairer la terre* : c'était l'accompagnement obligé de toute audience royale ou de toute offrande divine.

« [ce qu'il fait, que tu m'accordes], toi, le Dieu « bon, ami de Râ, favori de Montou (?), seigneur « de Thèbes, et d'Ammon, seigneur de Karnak, « fils de Râ, image de Toum (1) et de son « Cycle de dieux (2), que Souptou (3), que le « Dieu Nower-Biou (4), que le Dieu fils aîné (5), « qu'Hor du pays d'Orient (6), et que la royale « Uræus qui domine ta tête (7), les chefs qui

(1) *Toum* est une variante du nom d'Atoum dont j'ai déjà expliqué la nature dans un passage précédent (cf. p. 12, note 1).

(2) Sur le *Cycle des dieux*, cf. dans le *Conte des deux Frères* la note 1 de la page 16.

(3) *Souptou* est une forme de Hor. C'était le dieu adoré dans le nome arabique de l'Égypte ; il est figuré parfois sous forme d'un homme portant sur la tête le disque solaire et reçoit le titre du *plus noble des esprits d'Héliopolis*. Il ne faut pas le confondre avec la déesse *Sopti*, en grec Sothis, qui est une Isis et qui représente la constellation la plus célèbre du ciel égyptien.

(4) Le nom du dieu *Nower-Biou* signifie *Celui dont les esprits sont bons ;* on appelait ainsi une forme du dieu solaire Toum, plus connue sous le vocable de Nowri-Toum.

(5) Le dieu *fils aîné* est un Hor. Toute trinité égyptienne se composait du père, de la mère et de l'enfant. L'enfant jouait dans le ménage divin le rôle d'héritier présomptif que jouait dans le ménage pharaonique l'aîné des enfants survivants; de là ce nom de dieu fils aîné que porte Hor, fils d'Osiris et d'Isis.

(6) L'Hor du pays d'Orient est confondu souvent avec Souptou, et souvent aussi avec le dieu Khîmou. Il régnait sur les déserts qui s'étendent à l'Orient de l'Égypte, entre le Nil et la Mer Rouge.

(7) Sur la *royale Uræus*, voir p. 117, note 1.

« sont sur le bassin d'Occident (1), Hor qui ré-
« side dans les contrées étrangères (2), Ourrit
« dame d'Arabie (3), Nout (4), Hor l'aîné (5),
« Râ, que tous les dieux du Delta et des îles de
« la Grande Verte (6), donnent la vie et la force

(1) Le *bassin d'Occident* est la partie des eaux célestes sur lesquelles la barque des dieux naviguait après le coucher du soleil. Les *chefs du bassin d'Occident* sont les dieux qui présidaient à cet Océan mythique, les dieux des morts. Chaque Égyptien, après sa mort, était censé se rendre à Abydos et passer, par une fente qui s'ouvrait à l'ouest de cette ville, dans le *bassin d'Occident*, où il se joignait à l'escorte du soleil nocturne, pour traverser l'enfer et aller renaître à l'Orient le matin du jour suivant.

(2) L'Hor des pays étrangers est à proprement parler le dieu des Libyens ; mais on voyait en lui d'une manière générale le dieu de tous les pays qui environnent immédiatement l'Égypte, à l'Orient comme à l'Occident.

(3) *Ourrit* ne m'est guère connue que par ce passage. Son titre *dame d'Arabie* semble montrer en elle une forme secondaire d'Hathor, que diverses traditions fort anciennes faisaient venir de ce pays.

(4) *Nout* est le ciel. Elle forme avec Siv ou Sib, la terre, un couple divin, l'un des plus antiques parmi les couples divins de l'Égypte, l'un de ceux qui n'ont pas pu être ramenés au type solaire par les théologiens de la grande école thébaine du temps des Ramsès. Des tableaux représentent Nout repliée sur son époux et figurant par la courbure de son corps la voûte étoilée.

(5) Hor l'aîné, Haroïroû, dont les Grecs ont fait *Aroèris*, est un dieu solaire au même titre que Râ et ne doit pas être confondu avec Hor le jeune, fils d'Isis et d'Osiris.

(6) Les Égyptiens donnaient à la mer le nom de *Grande Verte*,

« à ta narine ; qu'ils se livrent à leur largesse et « qu'ils te donnent le temps sans limite, l'éter- « nité sans mesure, répandant ta crainte sur tous « les pays de plaine et de montagne, enchaînant « pour toi tout le parcours du Soleil ! C'est la « prière que moi ici présent je fais pour mon sei- « gneur, délivré [que je suis] de la terre étran- « gère !

« O roi sage, la sage parole [qu'a prononcée « dans ?] sa sagesse la Majesté du Souverain, moi « qui suis ici présent, j'ai peur de la dire, et c'est « chose grave de la répéter. [Car] le Dieu grand, « image de Râ en sagesse, il a mis lui-même « la main à l'œuvre, et moi ici présent je suis « au nombre des sujets sur lesquels il a déli- « béré, et j'ai été placé sous son examen di- « rect ! [Vraiment] ta Majesté est un Hor (1),

Ouot'-oïrit. Ce nom s'applique parfois à la Mer Rouge, mais plus souvent à la Méditerranée : c'est de cette dernière mer qu'il est question ici. Le passage est curieux, parce qu'il indique chez les Égyptiens la connaissance des îles de la Méditerranée, c'est-à-dire Chypre, Rhodes, probablement la Crète et les Cyclades. Comme le manuscrit que nous possédons du conte de Sinouhit est de la XIIe ou de la XIIIe dynastie, il faut faire remonter jusque vers le milieu du quatrième millénaire avant notre ère les navigations qui avaient fait connaître aux Égyptiens les *îles de la Grande Verte.*

(1) Le roi vivant est l'incarnation de Dieu, et par conséquent s'identifie à la troisième personne de la trinité égyptienne, au

« et la puissance de tes bras s'étend sur tous les « pays ! »

« Or donc, que ta Majesté fasse amener Mâki « d'Edimâ, Khontiâoush de Khont-Koushou (1), « Monous des pays soumis (2); ce sont des princes « prêts à témoigner que tout s'est passé à ton « gré, et que Tonou n'a point grondé contre toi « en soi-même à la manière de tes lévriers ; car « ma fuite à moi qui vous parle, si elle a été « volontaire, elle n'était point préméditée ; si je « ne m'en suis pas affligé, je ne pouvais plus « m'arracher du lieu où j'étais : c'était comme un « rêve, comme le songe d'un homme de Athou « u se voit à Abou (3), d'un homme de la plaine

dieu fils : de là le titre de *Hor*, *Hor vivant*, *vie de Hor* qu'on lui donne dans les protocoles officiels.

(1) *Khont-Koushou*, signifie au propre l'*intérieur de Koush*, et semble par conséquent désigner un personnage originaire de l'Éthiopie. Toutefois le voisinage d'Édimâ indique plutôt une localité syrienne que je ne sais où placer exactement.

(2) Les mots que je rends par *les pays soumis* ont été rendus par M. Brugsch et par d'autres *le pays des Phéniciens*. Sans entrer dans la question de savoir si le nom ethnique *Wonkhou* se prête avec une identification avec la Phénicie, il suffit de dire que l'orthographe du manuscrit ne nous permet pas de le reconnaître dans ce passage. Je ne sais pas d'ailleurs quelle région les Égyptiens de la XIIe dynastie désignaient sous le nom de *pays soumis* ou plus exactement de *pays ravagés*.

(3) *Abou* est le nom égyptien d'Éléphantine, *Athou* celui d'une localité du Delta : ces deux localités, qui sont situées, la

« d'Égypte qui se voit dans la montagne (1). Je « ne redoutais rien, il n'y avait point de pour- « suites contre moi, mon nom n'avait jamais été « dans la bouche du héraut jusqu'au moment « où il s'attaqua à moi, mais alors mes jambes « se lancèrent, mon cœur me guida, la volonté « divine qui m'avait destiné à cet exil me mena. « Je n'avais pas porté l'échine haute, car l'indi- « vidu craint quand le pays sait [son maître], et « Râ a donné que ta crainte soit sur la terre « d'Égypte, que ta terreur soit sur toute terre « étrangère. Me voici maintenant dans la patrie, « me voici dans cette place. Tu es le vêtement de « cette place (2) : le soleil se lève à ton gré ; l'eau « des canaux, elle abreuve qui te plaît ; la brise

première à l'extrême sud, la seconde à l'extrême nord de l'Égypte, servaient proverbialement, comme Dan et Bershebâ chez les Hébreux, à désigner toute l'étendue du pays. Un homme d'*Abou qui se voit à Athou*, c'est un Égyptien du Nord transporté au Sud et complètement dépaysé ; la différence, non seulement des mœurs, mais encore de dialecte, était assez grande pour qu'on pût comparer le langage inintelligible d'un mauvais écrivain au parler d'un homme d'Abou qui se trouve à Athou.

(1) La traduction exacte serait dans *le pays de Khonti*. Ce *pays de Khonti* doit être, par opposition à la plaine cultivée, *Khato*, de l'Égypte, les pentes sèches et stériles qui bordent la vallée à l'est et à l'ouest. Cf. Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 1281-1284.

(2) Ces métaphores, bizarres à notre gré, sont communes dans la littérature égyptienne. Un texte antérieur de peu à notre

« du ciel, elle fait respirer qui tu dis; moi qui te « parle, je lèguerai mes biens aux générations « que j'ai faites en cette place. Et quant à ce « messager qui m'est venu à moi-même, que ta « Majesté fasse comme elle l'entend : car on vit « de l'air que tu donnes; c'est l'amour de Râ, « d'Hor, d'Hathor, que ta narine auguste, c'est « la volonté de Montou, maître de Thèbes, que « tu vives éternellement. »

Je célébrai un jour de fête dans Aïa pour remettre mes biens à mes enfants : mon fils aîné fut chef de ma tribu, tous mes biens lui passèrent et je donnai tous mes bestiaux, ainsi que mes plantations de toute sorte d'arbres fruitiers. Quand je m'acheminai vers le Sud et que j'arrivai à Hriou-Hor (1), le commandant, qui était là à la tête des garnisaires, manda un messager au palais pour en donner avis. Sa Majesté envoya l'excellent directeur des paysans du roi et, avec lui, un navire chargé de cadeaux de la part du roi pour les Sitiou qui venaient à ma suite me conduire à Hriou-Hor. J'interpelai par son nom chacun de ceux qui se trouvèrent là; comme c'é-

papyrus dit d'un haut personnage qu'il a été *la salle qui a tenu au chaud ceux qui avaient froid dans Thèbes.*

(1) Voir l'Introduction de ce conte, p. 103.

taient des serviteurs de toute sorte, je reçus et je pus emporter avec moi des moyens de subsistance et de parure suffisants pour me durer jusqu'au moment où j'arriverais à un domaine m'appartenant.

QUAND la terre s'éclaira au matin suivant, chacun d'eux vint me saluer, chacun d'eux s'en alla. J'eus bon voyage pour pénétrer jusqu'au palais : les introducteurs frappèrent la terre du front devant moi, les Infants se tenaient debout dans la salle pour me faire la conduite, les Amis qui se rendaient à la salle d'audience pour le défilé me mirent sur la route du Logis Royal. Je trouvai Sa Majesté sur la grande estrade dans la salle de vermeil ; quand j'entrai vers elle, je m'affaissai sur le ventre, je perdis conscience de moi-même en sa présence. Ce Dieu m'adressa des paroles affables, mais je fus comme un individu saisi d'aveuglement, ma langue défaillit, mes membres se dérobèrent, mon cœur ne fut plus dans ma poitrine, et je connus la vie de la mort. Sa Majesté dit à l'un des Amis : « Qu'on « le lève et qu'il me parle ! » Sa Majesté dit : « Te voilà donc revenu ! A traîner par les pays « étrangers et à jouer au transfuge, l'âge t'a at- « taqué, tu as atteint la vieillesse, ton corps s'est « usé non petitement. Tu ne te lèves pas ? Es-tu

« devenu un Siti pour la duplicité, car tu ne « réponds pas ? Dis ton nom. » J'eus peur de refuser, et je rendis ceci en réponse : « J'ai peur ; « toutefois, à ce que m'a dit mon maître voici « ce que je réponds : Je n'ai pas appelé sur moi « la main de Dieu, mais c'est la crainte, oui, la « crainte qui s'est mise en mon cœur au point « de rendre la fuite fatale. Maintenant, me voici « devant toi : tu es la vie, que ta Majesté agisse « à son plaisir ! »

Le défilé des Infants terminé, Sa Majesté dit à la Reine : « Voilà Sinouhit qui vient comme « un rustre avec la tournure d'un Siti. » Les Infants poussèrent un très-grand éclat de rire d'un même mouvement et dirent en face à Sa Majesté : « Ce n'est pas lui en vérité, Souverain, « mon maître ! » Sa Majesté dit : « C'est lui en « vérité ! » Alors ils prirent leurs colliers, leurs bâtons de cérémonie, leurs sistres, et après qu'ils les eurent apportés à Sa Majesté : « Prospèrent « tes deux mains, ô roi ! Pose les parures de la « Dame du Ciel (1), donne l'emblême de vie

(1) La locution *poser les parures de la Dame du Ciel* paraît exprimer, d'après le contexte, une idée de clémence. Plusieurs divinités portent le titre de *Dame du Ciel ;* je ne saurais dire de laquelle il est question ici.

« à mon nez. Sois puissant comme maître des « astres, parcours le firmament en barque cé- « leste; le rassasiement est l'image de la bouche « de ta Majesté (1). On te met l'uræus au front, « et les misérables sont écartés de toi, tu es pro- « clamé Râ, maître des deux pays, et on crie vers « toi comme vers le Maître de tout. Ta lance « renverse, ta flèche détruit. Donne que vive ce- « lui qui est dans l'anéantissement ! Donne-nous « de respirer à l'aise en la bonne voie où nous « sommes. Simihit (2), le Siti, né en Tomiri, « s'il a fui, c'est par crainte de toi; s'il s'est « éloigné du pays, c'est par terreur de toi; la « face ne blémit-elle pas qui voit ta face ? l'œil « n'a-t-il pas peur que tu as fixé? » Le roi dit :

(1) Cet idiotisme égyptien paraît signifier que le roi est rassasié de tout bien et par conséquent égal aux dieux qui ne souffrent jamais de la faim. De fait, il est le dieu lui-même, et tous les membres de phrase qui précèdent et qui suivent marquent cette conception de sa personne. Il parcourt les eaux du ciel en barque, parce qu'il est Râ, le soleil, et résume en lui toutes les puissances des divinités solaires.

(2) Cette variante du nom de Sinouhit que rien n'explique, si ce n'est le caprice du scribe, signifie littéralement le *Fils du Nord*. Sinouhit est appelé le *Siti*, à cause de ce long séjour chez les Bédouins qui lui avait fait perdre le bel air de la cour; le roi avait déjà dit plus haut qu'*il venait comme un rustre avec la tournure d'un Siti*. — Le *Tomiri*, la *terre des canaux*, est un nom du Delta qu'on applique aussi à l'Égypte entière.

« Qu'il ne craigne plus, qu'il répudie la terreur!
« Il sera parmi les Amis de l'ordre des Jeunes,
« et qu'on le mette parmi les gens du cercle (1)
« qui sont admis dans le Logis Royal. Qu'on
« donne ordre de lui faire un apanage! »

Je sortis vers lui dans l'intérieur du Logis Royal, et les Infants me donnèrent la main, tandis que nous allions à la suite du Prouti deux fois grand (2). On me mit dans la maison du Fils Royal, où il y avait des richesses, où il y avait un kiosque pour prendre le frais, où il y avait des décorations divines et des mandats sur le Trésor de l'argent, des vêtements en étoffes royales, des gommes et des essences royales, telles que les Jeunes aiment à en avoir dans toute maison, toute espèce d'artisans en troupe; comme les années avaient passsé sur mes mem-

(1) Les personnages attachés à la cour de Pharaon reçoivent deux qualifications collectives, celle de *Shontiou*, les *gens du cercle*, ceux qui sont en cercle autour du souverain, et celle de *Qobtiou*, les *gens de l'angle*, peut-être ceux qui se tiennent aux angles de la salle d'audience.

(2) Le *Routi*, ou, avec l'article, le *Prouti*, est, comme *Pirâa*, Pharaon, une dénomination topographique qui a servi d'abord à désigner le palais du souverain, puis le souverain lui-même. C'est de ce titre que la légende grecque tira le *Protée*, roi d'Égypte, qui reçut Hélène, Pâris et Ménélas à sa cour (Hérodote, II, CXII-CXVI). Cf. Introduction, p. XXIX.

bres et que j'avais perdu ma chevelure, on me donna ce qui venait des pays étrangers et des étoffes des Nomma-shâou (1); je me parai de fin lin, je m'inondai d'essences, je couchai sur un lit, on me donna du gâteau à manger et de l'huile pour m'en frotter. On me donna toute la maison convenable à quelqu'un qui est parmi les Amis ; j'eus beaucoup de manœuvres pour la bâtir, toutes les charpentes en furent refaites à neuf, et l'on m'apporta des fruits du palais, trois fois, quatre fois par jour, en plus de ce que donnaient les Infants sans jamais un instant de cesse. On me fonda une pyramide en pierre au milieu des pyramides funéraires ; le chef des arpenteurs de Sa Majesté en choisit le terrain, le chef des dessinateurs y dessina, le chef des tailleurs de pierre la sculpta, le chef des travaux qu'on exécute dans le pays haut parcourut la terre d'Égypte pour chercher tous les matériaux nécessaires à la maçonnerie (2). Quand on eut fait ce qu'il fallait dans la pyramide même, on me donna des paysans, on me constitua pour cette pyramide un clos, une plateforme, des champs dans l'intérieur du domaine funéraire, comme on

(1) Cf. p. 111, note 2.

(2) Voir en tête du conte, p. 101, la version de ce passage que nous a conservé l'Ostracon 5629 du British Museum.

fait aux amis du premier rang; il y eut aussi une statue ciselée en or avec une robe de vermeil, et ce fut Sa Majesté qui l'introduisit. Ce n'est pas un homme du commun à qui il en a fait autant, et, en vérité, je fus dans la faveur du roi jusqu'au jour du trépas.

C'est fini du commencement
jusqu'à la fin, comme
ç'a été trouvé
dans le
livre.

LE NAUFRAGÉ

Le Papyrus qui nous a conservé ce conte appartient au Musée égyptien de l'Ermitage impérial, à Saint-Pétersbourg. Il a été découvert en 1880 par M. Wladimir Golénischeff, et signalé aux savants qui ont pris part au cinquième Congrès international des Orientalistes, à Berlin, en 1881. Le texte en est encore inédit, mais une traduction en a été publiée récemment :

Sur un ancien conte égyptien. Notice lue au Congrès des Orientalistes à Berlin par W. Golénischeff, 1881, sans nom d'éditeur, grand in-8°, 21 p. Imprimerie de Breitkopf et Härtel, à Leipzig. La traduction est fort exacte, ainsi que j'ai pu le constater moi-même, quand M. Golénischeff a eu la complaisance de me montrer l'original. C'est elle que j'ai reproduite, avec la permission de l'auteur, en la modifiant très légèrement sur quelques points.

On ne sait ni où le manuscrit a été trouvé, ni comment il vint en Russie, ni à quelle époque il entra au Musée de l'Ermitage. Il n'était pas encore ouvert en 1880, et, sans la curiosité intelligente de M. Golénischeff, il attendrait encore dans les tiroirs du Musée qu'on voulût bien le dérouler. Il est de la même écriture que les Papyrus 1-4 de Berlin, et remonte comme eux à la XIIe dynastie. Il compte cent quatre-vingt-neuf colonnes verticales et lignes horizontales de texte; il est complet du commencement et de la fin, et intact, à quelques mots près. La langue en est claire et facile, le type net et bien formé; c'est

à peine si l'on rencontre çà et là quelques mots de déchiffrement difficile ou quelques formes grammaticales nouvelles. Il est appelé à devenir classique pour l'égyptien de la XIIe dynastie, comme le *Conte des Deux Frères* l'est pour l'égyptien de la XIXe. Je souhaite ardemment que M. Golénischeff en publie un bon fac-simile aussi vite que possible. Il a rendu un service signalé à la science en découvrant le manuscrit : il doublerait la valeur du service rendu s'il se hâtait de mettre sa trouvaille à la portée de tous les égyptologues.

LE NAUFRAGÉ

(XIIe DYNASTIE)

Le Serviteur savant dit : « Réjouis ton « cœur, ô mon chef, car nous venons « d'atteindre la patrie ; après nous être « tenus à la poupe du navire et battu des rames, « la proue a touché la terre ! Tous les gens se ré- « jouissent et s'embrassent les uns les autres, car « si d'autres que nous sont revenus en bon état, « nous il ne nous manque pas un seul homme, « et pourtant nous sommes parvenus jusqu'aux « dernières limites du pays de Ouaouat, et nous « avons traversé les régions de Sonmout (1).

(1) Le pays des *Ouaouat* est à cette époque la partie de la

« Nous voici revenus en paix, et notre pays, voici « que nous l'avons atteint ! Écoute-moi, ô mon « chef, car si tu ne m'appuies, je suis sans res- « source. Lave-toi, verse-toi l'eau sur les doigts, « puis va, adresse la parole à Pharaon, et que ton « cœur préserve ton discours d'incohérence, car « si la bouche de l'homme peut le sauver, d'autre « part sa parole peut lui faire couvrir le visage (1). « Agis selon l'impulsion de ton cœur, et tout « ce que tu sauras dire me rendra tranquille.

MAINTENANT je te raconterai ce qui m'est ar- « rivé à moi personnellement. J'allai aux « mines de Honhen (2), et je descendis en mer « sur un navire de cent cinquante coudées de « long sur quarante de large, avec cent cinquante

Nubie située au-delà de la seconde cataracte; *Sonmout* est le nom que les monuments donnent à l'île de Bîgéh, en face de Philæ, à l'entrée de la première cataracte. Il semble résulter de ce passage que le marin égyptien se vantait d'avoir atteint, en remontant le Nil, la grande mer dans laquelle on supposait que ce fleuve prenait sa source. Cf. l'Introduction, p. LXXIV-LXXV.

(1) C'est ici, je crois, une allusion à l'usage de couvrir la face des criminels qu'on emmène au supplice. L'ordre : « *Qu'on lui couvre la face* » équivalait à une condamnation. Je ne savais pas jusqu'à présent que cette coutume existât en Égypte.

(2) *Honhen* est un titre fréquent des dieux : c'est la première fois, je pense, qu'on le trouve appliqué à un roi d'une façon certaine.

« matelots des meilleurs du pays d'Égypte, qui « avaient vu ciel et terre, et dont le cœur était « plus résolu que celui des lions. Ils avaient an- « noncé que le vent ne deviendrait pas mauvais « ou même qu'il n'y en aurait pas du tout; mais « un coup de vent survint tandis que nous étions « au large, et, comme nous nous rapprochions de « terre, la brise fraîchit et fit monter les vagues « à la hauteur de huit coudées. Moi, je saisis une « pièce de bois ; mais ceux qui étaient sur le na- « vire périrent sans qu'il en restât un seul. Une « vague de la mer me jeta dans une île, après « que j'eus passé trois jours seul, sans autre com- « pagnon que mon propre cœur. Je me couchai là « dans un fourré, et l'ombre m'y enveloppa, puis « je mis mes jambes à la recherche de quelque « chose pour ma bouche. Je trouvai des figues et « du raisin, toute sorte de légumes magnifiques, « des baies et des graines, des melons de toute « espèce, des poissons, des oiseaux : rien n'y « manquait. Je me rassasiai, après avoir jeté à « terre le surplus de ce dont mes mains étaient » chargées : je creusai une fosse, j'allumai un « feu, et je dressai un bûcher de sacrifice aux « dieux.

SOUDAIN j'entendis un bruit comme du ton- « nerre et que je crus être une vague de mer.

« Les arbres frissonnèrent, la terre trembla, je « découvris ma face, et je reconnus que c'était un « serpent qui s'approchait. Il était long de trente « coudées, et sa barbe dépassait la grandeur de « deux coudées (1); son corps était comme in- « crusté d'or et sa couleur comme celle du lapis « vrai. Il se dressa devant moi, ouvrit la bouche; « tandis que je restais prosterné devant lui, il me « dit : « Qui t'a amené, qui t'a amené, petit, qui « t'a amené ? Si tu tardes à me dire qui t'a amené « dans cette île, je te ferai connaître ce que tu « es (2) : ou, comme une flamme, tu deviendras « invisible, ou tu me diras quelque chose que je « n'aie pas encore entendu et que j'ignorais avant « toi. » Puis il me prit dans sa bouche, me trans- « porta à son gîte et m'y déposa sans me faire « du mal : j'étais sain et sauf, et rien ne m'avait « été enlevé. Lors il ouvrit la bouche, et, tandis « que je restais prosterné devant lui, il me dit : « Qui t'a amené, qui t'a amené, petit, en cette

(1) Les monuments nous font connaître plusieurs serpents barbus, parmi les monstres qui peuplaient l'enfer égyptien, et il serait facile de trouver, dans le nombre, un serpent bleu à taches jaunes, dont les dimensions coïncideraient avec celles de notre serpent.

(2) Litt. : « Je te ferai connaître toi-même ». Cet idiotisme fréquent dans les textes signifie faire connaître à quelqu'un son impuissance vis-à-vis d'un supérieur.

« île qui est dans la mer et dont les rives sont au « milieu des flots ? »

Je lui répondis, les mains pendantes devant « lui (1), je lui dis : « Je me suis embarqué « pour les mines, par ordre de Pharaon, sur un « navire de cent cinquante coudées de long sur « quarante de large. Il y avait là cent cinquante « matelots des meilleurs du pays d'Égypte, qui « avaient vu ciel et terre, et dont le cœur était « plus résolu que celui des dieux. Ils avaient an- « noncé que le vent ne deviendrait pas mauvais « ou même qu'il n'y en aurait pas du tout, car « chacun d'eux surpassait ses compagnons par la « prudence de son cœur et la force de son bras, « et moi, je ne leur cédais en rien ; mais un « coup de vent survint tandis que nous étions au « large, et, comme nous nous rapprochions de « terre, la brise fraîchit et fit monter les vagues « à la hauteur de huit coudées. Moi je saisis une « pièce de bois ; mais ceux qui étaient sur le na- « vire périrent, sans qu'il en restât un seul avec « moi durant trois jours. Et maintenant me « voici près de toi, car je fus jeté dans cette île « par une vague de la mer. »

(1) C'est la posture dans laquelle les monuments nous représentent les suppliants ou les inférieurs devant le maître.

LÀ-DESSUS il me dit : « Ne crains pas, ne crains « pas, petit, et n'attriste pas ton visage ! Si « tu es parvenu jusqu'à moi, c'est que Dieu t'a « laissé vivre ; c'est lui qui t'a amené dans cette « *Ile de Double* (1), où rien ne manque, et qui est « remplie de toutes les bonnes choses. Voici, tu « passeras un mois après l'autre, jusqu'à ce que tu « sois demeuré quatre mois dans cette île, puis « un navire viendra de ton pays avec des mate- « lots ; tu pourras partir avec eux vers ton pays, « et tu mourras dans ta ville. Causer réjouit, qui « goûte de la causerie supporte le malheur : je « vais donc te conter ce qu'il y a en cette île. Je « suis là, avec mes frères et mes enfants, entouré « d'eux : nous atteignons le nombre de soixante- « quinze serpents, enfants et gens de la famille, « sans mentionner encore une jeune fille qui m'a- « vait été amenée par la fortune, sur laquelle le « feu du ciel tomba et qu'il réduisit en cendres (2). « Quant à toi, si tu es fort et que ton cœur soit « patient, tu presseras tes enfants sur ta poitrine, « et tu embrasseras ta femme, tu reverras ta

(1) Le *double* est l'âme égyptienne : l'*île de Double* est donc une île habitée par les âmes bienheureuses, une de ces *Iles Fortunées* dont j'ai parlé dans l'introduction, p. LXXVI-LXXVII.

(2) Le texte n'est pas très-clair en cet endroit : j'ai résumé en quelques mots la substance de plusieurs lignes, où était racontée l'histoire de la jeune fille.

« maison, qui vaut mieux que tout, tu atteindras
« ton pays et tu seras au milieu des gens de
« ta famille ! » Alors je m'inclinai, et je touchai
« le sol devant lui : « Voici ce que j'ai à te dire
« au sujet de cela. Je décrirai ta personne à Pha-
« raon, je lui ferai connaître ta grandeur, et je te
« ferai porter du fard, du *parfum d'acclamation* (1),
« de la pommade, de la casse, de l'encens em-
« ployé dans les temples et qui sert à honorer
« tout dieu. Je raconterai ensuite ce qu'il m'est
« arrivé de voir, grâce à toi, et on t'accordera
« des remercîments devant l'affluence de tout le
« pays : j'égorgerai pour toi des ânes en sacrifice,
« je plumerai pour toi des oiseaux, et je ferai
« amener pour toi des navires remplis de toutes
« les merveilles de l'Égypte, comme il convient
« faire à un dieu, ami des hommes dans un pays
« éloigné que les hommes ne connaissent point. »
« Il sourit de ce que je disais, à cause de ce qu'il
« avait en son cœur, et me dit : « Tu n'es pas
« riche en essences, car tout ce que tu m'as
« nommé n'est en résumé que de l'encens, tan-
« dis que moi, je suis le souverain du pays de

(1) Le *parfum d'acclamation*, Hakonou, était l'une des sept huiles canoniques que l'on offrait aux dieux et aux morts pendant le sacrifice. La composition n'en est pas connue : le nom vient probablement des invocations qui en accompagnaient la présentation.

« Pount (1), et j'y ai des essences. Seul, le *par-*
« *fum d'acclamation* que tu parles de me faire ap-
« porter n'est pas abondant en cette île. Mais dès
« que tu t'éloigneras de cette place, tu ne rever-
« ras jamais plus cette île : elle se transformera
« en flots. »

Et voilà, quand le navire s'approcha conformé-
« ment à ce qu'il avait prédit d'avance, je
« m'en allai me jucher sur un arbre élevé pour
« tâcher de distinguer ceux qui y étaient. J'allai
« ensuite lui communiquer cette nouvelle, mais
« je trouvai qu'il la connaissait déjà, et il me dit :
« Bon voyage, bon voyage, vers ta demeure,
« petit ; revois tes enfants, et que ton nom reste
« bon dans ta ville, ce sont là mes souhaits pour
« toi ! » Lors je me courbai devant lui, les
« mains pendantes, et lui, il me donna des ca-
« deaux d'essences, de *parfum d'acclamation*, de
« pommade, de casse, de thuya, de bois de bré-
« sillet, de poudre d'antimoine, de cyprès, d'en-
« cens ordinaire en grande quantité, de dents
« d'éléphant, de lévriers, de cynocéphales, de
« singes verts, de toutes les bonnes choses pré-

(1) Pount est le nom des pays situés au sud-est de l'Égypte, sur les deux rives du Bab-el-Mandeb, et d'où les Égyptiens ont tiré de bonne heure la plupart des parfums qu'ils employaient au culte.

« cieuses (1). Je fis embarquer le tout sur ce na-
« vire qui était venu, et, me prosternant, je l'ado-
« rai. Il me dit : « Voici que tu arriveras dans ton
« pays après deux mois, tu presseras tes enfants
« sur ta poitrine, et tu reposeras dans ton tom-
« beau. » Et après cela, je descendis au rivage vers
« le navire, et j'appelai les matelots qui s'y trou-
« vaient. Je rendis des actions de grâces sur le
« rivage au maître de cette île, ainsi qu'à ceux qui
« y demeuraient.

Lorsque nous fûmes de retour à la résidence
« de Pharaon, le deuxième mois, conformé-
« ment à tout ce que l'autre avait dit, nous nous
« approchâmes du palais. J'entrai devant Pharaon,
« et je présentai tous les cadeaux que j'avais rap-
« portés de cette île dans le pays, et il me re-
« mercia devant l'affluence de tout le pays. C'est
« pourquoi, fais de moi un suivant, et rapproche-
« moi des courtisans du roi. Jette ton regard sur
« moi, maintenant que j'ai rejoint la terre ferme,
« après avoir tant vu et tant éprouvé. Écoute ma

(1) L'énumération, pour étrange qu'elle nous paraisse, n'a rien que de parfaitement authentique. On la retrouve presque la même, à mille ans et plus d'intervalle, sur le monument où la reine Hâïtshopou de la XVIII[e] dynastie fit représenter le voyage d'exploration qu'une escadre, envoyée par elle, entreprit au pays de Pount.

« prière, car il est bon d'écouter les gens. On m'a
« dit : « Deviens un savant, mon ami ; tu par-
« viendras aux honneurs, » et voici, je le suis de-
« venu. »

C'est fini du commencement jusqu'à la fin,
comme ç'a été trouvé dans le livre.
Qui l'a écrit, c'est le scribe aux
doigts habiles Amoni-
Amonda, v. s. f.

LE

CONTE DE RAMPSINITOS

La forme la plus anciennement connue de ce conte nous a été conservée par Hérodote, au livre II de ses histoires (ch. CXXI). On le retrouve chez la plupart des peuples de l'Orient et de l'Occident. Je renvoie le lecteur curieux d'en connaître l'histoire à deux ouvrages déjà anciens :

Dunlop-Liebrecht, *Geschichte der Prosadichtungen*, p. 264 sqq.

A. Schiefner, *Ueber einige morgenländische Fassungen der Rhampsinit Sage*, dans le *Bulletin de l'Académie impériale des Sciences de Saint-Pétersbourg*, t. XIV, page 299-315.

Ces deux ouvrages ne renferment pas toutes les versions aujourd'hui connues : ils suffiront pour montrer de quelle popularité ce conte a joui dans le monde ancien et moderne.

On a souvent débattu la question de savoir quelle était l'origine de ce conte : j'ai donné dans la préface, p. XXXVII-XLI, les raisons qui m'inclinent à penser que, s'il n'est pas égyptien d'invention, il avait été égyptianisé depuis longtemps quand Hérodote le recueillit. J'ajouterai ici que le nom de Rampsinitos était donné en Égypte au héros de plusieurs aventures merveilleuses. « Les prêtres racontent que ce roi descendit vivant « dans la région que les Grecs nomment Hadès, et qu'il y joua « aux dés avec la déesse Déméter, tantôt la battant, tantôt battu « par elle, puis qu'il en revint, emportant comme don de la « déesse une serviette d'or. » (Hérodote, II, CXXII.) C'est en quelques lignes le résumé d'un conte égyptien, dont la scène

principale devait rappeler singulièrement la partie engagée dans le conte de Satni entre Satni et Noferképhtah (Cf. p. 68-69). Je ne serais même pas étonné si des recherches nouvelles nous apprenaient qu'une forme du conte de Satni, où le héros s'appelait Ramsis-si-nit, circulait déjà dans le peuple, au temps d'Hérodote et des rois Saïtes.

La traduction que j'ai donnée du conte de Rampsinitos est celle de Pierre Saliat, légèrement retouchée.

LE

CONTE DE RAMPSINITOS

(ÉPOQUE SAÏTE)

Le roi Rampsinitos (1) possédait un trésor si grand que nul de ses successeurs, non seulement ne l'a surmonté, mais davantage n'a su en approcher. Pour le tenir en sûreté, il fit bâtir un cabinet de pierre de taille et voulut que l'une des murailles sortît hors l'œuvre et hors l'enclos de l'hôtel ; mais le maçon tailla et assit une pierre si proprement, que deux hommes,

(1) Ce nom est la forme grécisée d'un nom égyptien Ramsis-si-nit dont j'ai déjà parlé (Introduction, p. xxix).

voire un seul, la pouvaient tirer et mouvoir de sa place (1). Le cabinet achevé, le roi y amassa tous ses trésors, et, quelque temps après, le maçon-architecte, sentant approcher la fin de sa vie, appela ses enfants, qui étaient deux fils, et leur déclara comment il avait pourvu à leurs affaires, et l'artifice dont il avait usé, bâtissant le cabinet du roi, afin qu'ils pussent vivre plantureusement. Et après leur avoir clairement donné à entendre le moyen d'ôter la pierre, il leur bailla certaines mesures, les avisant que, si bien les gardaient, ils seraient les grands trésoriers du roi : et sur ce alla de vie à trépas.

Adonc ses enfants guère ne tardèrent à entamer besogne : ils vinrent de nuit au palais du roi, et, la pierre trouvée aisément, la tirèrent de son lieu, et emportèrent grande somme d'argent. Mais quand fortune voulut que le roi vint ouvrir son cabinet, il se trouva fort étonné, voyant ses coffres fort diminués, et ne sachant qui accuser ou soupçonner, attendu qu'il trouvait les marques, par lui apposées, saines et entières, et le cabinet très-bien clos et fermé. Et, après y être retourné deux ou trois fois voir si les coffres

(1) Voir dans l'Introduction, p. xxxviii-xxxix, le commentaire de ce passage.

toujours diminuaient, enfin pour garder que les larrons plus si franchement ne retournassent chez eux, il commanda faire certains piéges, et les asseoir près les coffres où étaient les trésors. Les larrons retournèrent selon leur coutume, et passa l'un dans le cabinet; mais, soudain qu'il approcha d'un coffre, il se trouva pris au piége. Alors connaissant le danger où il était, appela vitement son frère, et lui remontra l'état où il se trouvait, lui conseillant qu'il entrât vers lui et lui tranchât la tête, afin qu'il ne fût cause de se perdre avec soi, s'il était reconnu. Le frère pensa qu'il parlait sagement, et par ce exécuta ainsi qu'il lui suadait ; et ayant remis la pierre, s'en retourna chez lui, avec la tête de son frère.

Quand il fut jour, le roi entra en son cabinet; mais, voyant le corps du larron pris au piége et sans tête, fut fort effrayé, connu qu'il n'y avait apparence d'entrée ni de sortie. Et étant en doute comment il pourrait besogner en telle aventure, il avisa pour expédient faire pendre le corps du mort sur la muraille de la ville (1), et donner

(1) Cette exposition du cadavre sur la muraille de la ville a été donnée comme une preuve de l'origine non égyptienne du conte. Les Égyptiens, a-t-on dit, avaient trop de scrupules religieux pour que leur loi civile permît pareille exhibition : après exécu-

charge à certains gardes d'appréhender, et lui amener celui ou celle qu'ils verraient pleurer et prendre pitié au pendu. Le corps ainsi troussé haut et court, la mère, pour la douleur grande qu'elle sentait, s'adressa à son autre fils, et lui commanda, comment que fût, qu'il eût à lui apporter le corps de son frère, le menaçant, s'il était refusant de ce faire, d'aller vers le roi et lui déclarer qu'il avait ses trésors. Connaissant le fils que sa mère ainsi prenait les matières à cœur, et que, pour remontrance qu'il lui fit, rien ne profitait, il excogita cette ruse. Il fit bâter certains ânes, et les chargea de peaux de chèvres pleines de vin (1), puis les chassa devant lui. Arrivé à la

tion de la sentence, le corps était rendu à la famille pour être momifié. Je ne citerai contre cette objection qu'un passage d'une stèle d'Amenhotpou II, où ce roi raconte qu'ayant pris plusieurs chefs syriens, il fit exposer leurs corps sur les murs de Thèbes et de Napata, afin d'effrayer les rebelles par un si terrible exemple. Ce qu'un Pharaon réel avait fait, un Pharaon de conte pouvait bien le faire, quand même ce n'aurait été que par exception.

(1) Les Égyptiens n'employaient pas d'ordinaire les outres à contenir le vin, mais presque toujours des jarres pointues de petite taille : les esclaves les emportaient avec eux à l'atelier ou dans les champs, et il n'est pas rare de voir, dans les peintures qui représentent la récolte, quelque moissonneur qui, la faucille sous le bras, boit à même la jarre. L'usage de la peau de chèvre n'était pas inconnu cependant, et je puis citer, entre autres exemples, un tableau de jardinage trouvé dans un tombeau thébain et reproduit par Wilkinson (*A popular Account of*

part où étaient les gardes, c'est-à-dire à l'endroit du pendu, il délia deux ou trois de ses peaux de chèvres, et, voyant le vin couler par terre, commença à se battre la tête en faisant grandes exclamations, comme ne sachant auquel de ses ânes il se devait tourner pour le premier. Les gardes, voyant que grande quantité de vin se répandait, ils coururent celle part avec vaisseaux, estimant autant gagné pour eux, s'ils recueillaient ce vin répandu. Le marchand se prit à leur dire des injures, et faire semblant de se courroucer bien fort. Adonc les gardes furent courtois, et lui, avec le temps, s'apaisa et modéra sa colère, détournant en la parfin ses ânes du chemin pour les racoutrer et recharger : se tenant néanmoins plusieurs petits propos d'une part et d'autre, tant que l'un des gardes jeta un lardon au marchand, dont il ne fit que rire, mêmement leur donna au parsus encore une chèvre de vin. Et lors ils avisèrent de s'asseoir comme on se trouvait et boire d'autant, priant le marchand de demeurer et leur tenir compagnie à boire, ce qu'il leur accorda : et voyant qu'ils le traitaient doucement quant à la

the Antient Egyptians, t. I, p. 35, fig. 29). On y voit trois chèvres d'eau déposées au bord d'un bassin pour y rafraîchir. Le détail recueilli par Hérodote est donc conforme de tout point aux mœurs de l'Égypte.

façon de boire, il leur donna le demeurant de ses chèvres de vin. Quand ils eurent si bien bu qu'ils étaient tous morts-ivres, le sommeil les prit et s'endormirent au lieu même. Le marchand attendit bien avant en la nuit, puis alla dépendre le corps de son frère, et, se moquant des gardes, leur rasa à tous la barbe de la joue droite (1). Si chargea le corps de son frère sur ses ânes et les rechassa au logis, ayant exécuté le commandement de sa mère.

Le lendemain, quand le roi fut averti que le corps du larron avait été dérobé subtilement, il fut grandement marri, et, voulant par tous moyens trouver celui qui avait joué telle finesse, il fit chose laquelle, quant à moi, je ne puis croire : il ouvrit la maison de sa fille, lui enjoignant de recevoir indifféremment quiconque viendrait vers elle pour prendre son plaisir, mais toutefois, avant que se laisser toucher, de contraindre chacun à lui dire ce qu'il avait fait en sa vie le plus prudemment et le plus méchamment ; que celui qui lui raconterait le tour du larron fût par elle saisi sans le laisser partir de sa chambre (2). L'infante obéit

(1) Voir dans l'Introduction, p. XXXIX-XLI, ce qui a été dit de la barbe des soldats égyptiens.

(2) Si bizarre que nous paraisse le moyen, il faut croire que

au commandement de son père; mais le larron, entendant à quelle fin la chose se faisait, voulut venir à chef de toutes les finesses du roi, et le contremina en cette façon. Il coupa le bras d'un nouveau mort, le cacha sous sa robe, et s'achemina vers la fille. Entré qu'il fut, elle l'interroge comme elle avait fait les autres, et il lui conte que le crime plus énorme par lui commis fut quand il trancha la tête de son frère pris au piége dans le trésor du roi. Pareillement, que la chose plus avisée, qu'il avait onque faite, fut quand il dépendait celui sien frère, après avoir enivré les gardes. Soudain qu'elle l'entendit, elle ne fit faute de le saisir; mais le larron, par le moyen de l'obscurité qui était en la chambre, lui tendit la main morte qu'il tenait cachée, laquelle elle empoigna, cuidant que ce fût la main de celui qui parlait; mais elle se trouva trompée, car le larron eut loisir de sortir et fuir.

La chose rapportée au roi, il s'étonna merveilleusement de l'astuce et hardiesse de tel homme. Enfin il manda qu'on fît publier par toutes les villes de son royaume qu'il pardonnait

les Égyptiens le trouvaient tout naturel, puisque la fille de Khéops recevait de son père l'ordre d'ouvrir sa maison à tout venant, moyennant argent, et que Tbouboui recevait Satni chez elle, afin de lui reprendre plus sûrement le livre de Thot.

à ce personnage, et que, s'il voulait venir se présenter à lui, il lui ferait grands biens. Le larron ajouta foi à la publication faite de par le roi, et s'en vint vers lui. Quand le roi le vit, il lui fut à grand merveille : toutefois, il lui donna sa fille en mariage comme au plus capable des hommes, et qui avait affiné les Égyptiens, lesquels affinent toutes nations.

FRAGMENTS

Les contes qui précèdent suffiront à donner au grand public l'idée de ce qu'était la littérature romanesque des Égyptiens. J'aurais pu, sans inconvénient, m'arrêter après l'histoire de Rampsinitos : aucun de mes lecteurs n'aurait réclamé la publication des fragments qui suivent. J'ai cru pourtant qu'il y avait quelque intérêt à ne pas négliger ces tristes débris : si la curiosité ne rencontre rien à y prendre, la science trouvera peut-être son compte à ne pas les ignorer complètement.

En premier lieu, le nombre seul des fragments prouve combien le genre de littérature, auquel ils appartiennent, était répandu en Égypte. C'est un argument de plus en faveur de l'hypothèse qui fait de ce pays un des lieux d'origine des contes populaires. Puis, quelques-uns de ces fragments ne sont pas tellement mutilés qu'on ne puisse y trouver aucun fait intéressant. Sans doute, douze ou quinze lignes de texte ne seront jamais agréables à lire pour un simple curieux; un savant de profession y relèvera peut-être

tel ou tel détail qui lui permettra de reconnaître un incident connu d'ailleurs ou une version hiéroglyphique d'un récit qu'on possédait déjà chez des peuples différents. Le bénéfice sera double : les égyptologues y gagneront de pouvoir reconstituer, au moins dans l'ensemble, certaines œuvres de l'esprit égyptien qui leur seraient restées incompréhensibles sans cela, les autres auront la satisfaction de constater, aux temps reculés de l'histoire, l'existence d'un conte dont ils n'avaient que des rédactions de beaucoup postérieures.

J'ai donc rassemblé dans les pages qui suivent les restes de six contes d'époques diverses :

1° Un fragment de conte fantastique remontant à la douzième dynastie ;

2° L'histoire d'un paysan ;

3° La querelle d'Apôpi et de Soknounri ;

4° Trois morceaux d'une histoire de revenant ;

5° L'histoire d'un matelot ;

6° Un petit fragment grec relatif au roi Nectanébo II.

Je regrette de n'avoir pu y joindre ni le roman du Musée de Boulaq, ni le premier conte de Saint-Pétersbourg : le roman de Boulaq est mutilé à n'en tirer aucun sens, et le texte du roman de Saint-Pétersbourg est encore inédit. Peut-être réussirai-je à combler cette lacune, s'il m'est donné de faire jamais une seconde édition de ce petit livre.

FRAGMENT

D'UN CONTE FANTASTIQUE REMONTANT A LA XII[e] DYNASTIE

FRAGMENT

D'UN CONTE FANTASTIQUE REMONTANT A LA XII[e] DYNASTIE

Le papyrus de Berlin n° 3 (1) renferme les débris de deux ouvrages : un dialogue philosophique entre un Égyptien et son âme, et un conte fantastique. Le conte commençait à la ligne 156 et remplissait les trente-six dernières lignes du manuscrit actuel (l. 156-191). Arrivé à cet endroit, le copiste, ou fut interrompu dans son travail, ou per-

(1) Le texte dans Lepsius, *Denkmäler*, Abth. VI, pl. 112, l. 156-191 ; la transcription, la traduction et le commentaire dans Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 72-80.

dit patience : le manuscrit, arrêté brusquement à la fin d'une ligne, n'a jamais été terminé. Les onze premières lignes ont été effacées dans l'antiquité, et le conte n'a plus de commencement.

Donnez-moi que je descende le marais qui « va dans cette grotte, car j'ai vu là « une femme qui n'avait point l'appa- « rence mortelle : mes cheveux se contractent « quand j'aperçois ses tresses, et l'on ne peut dé- « peindre la couleur de sa peau. Jamais je ne lui « parle, tant sa terreur pénètre mes membres.

Je vous dis : Oh ! quant aux bœufs, passons- « les à gué ! Oh ! il faut transporter les « veaux, faire reposer le menu bétail à l'entrée « du marais, les bergers chacun derrière son « troupeau ! Jetons-nous à l'eau, tandis que les « bœufs passent à gué par bandes, mettant à « l'arrière ceux des bergers qui s'entendent aux « choses magiques pour jeter un charme sur le « passage de l'eau.

Et quant à celui-ci qui dit : « Grand merci, « ô bergers, je ne puis m'écarter de cet « Ouady, cette année, car le dieu Nil a déjà « décrété ses décrets concernant la terre, et l'on

« ne peut plus distinguer Ouady du lit du fleuve;
« reste tranquille dans l'intérieur de la maison,
« tandis que les troupeaux restent en leur place!

VA-T-EN, puisque tu crains la destruction et « que tu redoutes de t'éloigner avec moi « pour détruire la fureur de la déesse Ousirit et « des terreurs de la *Dame des deux pays*.

LE lendemain, à l'aube, il se mit en route « comme il avait dit, et cette déesse, quand il « se trouva en face du Ouady, elle vint à lui, dé- « nudée de ses vêtements, les cheveux épars..... »

Le conte dont ce fragment révèle l'existence remonte à la douzième dynastie, plus haut peut-être, si, comme le dialogue philosophique contenu dans les premières lignes du manuscrit, le texte que nous avons aujourd'hui n'est qu'une copie, exécutée d'après un manuscrit plus ancien. Le paysage et les scènes décrites sont empruntées à la nature et aux mœurs de l'Égypte. Nous sommes au bord d'une de ces nappes d'eau, moitié marais, moitié étangs, sur lesquelles les seigneurs de l'ancien empire aimaient tant à chasser les oiseaux, à poursuivre le crocodile et l'hippopotame. Il est question de l'inondation et « des décrets que le Nil a décrétés au sujet des terres » qu'il arrose, de bergers qui transportent au delà d'un canal des bœufs

ou du menu bétail, des terreurs de la déesse Ousirit ou de la Maîtresse des deux pays.

Il ne faut pas aller bien loin dans les nécropoles de Memphis et de Beni-Hassan, pour y rencontrer des bas-reliefs qui serviraient d'illustration au texte de notre conte. On voit, dans le tombeau de Ti, les bergers conduisant leurs troupes de bœufs et de veaux à travers un canal ou une flaque. Hommes et bêtes ont de l'eau jusqu'à mi-jambe; même un des bouviers porte sur son dos un malheureux petit veau que le courant aurait emporté.

Le conte ajoute à ce que nous connaissions déjà par les monuments figurés un détail curieux et bien caractéristique. Il nous montre ceux des bergers qui s'entendaient au métier marchant derrière leur troupeau et récitant les incantations destinées à conjurer les périls du fleuve. Le Papyrus magique de la collection Harris renfermait plusieurs formules de ce genre, dirigées contre le crocodile et, en général, contre tous les animaux dangereux qui vivent dans l'eau. Elles sont trop longues et trop compliquées pour avoir servi à l'usage journalier : j'imagine que les charmes des bergers étaient courts et faciles à retenir.

Il n'est pas fort aisé de deviner avec certitude quel était le sujet du conte. J'ai trouvé pourtant, dans le curieux livre de Mourtadi sur les merveilles de l'Égypte, une légende qui présente quelque analogie avec l'épisode raconté dans ce fragment. Tandis que le

*roi Gébire s'évertuait à construire Alexandrie pour la reine Charobe, son berger menait paître au bord de la mer des troupeaux qui fournissaient de lait la cuisine royale. « Un soir, comme il remettait ses bêtes « entre les mains des bergers qui lui obéissaient, lui, « qui était beau, de bonne mine et de belle taille, vit « une belle jeune dame sortir de la mer, qui venait « vers lui, et qui, s'étant approchée de lui de fort « près, le salua. Il lui rendit le salut, et elle com- « mença à parler à lui avec toute la courtoisie et « civilité possible, et lui dit : O jeune homme, « voudriez-vous lutter contre moi pour quelque chose « que je mettrai en jeu avec vous ? — Que voudriez- « vous mettre en jeu ? répondit le berger. — Si « vous me terrassez, dit la jeune dame, je serai à « vous, et vous ferez de moi ce qu'il vous plaira ; « et si je vous terrasse, j'aurai une bête de votre « troupeau. » Comment la jeune dame terrassa le berger, comment le roi Gébire, voyant disparaître ses brebis, lutta avec la jeune dame et la terrassa à son tour, cela n'est-il pas écrit en l'*Égypte *de Mourtadi, fils du Gaphiphe, de la traduction de M. Pierre Vattier, docteur en médecine, lecteur et professeur du roi en langue arabique (1) ? Je pense, quant à moi,*

(1) L'Egypte de Mvrtadi fils dv Gaphiphe, ov il est traité des Pyramides, du débordement du Nil, & des autres merueilles de cette Prouince, selon les opinions & traditions des Arabes. *De la traduction de M. Pierre Vattier, Docteur en Medecine, Lecteur*

que la belle femme du conteur égyptien faisait à notre berger quelque proposition du genre de celle que la jeune dame du conteur arabe faisait au sien. Le conte marin de Saint-Pétersbourg nous avait déjà montré un dragon parlant, seigneur d'une île enchantée ; le fragment de Berlin nous présente une nymphe, dame d'un étang. Pour peu que le hasard favorise nos recherches, on peut s'attendre à retrouver dans la littérature égyptienne tous les êtres fantastiques de la littérature arabe du moyen-âge.

& Professeur du Roy en Langue Arabique, Sur vn Manuscrit Arabe tiré de la Bibliotheque de feu Monseigneur le Cardinal Mazarin. A Paris, chez Lovys Billaine, au second pillier de la grande Salle du Palais, à la Palme, & au grand Cesar. M.DC.LXVI. *Auec Priuilege du Roy*. In-12, p. 143 sqq.

HISTOIRE D'UN PAYSAN

Ce conte paraît avoir été très-populaire pendant la durée du Moyen-Empire égyptien, car nous connaissons trois manuscrits qui le renferment, deux à Londres, un à Berlin. Les deux manuscrits de Berlin sont publiés dans les *Denkmäler aus Ægypten und Æthiopien* de Lepsius, Abtheilung VI.

1° *Papyrus de Berlin n° 2*, de la planche 108 à la planche 110, renfermant trois cent vingt-cinq lignes d'une grosse écriture de la xiie dynastie, soignée au commencement, de plus en plus négligée à mesure qu'on avance vers la fin. Le début et la conclusion de l'histoire manquent.

2° *Papyrus de Berlin n° 4*, planche 113, renfermant cent quarante-deux lignes d'une écriture très-rapide de la xiie dynastie. Le Papyrus paraît avoir été détérioré par un maniement prolongé, et les lacunes provenant de l'usure, jointes au peu de netteté du caractère, rendent le texte presque indéchiffrable. Les parties conservées contiennent, vers la fin, une cinquantaine de lignes en plus; cependant la conclusion du récit manque encore.

Le Papyrus de Londres est encore inédit. Il faisait partie du fonds Butler, et a reçu par conséquent le nom de

3° *Papyrus Butler, n° 527*. Il est d'une grosse écriture, assez soignée, de la xiie dynastie. Il est plus complet que les deux manuscrits précédents, et ajoute à ce qu'ils nous font connaître une quinzaine de lignes d'introduction, qui ne nous donnent pas encore le commencement de l'histoire.

En combinant les éléments que nous fournissent ces trois

manuscrits, on arrive à reconstituer un texte assez long, mais incomplet au début et à la fin.

Le sujet du conte a été découvert et signalé presque simultanément par MM. Chabas et Goodwin. M. Chabas donna le premier la traduction suivie des premières lignes dans son mémoire sur

Les Papyrus hiératiques de Berlin, récits d'il y a quatre mille ans. Paris, 1863, in-8°, p. 5-36.

Goodwin se contenta de publier une analyse fort courte, dans un article intitulé :

The Story of Saneha, An Egyptian Tale of Four Thousand Years ago, dans le *Frazer's Magazine* (n° du 15 février 1865, p. 185-202), p. 188. M. Chabas n'avait connu, pour établir son texte, que les Papyrus de Berlin ; M. Goodwin eut la bonne fortune de découvrir le *Papyrus Butler* au British Museum et inséra la traduction raisonnée des premières lignes dans les

Mélanges Égyptologiques de Chabas, 2e série. Paris, 1864, Benjamin Duprat, in-8°, p. 249-266, ce qui fournit à M. Chabas lui-même (p. 266-272) l'occasion de rectifier quelques détails de sa propre traduction, et de la traduction anglaise.

Depuis lors, on n'a rien publié sur ce sujet. J'ai eu l'occasion d'étudier et de traduire le texte pour mes cours au Collége de France, et c'est une partie de cette traduction qu'on va lire. J'ai pensé qu'il valait mieux arrêter le récit au moment où le paysan, mis en surveillance par ordre du roi, commence à se lamenter. Le texte de ses plaintes paraît avoir été un morceau de style soigné : il est rempli d'expressions qui demanderaient un commentaire perpétuel et n'intéresseraient pas le lecteur. J'ai cru pouvoir restituer sans inconvénient, au commencement, quelques lignes qui indiquent comment débutait l'histoire du paysan.

HISTOIRE D'UN PAYSAN

(XII[e] DYNASTIE)

Il y avait une fois dans le pays de Hakhninsouton (1) un paysan. Il avait une femme, et il avait trois enfants, et il avait des ânes sur lesquels il chargeait les produits du pays pour aller les vendre au loin. Il se rendit un jour à l'Oasis du Sel (2), et y vendit ce qu'il avait

(1) Hakhninsouton ou Hakninsou est la ville que les Assyriens nommaient Khininsou, les Hébreux Khanès, les Coptes Hnès : c'est aujourd'hui *Ahnas el-Médineh.*

(2) L'Oasis du Sel est le pays du Ouady-Natroun, à l'ouest de l'Égypte.

manuscrits, on arrive à reconstitu
incomplet au début et à la fin.

Le sujet du conte a été décou
tanément par MM. Chabas et Goo
premier la traduction suivie des pre
moire sur

Les Papyrus hiératiques de Berlin,
ans. Paris, 1863, in-8°, p. 5-36.

Goodwin se contenta de publier
un article intitulé :

The Story of Saneha, An Egyptian
ago, dans le *Frazer's Magazine* (nº d
p. 188. M. Chabas n'avait connu,
Papyrus de Berlin ; M. Goodwin e
vrir le *Papyrus Butler* au British M
raisonnée des premières lignes dans

Mélanges Égyptologiques de Chaba
jamin Duprat, in-8°, p. 249-266,
lui-même (p. 266-272) l'occasion d
opre traduction, et de la trad
s lors, on n'a rien publié
et de traduire le texte
c'est une partie de
l valait mieux
rveillance

.. dans l'eau et la tendit de l'autre
' .s arbres fruitiers.

sur le chemin public, et l'em-
S'il te plaît, paysan, ne monte
:nents. » Le paysan dit : « S'il
.min est bon. » Lorsqu'il fut
:r dit : « Pourquoi as-tu pris
le chemin ? » Ce paysan dit :
. longue ; le chemin avait des
.s arrangé de manière que nous
·er que par dessus tes vête-
·-tu pas dû les écarter du che-
là que cet âne-ci, qui est à
bouche de palmes de dattes. »
« Voici que je vais t'enlever
:l a mangé mes dattes, car il
e son châtiment. » Ce paysan
ont bonnes. C'est injuste : je
r mon âne, j'éloigne mon âne
: tu t'en empares parce qu'il
he de dattes ! Mais certes je
re de ce domaine ; c'est le
Mirouitensi. Lui, certes, ch·
'ans cette Terre entière

\n des noms qu. les Ég··
\pte.

apporté avec lui et reçut en échange (1) des légumes, des fruits, et les substances médicinales diverses qui proviennent de l'Oasis du Sel.

QUAND le paysan fut parti pour retourner à Khninsouton, et qu'il fut arrivé au canton de sa demeure, vers le vallon qui vient de la ville de Tonou, il rencontra là un individu qui se tenait sur le bord de l'eau. C'était un chasseur (2), nommé Asari, vassal du grand intendant Mirouitensi. Le chasseur se dit dans son cœur, dès qu'il vit l'âne de ce paysan : « C'est grand merveille ; » il dit : « L'heure m'est favorable à « prendre les marchandises de ce paysan. » Or la maison de ce chasseur était sur un terrain joignant la route, qui était resserrée, pas large, et on y lavait des étoffes, car un des côtés avait de l'eau, et l'autre avait des arbres fruitiers. Ce chasseur dit à son serviteur : « Allons, apporte-moi un « coffre à linge de la maison » ; et le serviteur l'apporta sur le champ. Il transporta le coffre près du terrain qui joignait le chemin ; il fixa un

(1) La partie conservée du texte commence en cet endroit.

(2) Il n'est pas bien certain que le mot égyptien désigne un *chasseur* : j'ai conservé cette dénomination faute de mieux. *Asari* signifie à proprement parler le *tamarisque* ; ce nom n'est pas rare sur les monuments du Moyen-Empire.

coin de l'étoffe dans l'eau et la tendit de l'autre côté jusque sur les arbres fruitiers.

Le paysan vint sur le chemin public, et l'employé dit : « S'il te plaît, paysan, ne monte « pas sur mes vêtements. » Le paysan dit : « S'il « te plaît, mon chemin est bon. » Lorsqu'il fut dessus, ce chasseur dit : « Pourquoi as-tu pris « mes dattes sur le chemin ? » Ce paysan dit : « La montée était longue ; le chemin avait des « dattes, et tu t'es arrangé de manière que nous « ne pussions passer que par dessus tes vête- « ments ; n'aurais-tu pas dû les écarter du che- « min ? Alors voilà que cet âne-ci, qui est à « moi, a rempli sa bouche de palmes de dattes. » Ce chasseur dit : « Voici que je vais t'enlever « ton âne, puisqu'il a mangé mes dattes, car il « faut qu'il subisse son châtiment. » Ce paysan dit : « Mes voies sont bonnes. C'est injuste : je « veux faire reculer mon âne, j'éloigne mon âne « de ton linge, et tu t'en empares parce qu'il « a rempli sa bouche de dattes ! Mais certes je « connais le maître de ce domaine ; c'est le « grand intendant Mirouitensi. Lui, certes, châ- « tie la violence dans cette Terre entière (1) :

(1) La *Terre entière* est un des noms que les Égyptiens donnaient couramment à l'Égypte.

« serai-je violenté par lui sur son domaine? » Ce chasseur dit : « Est-ce là vraiment le langage « que peut tenir à son maître un homme qui « est traité vulgairement du nom de misérable? « Moi, si c'est moi qui te parles, c'est le grand « intendant qui te jugera! » Alors il se saisit de branches de tamarisque et d'acacia, et il lui en flagella tous les membres; il ravit son âne et le fit entrer dans son champ. Lors, ce paysan pleura très-fort par douleur de ce qu'on lui faisait. Ce chasseur dit : « N'élève pas la voix, paysan, ou « tu iras à la ville du divin seigneur du si- « lence (1)! » Ce paysan dit : « Tu m'as frappé, « tu as volé ma propriété, tu t'en es emparé : « c'est moi qui implorerai de ma bouche le divin « seigneur du silence. Rends-moi ce qui m'ap- « partient, et alors, certes, je ne me plaindrai pas « de ta dureté. »

Ce paysan passa la durée d'un jour à implorer ce chasseur, sans que celui-ci lui fît droit pour cela. Quand ce paysan partit pour Hakhninsouton afin d'implorer le grand intendant, il le trouva sortant de la porte de sa maison pour

(1) Le *divin seigneur du silence*, c'est Osiris, le dieu des morts; sa *ville* est le tombeau. Osiris, dans ce rôle, avait pour compagne une déesse, qui porte le nom significatif de *Miritskro*, celle qui *aime le silence*.

monter dans la barque attachée à son administration. Ce paysan dit : « O seigneur, je vais ré-
« conforter ton cœur par mon discours. C'est
« l'occasion de me faire venir ton serviteur, l'in-
« time de ton cœur; car c'est pour obtenir qu'il
« vienne que je me suis dirigé vers toi. » Le grand intendant Mirouitensi fit venir son serviteur, l'intime de son cœur, le premier auprès de lui, et ce paysan lui conta toute cette affaire, telle qu'elle était, entièrement. Le grand intendant Mirouitensi se fit rendre compte de ce surveillant par les jeunes gens qui étaient auprès de lui, et ils lui dirent : « C'est une de ces querelles de
« paysan vers qui vient un autre; c'est ainsi que
« les gens en agissent avec leurs pays quand
« d'autres viennent vers eux, c'est ainsi qu'ils
« agissent. En cette occasion, ce chasseur a en-
« levé quelque peu de natron et quelque peu
« de sel qu'il avait reçu l'ordre de se procurer et
« qu'il s'est procuré ainsi. » Le grand intendant Mirouitensi garda le silence : il ne répondit pas à ces jeunes gens, il répondit à ce paysan. Quand ce paysan vint implorer le grand intendant Mirouitensi, il lui dit : « Mon maître, le plus grand
« des grands, le guide de qui n'a rien ! Quand
« tu descendras au bassin de la justice, navigues-
« y avec des vents favorables, que la voile de
« ton mât ne se déchire point; qu'il n'y ait

« pas de gémissement dans ta cabine, et que le
« malheur ne marche pas derrière toi; que tes
« œuvres vives ne se brisent point ; ne sois pas
« emporté, ne sois pas jeté à la terre ; puisse le
« courant ne pas te saisir, et toi ne pas goûter
« la vase du fleuve; puisse ton aspect ne pas
« devenir un objet de terreur vers qui viennent
« les poissons et qui écarte les gens de la
« rive; puisses-tu ne pas être une impureté sur
« l'eau (1)! Toi, tu es le père du misérable, le
« mari de la veuve, le frère de la jeune femme, le
« vêtement de qui n'a plus de mère : accorde que
« j'aie lieu de proclamer ton nom comme une loi
« dans le pays. Bon seigneur, guide sans caprice,
« grand sans petitesse, toi qui anéantis la faus-
« seté et fais être la vérité, viens à la parole de
« ma bouche : je parle, écoute et fais justice. O
« généreux, le généreux des généreux, détruis ce
« qui cause ma douleur ; me voici, relève-moi,
« juge-moi, car me voici devant toi suppliant. »

(1) Tout ce passage fait allusion à l'une des scènes de la vie d'outre-tombe, le plus souvent représentée dans les hypogées égyptiens. Le mort était supposé se rendre en bateau dans l'autre monde : il y pénétrait, comme je l'ai déjà dit, à l'ouest d'Abydos et y naviguait sur « l'excellente mer d'Occident. » L'apostrophe du paysan montre que cette mer céleste était sujette aux orages comme les mers de notre monde, et que les pervers avaient tout à redouter de ses fureurs, même le naufrage et la noyade.

Or ce paysan parlait ainsi du temps du roi de la Haute et de la Basse-Égypte, Nibkaouri, à la voix juste. Quand le grand intendant Mirouitensi, le premier auprès de Sa Majesté, fut arrivé heureusement, il dit : « Mon seigneur, j'ai « rencontré un paysan qui insistait à dire qu'il « est vrai qu'on a volé sa propriété : voici qu'il « vient à moi pour être jugé sur cela. » Le roi dit : « Si tu veux que je montre mon intégrité, « ne réponds rien à ce qu'il dira. Veux-tu, quoi « qu'il dise ou qu'il se taise, nous le rapporter « par écrit : nous écouterons ce qui nous sera « transmis de la sorte. Que sa femme et ses en- « fants soient au roi ; car c'est un de ces paysans « sans domicile qui nous est venu. Que l'on « veille encore en silence sur ce paysan, sur sa « personne. Tu lui feras donner du pain, mais « fais qu'il ne sache pas que c'est toi qui le lui « donne. » On lui fit donner un pain et deux pots de bière chaque jour : le grand intendant Mirouitensi les lui fit donner par son majordome, et ce fut celui-ci qui les lui donna. Voici que le grand intendant Mirouitensi envoya vers le prince de l'Oasis du Sel, afin que l'on fît des pains pour la femme de ce paysan et qu'on lui en donnât trois par jour.

A partir de cet endroit, le récit n'est plus guère

qu'un exercice de beau style. L'auteur raconte comment le paysan vint se plaindre une seconde, puis une troisième fois, et ainsi de suite, au grand intendant Mirouitensi, et se perdit en lamentations mêlées de compliments hyperboliques. Nous ne le suivrons point dans ses divagations de rhéteur démodé; elles nous conduiraient trop loin, sans avoir le mérite de nous mener jusqu'à la fin de l'histoire. Je crois que l'éloquence du paysan finissait par trouver grâce devant le roi et qu'on lui rendait son âne. Le voleur était-il puni? Son maître Mirouitensi était bien haut placé pour qu'on prît pareille liberté envers lui. D'autres en croiront ce qu'ils voudront : je pense, quant à moi, que l'employé en fut quitte pour une réprimande et que la leçon lui profita. Il trouva quelque moyen honnête de rançonner les gens sans les faire trop crier, et de les renvoyer, sinon plus contents, au moins plus muets que le paysan.

LA QUERELLE D'APOPI
ET DE SOKNOUNRI

LA QUERELLE D'APOPI
ET DE SOKNOUNRI

(XIXe DYNASTIE)

Ce conte est le premier des fragments que renferme le Papyrus Sallier nº 1. On l'a pris d'ordinaire jusqu'à ce jour pour de l'histoire : le style, les expressions employées, le fond même du récit, tout indique un roman, où les rôles principaux sont tenus par des personnages à nom historique, mais dont le sujet est sorti presque entier de l'imagination populaire.

Champollion vit deux fois le papyrus chez son premier propriétaire, M. Sallier : en 1828, quelques

jours avant son départ pour l'Égypte, et en 1830, au retour d'Égypte. Les notes publiées par Salvolini prouvent qu'il avait deviné, sinon la nature même du récit, du moins la signification historique des noms royaux qui s'y trouvent. Le manuscrit, acheté en 1839 par le British Museum, fut publié en fac-similé dès 1841 dans les Select Papyri, *t. I, pl. 1 sqq.: la notice de Hawkins, rédigée évidemment sur les indications de Birch, donne le nom de l'antagoniste d'Apophis que Champollion n'avait pas lu, mais attribue le cartouche d'Apophis au roi Phiops de la cinquième dynastie. M. de Rougé est le premier qui ait su réellement ce que contenaient les trois premières pages du papyrus. Dès 1847, l'examen critique qu'il faisait du grand ouvrage de M. de Bunsen l'avait amené à identifier Raskenen; en 1854, il signala la présence du nom d'Hâouâr et publia l'analyse du fragment dans l'*Athenæum Français, *1854, p. 532. La découverte fut popularisée en Allemagne par Brugsch, qui essaya de donner le mot à mot des trois premières lignes* (Ægyptische Studien, II. — Ein Ægyptisches Datum über die Hyksos-Zeit, *p. 8-21, in-8°, Leipzig, 1854* [Separat-Abdruck aus dem IXten B. der Zeitschr. der D. M. G.], *puis en Angleterre par Goodwin, qui risqua la traduction complète* (Hieratic Papyri *dans les* Cambridge Essays, *1858, p. 243-245*). *Depuis lors, le texte a été souvent traduit, par Chabas* (Les Pasteurs en Égypte, *Amsterdam, 1868,*

in-4°, p. 16-19), par Lushington (Fragment of the first Sallier Papyrus *dans les* Transactions of the Society of Biblical Archæology, *t. IV, p. 263-266, reproduit dans les* Records of the Past), *par Brugsch* (Histoire d'Égypte, *in-4°, 1859, p. 78 sqq.*, Geschichte Ægyptens, *in-8°, 1878, p. 222-226), et dans son mémoire* Tanis und Avaris (Zeits. für allg. Erdkunde, Neue Folge, *t. XIV, p. 81 sqq.*), *par Ebers* (Ægypten und die Bücher Moses, *1868, p. 204 sqq.*). *Goodwin, après mûr examen, émit timidement l'opinion qu'on pourrait bien y trouver moins la relation exacte que la relation romanesque de faits historiques (dans la traduction anglaise du grand ouvrage de Bunsen,* Egypt's place, *t. IV, p. 671). C'est l'opinion à laquelle je me suis rallié. La transcription, la traduction et le commentaire du texte sont donnés tout au long dans mes* Études égyptiennes, *t. I, p. 195-216.*

Il m'a semblé que les débris subsistants permettent de reconstituer presque en entier les deux premières pages. Peut-être l'essai de restitution que je propose paraîtra-t-il hardi même aux égyptologues : on verra du moins que je ne l'ai point entrepris à la légère. L'étude minutieuse de mon texte m'a conduit aux résultats que je soumets à la critique.

* *
*

Il arriva que la terre d'Égypte était aux Impurs (1), et, comme il n'y avait point de seigneur v. s. f. roi, ce jour-là, il arriva donc que le roi Soknounri (2) v. s. f., fut souverain v. s. f. du pays du Midi, et que les Impurs de la ville de Râ (3) étaient dans la dépendance de Râ-Apôpi v. s. f. dans Hâouârou (4), la Terre Entière lui rendait tribut avec ses produits manufacturés et le comblait aussi de toutes les bonnes choses du Tomiri (5). Voici que le roi Râ-Apôpi v. s. f. se prit Soutekhou pour maître, et il ne servit plus aucun dieu qui était dans la Terre Entière si ce n'est Soutekhou, et il construisit un temple en travail excellent et éternel à la porte du roi Râ-Apôpi v. s. f., et il se leva chaque jour pour sa-

(1) C'est l'une des épithètes injurieuses que le ressentiment des scribes prodiguait aux Pasteurs et aux autres peuples étrangers qui avaient occupé l'Égypte.

(2) C'est la prononciation la plus probable du nom que l'on transcrit ordinairement *Raskenen*. Trois rois d'Égypte ont porté ce prénom, deux du nom de Taâa, un du nom de Taâaqen. C'est du plus ancien des Taâa qu'il s'agit probablement ici.

(3) La ville de Râ est Héliopolis, On du Nord.

(4) Hâouârou, l'Avaris de Manéthon, était la forteresse des Pasteurs en Égypte. M. de Rougé a prouvé qu'Hâouârou était un des noms de Tanis, le plus commun aux anciennes époques.

(5) La Basse-Égypte, le *Pays des canaux*. Cf. p. 131, note 2.

crifier des victimes quotidiennes à Soutekhou, et les chefs vassaux du souverain v. s. f. étaient là avec des guirlandes de fleurs, exactement comme on faisait pour le temple de Phrâ Harmakhouti. Et le roi Râ-Apopi v. s. f. songea à envoyer un message pour l'annoncer au roi Soknounrî v. s. f., le prince de la ville du Midi (1). Et beaucoup de jours après cela, le roi Râ-Apôpi v. s. f. fit appeler ses grands chefs....

Le *texte s'interrompt ici pour ne plus reprendre qu'au début de la page 2 : au moment où il reparaît, après une lacune presque complète de cinq lignes et demie, nous trouvons des phrases qui appartiennent évidemment au message du roi Apôpi. Or, des exemples nombreux, empruntés aux textes romanesques comme aux textes historiques, nous apprennent qu'un message confié à un personnage est toujours répété par lui presque mot pour mot : nous pouvons donc assurer que les deux lignes mises, à la page 2, dans la bouche du messager, étaient déjà dans les lignes perdues de la page 1, et de fait, le petit fragment isolé qui figure au bas du fac-simile porte des débris de signes qui répondent exactement à l'un des passages du message. Cette première version du message était donc mise dans la bouche des conseillers*

(1) La *ville du Midi* est Thèbes.

du roi ; mais qui étaient ces conseillers ? Étaient-ce les grands princes *qu'il* faisait appeler *au point où j'ai arrêté le texte ? Non, car dans les fragments conservés de la ligne 7 on lit le nom des* scribes savants, *et à la ligne 2 de la page 2, il est affirmé expressément qu'Apôpi envoya à Soknounrî le message* que lui avaient dit ses scribes savants. *Il faut donc admettre qu'Apôpi, ayant consulté ses chefs civils et militaires, ils lui conseillèrent de s'adresser à ses scribes. Le discours de ceux-ci commence à la fin de la ligne 7 avec l'exclamation de rigueur :* O suzerain, notre maître ! *En résumé, pour toute cette première partie de la lacune, nous avons une délibération toute semblable à celle qu'on rencontre plus bas à la cour de Soknounrî et dans le* Conte des deux Frères, *quand Pharaon veut savoir à qui appartient la boucle de cheveux qui parfumait son linge.*

SES grands chefs, aussi ses capitaines et ses généraux avisés, mais ils ne surent pas lui donner un discours bon à envoyer au roi Soknounrî v. s. f., le chef du pays du Midi. Le roi Apôpi v. s. f. fit donc appeler ses scribes magiciens. Ils lui dirent : « Suzerain, v. s. f., notre maître...... (1) » et ils donnèrent au roi

(1) Cette ligne devait renfermer un compliment à l'adresse du roi.

Râ-Apôpi, v. s. f. le discours qu'il souhaitait :
« Qu'un messager aille vers le chef de la ville du
« Midi pour lui dire : Le roi Râ-Apôpi, v. s. f.,
« t'envoie dire : Qu'on chasse sur l'étang les
« hippopotames qui sont dans les canaux du
« pays, afin qu'ils laissent venir à moi le som-
« meil, la nuit et le jour..... »

VOILÀ *une portion de la lacune comblée d'une manière certaine, au moins quant au sens; mais il reste, au bas de la page, une bonne ligne et demie, peut-être même deux lignes et plus, à remplir. Ici encore, la suite du récit nous permet de rétablir en esprit une partie de ce qui manque dans le texte. On voit, en effet, qu'après avoir reçu le message énoncé plus haut, le roi Soknounrî assemble son conseil qui demeure perplexe et ne trouve rien à répondre; sur quoi le roi Apôpi envoie un second messager. Il est évident que l'embarras des Thébains et leur silence étaient prévus par les scribes d'Apôpi, et que la partie de leur discours, qui nous est conservée tout au haut de la page 2, renfermait la fin du second message qu'Apôpi devait envoyer, si le premier restait sans réponse. Dans les contes analogues, où il s'agit d'une chose extraordinaire que l'un des deux rois doit faire, on énonce toujours la peine à laquelle il devra se soumettre en cas d'insuccès, et la récompense qu'il rece-*

vrait en cas de succès. Il en était bien certainemen de même dans notre conte, et je propose de restitue comme il suit :

Il ne saura que répondre ni en bien ni e « mal; alors tu lui enverras un autre mes « sage : Le roi Râ-Apôpi, v. s. f., t'envoie dire « Si le chef du Midi ne peut pas répondr « à mon message, qu'il ne serve d'autre die « que Soutekhou ! Mais s'il y répond, et qu'i « fasse ce que je lui dis de faire (1), alors j « ne lui prendrai rien, et je ne m'inclinerai plu « devant aucun autre dieu du pays d'Égypte « qu'Ammon-Râ, roi des dieux ! »

Et beaucoup de jours après cela, le roi Râ-Apôpi, v. s. f., envoya au prince du pays du Sud le message que lui avaient donné ses scribes magiciens; et le messager du roi Râ-Apôpi, v. s. f. arriva chez le prince du pays du Sud. On le mena devant le chef du pays du Sud. Celui-c dit au messager du roi Râ-Apôpi, v. s. f. « Quel message apportes-tu au pays du Sud « Pourquoi as-tu accompli ce voyage ? » Le messager lui dit : « Ler oi Râ-Apôpi, v. s. f., t'envoie « dire : Qu'on chasse sur l'étang les hippopo-

(1) La partie conservée du texte commence en cet endroit.

« tames qui sont dans les canaux du pays, afin « qu'ils laissent venir à moi le sommeil de jour « comme de nuit...... » Le chef du pays du Midi fut frappé de stupeur et ne sut que répondre au messager du roi Râ-Apôpi, v. s. f. Le chef du pays du Midi dit donc au messager : « Voici ce que ton maître, v. s. f., envoie pour.... « le chef du pays du Midi....... les paroles qu'il « m'a envoyées..... ses biens..... » Le chef du pays du Midi fit donner toute sorte de bonnes choses, de la viande, du gâteau, des......, du vin, au messager, puis il lui dit : « Retourne dire « à ton maître : ....tout ce que tu as dit, je « l'approuve...... » ...... Le messager du roi Râ-Apôpi, v. s. f., se mit à marcher vers le lieu où était son maître, v. s. f. Voici que le chef du pays du Midi fit appeler ses grands chefs, aussi ses capitaines et ses généraux avisés, et il leur répéta tout le message que lui avait envoyé le roi Râ-Apôpi, v. s. f. Voici qu'ils se turent d'une seule bouche pendant un long moment, et ils ne surent que répondre ni en bien ni en mal.

Le roi Râ-Apôpi, v. s. f., envoya au chef du pays du Sud l'autre message que lui avaient donné ses scribes magiciens.....

Il est fâcheux que le texte s'interrompe juste en cet endroit. Le scribe à qui nous devons le manuscrit Sallier nº 1 avait eu bien certainement l'intention de terminer son histoire : il en avait recopié les dernières lignes au verso d'une des pages, et se préparait à continuer quand je ne sais quel accident vint l'interrompre. Peut-être le professeur sous la dictée duquel il paraît avoir écrit ne connaissait pas la fin lui-même. J'ai déjà indiqué, dans la Préface, quelle était la conclusion probable : le roi Soknounrî, après avoir hésité longtemps, réussissait à se tirer du dilemme embarrassant où son puissant rival avait prétendu l'enfermer. Sa réponse, pour s'être fait attendre longtemps, ne devait guère être moins bizarre que le message d'Apôpi, mais rien ne nous permet de conjecturer ce qu'elle pouvait être.

TROIS FRAGMENTS

D'UNE HISTOIRE DE REVENANT

TROIS FRAGMENTS
D'UNE HISTOIRE DE REVENANT
(XXe DYNASTIE)

Ils *nous ont été conservés sur trois tessons de pot, dont un seul est aujourd'hui au Louvre, tandis que les deux autres sont au Musée Égyptien de Florence.*

L'Ostracon de Paris est formé de deux morceaux recollés ensemble et portant les débris de onze lignes. Il a été traduit, mais non publié, par Dévéria, Catalogue des manuscrits égyptiens du Musée du Louvre, *Paris, 1872, p. 208, et le cartouche qu'il*

renferme, étudié par Lincke, Ueber einem noch nicht erklærten Kœnigsnamen auf einem Ostrakon des Louvre, *dans le* Recueil de Travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie Égyptienne et Assyrienne, *1880, t. II, p. 85-89.*

Le texte est resté inédit.

Les deux fragments de Florence portent, sur le Catalogue de Migliarini, les numéros 2616 et 2617. Ils ont été photographiés en 1876 par M. W. Golénischeff, puis transcrits d'une manière incomplète par M. Erman, dans la Zeitschrift *(1880, 3e fasc.), enfin publiés en fac-simile, transcrits et traduits par W. Golénischeff,* Notice sur un Ostracon hiératique du Musée de Florence (avec deux planches), *dans le* Recueil, *1881, t. III, p. 3-7.*

J'ai joint au mémoire de M. Golénischeff une Note additionnelle (Recueil, *t. III, p.* 7) *qui renferme quelques corrections. Les deux fragments de Florence ne donnent en réalité qu'un seul texte, car l'Ostracon 2617 paraît n'être que la copie de l'Ostracon 2616.*

Il est impossible de deviner quelle était la donnée principale du conte. Plusieurs personnages y jouaient un rôle, un grand-prêtre d'Ammon Thébain, Khonsoumhib, trois hommes sans nom, et un revenant *qui parle en fort bons termes de sa vie d'autrefois. L'Ostracon de Paris paraît nous avoir conservé un fragment du début. Le grand-prêtre Khonsoumhib semble*

préoccupé de l'idée de trouver un emplacement convenable pour son tombeau.

. . . .

Il envoya un de ses subordonnés à l'endroit où s'élevait le tombeau du [roi de la Haute et de la Basse-Egypte] Râhotpou, v. s. f., et avec lui des [gens sous les ordres du grand-prêtre d']Ammon, roi des dieux, trois hommes, en tout [quatre hommes : celui-ci s'embarqua avec eux,] il navigua, il les amena [à l'endroit indiqué] auprès du tombeau du roi Râhotpou, v. s. f. [Ils s'en approchèrent avec elle], ils y pénétrèrent : elle adora vingt-cinq...... dans la royale..... contrée, puis ils vinrent au rivage, et ils [naviguèrent vers Khonsoumhib, le] grand-prêtre d'Amon-Ra, roi des dieux, et ils le trouvèrent qui [chantait les louanges du dieu] dans le temple de la ville d'Ammon.

Il leur dit : « Réjouissons-nous, car je suis « venu et j'ai trouvé le lieu favorable pour y « établir [mon séjour] à perpétuité ! » Les trois hommes lui dirent d'une seule bouche : « Il est « trouvé le lieu favorable pour y établir [ton « séjour à perpétuité], » et ils s'assirent devant elle, et elle passa un jour heureux, et son cœur se donna à la joie. Puis il [leur] dit : « [Soyez prêts

« demain matin, quand] le disque solaire sortira « des deux horizons. » Il ordonna au lieutenant du temple d'Ammon de loger ces gens-là, [il dit à chacun d'eux] ce qu'il avait à faire et il les fit revenir se coucher dans la ville le soir. Il [établit...

DANS *les fragments de Florence, le grand-prêtre se trouve en tête-à-tête avec le revenant. Peut-être est-ce en faisant creuser le tombeau qu'il a rencontré par hasard un tombeau plus ancien, dont l'hôte s'est mis à causer avec lui. Au point où nous prenons le texte, c'est très-probablement le prophète d'Ammon qui a la parole.*

JE grandissais et je ne voyais pas les rayons « du soleil, et je ne respirais pas le souffle « de l'air, mais l'obscurité était devant moi « chaque jour, et personne ne me venait trouver. » L'esprit lui dit : « Moi, quand j'étais « encore vivant sur terre, j'étais trésorier du « roi Râhotpou, v. s. f., j'étais aussi son lieutenant d'infanterie. Puis, je passai en avant des « gens et à la suite des dieux, et je mourus en « l'an XIV, pendant les mois de Shomou (1) du

(1) L'année égyptienne était divisée en trois saisons de quatre mois chacune : celle de *Shomou* était la saison des moissons.

« roi Monhotpouri, v. s. f. Il me fit mes quatre « enveloppes et mon sarcophage en albâtre; il « fit faire pour moi tout ce qu'on fait à un « homme de qualité, me donna des offrandes... »

TOUT *ce qui suit est fort obscur. Le mort semble se plaindre de quelque accident qui lui serait arrivé à lui-même ou à son tombeau, mais je ne vois pas bien quel est le sujet de son mécontentement. Son discours fini, le vivant reprend de plus belle.*

LE premier prophète d'Amon-Râ, roi des dieux, Khonsoumhib, lui dit : « Ah! donne-« moi un conseil excellent sur ce qu'il con-« vient que je fasse, et je le ferai faire pour « toi, ou du moins accorde qu'on me donne « cinq hommes et cinq esclaves, en tout dix per-« sonnes, pour m'apporter de l'eau, et alors je « donnerai du grain chaque jour, et cela m'en-« richira, et on m'apportera une libation d'eau « chaque jour. » L'esprit Noutbousokhn (1) lui

(1) Ce nom signifie *la demeure ne l'enferme point* : peut-être, au lieu d'être le nom du mort, est-ce un terme générique servant à désigner les revenants.

« dit : Qu'est-ce donc que tu as fait ? Ne pas
« laisser le bois au soleil, il ne restera pas des-
« séché ; ce n'est pas la pierre vieillie qu'on fait
« venir..... »

Je ne sais pas si la mode était chez tous les revenants égyptiens de rendre leur langage obscur à plaisir : celui-ci ne paraît pas s'être préoccupé d'être clair. Son discours est interrompu brusquement au milieu d'une phrase, et, à moins que M. Golénischeff ne découvre quelque autre tesson dans un musée, je ne vois guère de chance que nous en connaissions jamais la fin, non plus que la fin de l'histoire.

HISTOIRE D'UN MATELOT

Ce fragment est extrait du grand papyrus démotique de la Bibliothèque nationale. Ce papyrus, rapporté en France, au commencement du siècle, par un des membres de l'expédition d'Égypte, était demeuré, jusqu'en 1873, perdu dans une liasse de papiers de famille. Offert, par la librairie Maisonneuve, à la Bibliothèque nationale de Paris, il fut acquis moyennant la faible somme de mille francs.

Il est écrit sur les deux faces et renferme plusieurs compositions d'un caractère particulier, qui ont la prétention d'être historiques, mais où l'imagination tient plus de place que l'histoire. Le seul fragment qui ait sa place bien nettement marquée dans ce recueil est celui dont je donne la traduction dans les pages suivantes. Le mérite d'en avoir découvert et publié le texte revient à M. Eugène Révillout, conservateur-adjoint au Musée égyptien du Louvre :

Premier extrait de la Chronique démotique de Paris : le roi Amasis et les Mercenaires, selon les données d'Hérodote et les renseignements de la Chronique, dans la *Revue égyptologique*, t. I, p. 49-82, et planche 2, in-4°, Paris, 1880, E. Leroux.

Le roi Amasis eut, parait-il, le privilége d'inspirer les conteurs égyptiens. Sa basse origine, la causticité de son esprit, la hardiesse de sa politique à l'égard des Grecs soulevèrent contre lui la haine tenace des uns et lui valurent l'admiration passionnée des autres. Hérodote recueillit sur son compte les renseignements les plus contradictoires. L'*Histoire du Matelot* nous rend, dans la forme originale, une des anecdotes qu'on racontait de lui : l'auteur raconte que le roi Amasis, s'étant enivré un soir, se

réveilla, la tête lourde, le lendemain matin, et, ne se sentant pas disposé à traiter d'affaires sérieuses, demanda à ses courtisans si aucun d'eux ne connaissait quelque histoire amusante. Un des assistants saisit cette occasion de raconter les aventures d'un matelot. Le texte est trop tôt interrompu pour qu'on puisse juger de la tournure que prenait le récit. On peut supposer à la rigueur que le narrateur en tirait une morale applicable au roi Amasis : il me paraît assez vraisemblable que l'épisode du début n'était qu'un prétexte à histoire. Sans parler du passage du livre d'Esther, où Assuérus, ne pouvant dormir, se fait lire les annales de son règne, le premier roman égyptien de Saint-Pétersbourg commence à peu près de la même manière : le roi Snowrou assemble son conseil et lui demande une histoire. On me permettra donc de ne pas attacher à ce récit plus d'importance que je n'en ai accordée aux récits de Sinouhit ou de Thoutii.

HISTOIRE D'UN MATELOT

(ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE)

Il arriva un jour, au temps du roi Ahmas, que le roi dit à ses grands : « Il me plaît boire du brandevin d'Égypte ! » Ils dirent : « Notre grand maître, c'est dur de boire du bran- « devin d'Égypte. » Il leur dit : « Est-ce que « vous trouveriez à reprendre à ce que je « dis (1) ? » Ils dirent : « Notre grand maître, ce « qui plaît au roi, qu'il le fasse. » Le roi dit :

(1) Litt. : « Est-ce que cela *a mauvaise odeur* ce que je vous « dis ? »

« Qu'on porte du brandevin d'Égypte sur le lac ! » Ils agirent selon l'ordre du roi. Le roi se lava avec ses enfants, et il n'y eut vin du monde avec eux, si ce n'est le brandevin d'Égypte ; le roi se délecta avec ses enfants, il but du vin en très-grande quantité, à cause de l'avidité que marquait le roi pour le brandevin d'Égypte, puis le roi s'endormit sur le lac, le soir de ce jour-là, car il avait fait apporter un lit de repos sous une treille, au bord du lac.

Le matin arrivé, le roi ne put se lever à cause de la grandeur de l'ivresse dans laquelle il était plongé. Passée une heure sans qu'il pût encore se lever, les courtisans proférèrent une plainte disant : « Est-il possible que, s'il arrive au roi de « s'enivrer autant qu'homme au monde, homme « au monde ne puisse plus entrer vers le roi pour « une affaire (1) ? » Les courtisans entrèrent donc au lieu où était le roi, et dirent : « Notre « grand maître, quel est le désir qui possède le « roi ? » Le roi dit : « Il me plaît m'enivrer « beaucoup.... N'y a-t-il personne parmi vous « qui puisse me conter une histoire, afin que je « puisse me tenir éveillé par là ? » Or, il y

(1) Litt. : « Est-ce chose qui peut arriver celle-là, s'il arrive « que le roi fasse ivresse d'homme tout du monde, que ne fasse « pas homme tout du monde entrée pour affaire vers le roi ? »

avait un *Frère royal* (1) parmi les courtisans dont le nom était Peoun (2), et qui connaissait beaucoup d'histoires. Il s'avança devant le roi, et dit : « Notre grand maître, est-ce que le roi « ignore l'aventure qui arriva à un jeune pilote « à qui l'on donnait nom... ? »

Il arriva au temps du roi Psamitik (3) qu'il y eut un pilote marié : un autre pilote, à qui on donnait nom..., se prit d'amour pour la femme du premier, à qui on donnait nom Taonkh... (4), et elle l'aimait et il l'aimait.

Il arriva qu'un jour le roi le fit entrer... ce jour-là. Passé la fête, un grand désir le prit... que lui avait donné le roi ; il dit : « ..... », et on le fit entrer en présence du roi. Il arriva à sa maison, il se lava avec sa femme, il ne put

(1) La lecture est douteuse : le titre de *Frère royal*, assez rare en Égypte, marquait un degré élevé de la hiérarchie nobiliaire.

(2) La lecture du nom est incertaine : j'ai pris, parmi les signes connus, celui dont la forme se rapproche le plus de la forme donnée par le *fac-simile*.

(3) Le nom remplit la fin d'une ligne et est fort mutilé : j'ai cru reconnaître un P dans le premier signe, tel qu'il est sur le *fac-simile*, et cette lecture m'a suggéré le nom de Psamitik.

(4) Litt. : « Prit amour d'elle-même on lui disait Taonkh (?) « son nom, un autre pilote était à lui... »

boire comme à l'ordinaire ; arriva l'heure de se coucher tous les deux, il ne put la connaître, par l'excès de la douleur où il se trouvait. Elle lui dit : « Que t'est-il arrivé sur le fleuve ?... »

La *publication d'un* fac-simile *exact me permettra peut-être un jour de traduire complètement les dernières lignes. J'essaierai en attendant de commenter le petit épisode du début.*

Le roi Ahmas, l'Amasis des Grecs, veut boire une sorte de liqueur que le texte nomme toujours Kolobi d'Égypte, *sans doute par opposition aux liqueurs d'origine étrangère que le commerce importait en Égypte. M. Révillout conjecture que le* Kolobi d'Égypte *pourrait bien être, soit le vin âpre du Fayoum, soit le vin de Marea (1). On pourrait penser que le* Kolobi *n'était pas fabriqué avec du raisin, auquel cas il y aurait lieu de le comparer à l'espèce de bière que les Grecs nommaient* Koumi *(2). Je suis assez porté à croire que ce breuvage si rude à boire, et dont l'ivresse rend le roi incapable de travail, n'était pas un vin naturel. Peut-être doit-on y reconnaître un vin singulier dont parle Pline (3) et dont le nom grec* ekbolas *pourrait être une assonance lointaine du terme égyptien*

(1) *Revue égyptologique*, t. I, p. 65, note 1.
(2) Dioscoride, *De la matière médicale*, l. II, ch. 109 et 110.
(3) *H. N.*, XIV, 18.

kolobi. *Peut-être encore désignait-on de la sorte des vins si chargés d'alcool qu'on pouvait les enflammer comme nous faisons de l'eau-de-vie: c'est cette seconde hypothèse que j'ai admise et qui m'a décidé à choisir pour rendre* kolobi *le terme inexact de* brandevin.

La scène se passe sur un lac, mais je ne crois point qu'il s'agisse ici du lac Maréotis (1) ni d'aucun des lacs naturels du Delta. Le terme shi, *lac, est appliqué perpétuellement, dans les écrits égyptiens, aux pièces d'eau artificielles dont les riches particuliers aimaient à orner leur jardin. On souhaite souvent au mort, comme suprême faveur, qu'il puisse se promener en paix sur les rives de la pièce d'eau qu'il s'est creusée dans son jardin, et l'on n'a point besoin d'être demeuré longtemps en Égypte pour comprendre l'opportunité d'un souhait pareil. Les peintures des tombeaux thébains nous montrent le défunt assis au bord de son étang; plusieurs tableaux prouvent d'ailleurs que ces étangs étaient parfois placés dans le voisinage immédiat de vignes et d'arbres fruitiers. L'auteur du récit ne fait donc que rappeler un petit fait de vie courante, lorsqu'il nous dépeint Ahmas buvant du vin sur le lac de sa villa ou de son palais, et passant la nuit sous une treille au bord de l'eau (2).*

(1) Révillout, *Op. l.*, p. 65, note 2.

(2) Wilkinson, *A popular Account of the Antient Egyptians*, t. I, p. 25, 38, 42.

Un passage de Plutarque, où l'on raconte que Psamitik fut le premier à boire du vin, semble montrer qu'Ahmas n'était pas le seul à qui l'on prêtât des habitudes de ce genre. Les récits d'Hérodote nous prouvent que du moins il était un de ceux à qui on en prêtait le plus : c'était la conséquence naturelle de la haine que lui portaient la classe sacerdotale et les partisans de la vieille famille saïte. Ces bruits avaient-ils quelque fondement dans la réalité, et les contes recueillis par Hérodote n'étaient-ils que l'exagération maligne d'une faiblesse du prince ? Rien dans les monuments connus ne nous autorise à l'affirmer. Je me permettrai donc, jusqu'à nouvel ordre, de considérer les données que le conte démotique et les contes recueillis par Hérodote nous fournissent sur le caractère d'Amasis comme tout aussi peu authentiques que celles que l'histoire de Sésostris ou de Khéops nous fournit sur le caractère de Khouwou et de Ramsès II.

HISTOIRE DU BON TOUR

QUE JOUA LE SCULPTEUR PÉTISIS AU ROI NECTONABO

Le papyrus qui nous a conservé ce conte faisait primitivement partie de la collection Anastasi. Acquis par le Musée de Leyde en 1829, il y fut découvert et analysé par

Reuvens, *Lettres à M. Letronne sur les Papyrus bilingues et grecs et sur quelques autres monuments gréco-égyptiens du Musée d'antiquités de Leyde*, Leyde, 1830, in-4°, p. 76-79.

Il fut ensuite publié entièrement, traduit et commenté par

Leemans, *Papyri Græci Musæi antiquari publici Lugduni Batavi*, Lugduni Batavorum, CIƆIƆCCCXXXVIII, p. 122-129.

Il n'a jamais été étudié depuis lors.

La forme des caractères et la texture du papyrus ont déterminé M. Leemans à placer la rédaction du papyrus dans la seconde moitié du deuxième siècle avant notre ère. La partie conservée du texte se compose de cinq colonnes de longueur inégale. La première, fort étroite, était de douze lignes; il n'en reste plus que quelques mots qui permettent de rétablir par conjecture le titre du conte. La seconde et la quatrième avaient vingt et une lignes chacune, la troisième vingt-quatre. La cinquième ne contient que quatre lignes, après lesquelles le récit s'interrompt brusquement au milieu d'une phrase, comme la *Querelle d'Apôpi et de Soknounrî* au Papyrus Sallier n° 1. Le scribe s'est amusé à dessiner un bonhomme contrefait au-dessous de l'écriture et a laissé son histoire inachevée.

Le sculpteur Pétisis nous est inconnu. Le roi Nectanèbo, dont le nom est écrit constamment Nectonabo, était célèbre chez les Grecs de l'époque alexandrine, comme magicien et comme

astrologue : il était donc tout indiqué pour le rôle de rêveur que lui prête le conte. L'ouvrage démotique d'où j'ai extrait l'*Histoire du matelot* renferme de longues imprécations dirigées contre lui. Le roman d'Alexandre, écrit longtemps après par le pseudo-Callisthène, le donne pour père au conquérant Alexandre, aux lieu et place de Philippe le Macédonien. Le conte de Leyde, rédigé deux cents ans environ après sa mort, est, jusqu'à présent, le premier connu des récits plus ou moins romanesques qui ont couru sur son compte dans l'antiquité et pendant la durée du Moyen Age.

HISTOIRE DU BON TOUR

QUE JOUA LE SCULPTEUR PÉTISIS AU ROI NECTONABO

(ÉPOQUE PTOLÉMAÏQUE)

L'AN XVI, dans la nuit du 21 au 22 Pharmouthi, on rapporte que le roi Nectonabo, qui se trouvait alors à Memphis, après avoir fait un sacrifice et prié les dieux de lui montrer l'avenir, eut un songe de dieu. Il lui sembla que le bateau de papyrus appelé Rhôps (1) en égyptien abordait à Memphis : il y avait sur ce

(1) L'équivalent hiéroglyphique de ce mot n'a pas encore été retrouvé dans les textes.

bateau un grand trône, et sur le trône était assise la glorieuse, la bienfaisante, la distributrice bienfaisante des fruits de la terre, la reine des dieux, Isis, et tous les dieux de l'Égypte se tenaient debout autour d'elle, à droite et à gauche. L'un d'eux s'avança au milieu de l'assemblée, celui dont la hauteur est estimée de vingt coudées, celui qu'on nomme Onouris en égyptien (1), Mars en grec, et, se prosternant, parla ainsi : « Viens à moi, déesse, toi qui as le plus de puissance parmi les dieux, toi qui commandes à tout « ce qui est dans l'univers, toi qui préserves tous « les dieux, ô Isis, et écoute-moi dans ta miséri« corde. Ainsi que tu l'as réglé, j'ai gardé le « pays sans faillir, et, jusqu'à présent, le roi « Nectonabo a tout fait en ma faveur ; mais Da« maous, entre les mains de qui tu as constitué « l'autorité, a négligé mon temple et s'est mon« tré contraire à mes ordres. Je suis hors de mon « propre temple, et les travaux du sanctuaire « sont à moitié inachevés par la méchanceté du « gouverneur. » La reine des dieux, ayant ouï ce qui vient d'être dit, ne répondit rien.

(1) L'orthographe adoptée aujourd'hui pour ce nom est Anhour ou Anhouri. Anhouri est une des nombreuses formes du dieu Soleil ; il était adoré, entre autres, dans le nome Thinite et à Sebennytos.

Le songe dissipé, le roi s'éveilla et ordonna en hâte qu'on envoyât à Sebennytos, dans l'intérieur des terres, mander le grand-prêtre et le prophète d'Onouris. Quand ils furent arrivés au palais, le roi leur demanda : « Quels sont les tra- « vaux qui restent à faire dans le sanctuaire « appelé Phersô (1) ? » Ils lui dirent : « Tout est « terminé, sauf la gravure des textes hiéroglyphi- « ques sur les murs de pierre. » Le roi ordonna en hâte qu'on écrivît aux principaux temples de l'Égypte pour mander les sculpteurs sacrés. Quand ils furent arrivés selon l'ordre qu'ils avaient reçu, le roi leur demanda : « Qui est parmi vous le « plus habile, celui qui pourra terminer promp- « tement les travaux qui restent à exécuter dans « le sanctuaire appelé Phersô ? » Cela dit, un homme de la ville d'Aphroditê, du nome Aphroditopolite, se leva et dit qu'il pourrait terminer tous les travaux en cent jours. Le roi interrogea de même tous les autres, et ils affirmèrent que Pétisis disait vrai, et qu'il n'y avait pas dans le pays entier un homme qui l'approchât en ingéniosité. C'est pourquoi le roi lui adjugea les travaux en question et ensemble de grandes sommes, et lui recommanda d'être à l'ouvrage sous peu de

(1) L'équivalent hiéroglyphique de ce nom n'a pas encore été retrouvé dans les textes.

jours, car il avait à terminer l'entreprise selon la volonté du dieu. Pétisis, après avoir reçu beaucoup d'argent, se rendit à Sebennytos afin de se divertir avant de se mettre à l'œuvre.

Or, le roi se promenant dans la partie méridionale du temple, selon...., le 5 d'Athyr, vit une fille, la plus belle des quatorze qui étaient au service....

Le récit s'arrête au moment même où l'action s'engage. La rencontre faite par le roi dans la partie méridionale du temple rappelle immédiatement à l'esprit la rencontre faite par Satni sur le parvis du temple de Phtah. On peut en conclure, si l'on veut, que l'auteur avait introduit dans son roman une héroïne du genre de Thouboui. Le plus sûr est de ne s'arrêter à aucune conjecture et d'avouer que rien, dans les parties conservées, ne nous permet de deviner quelles étaient les péripéties de l'action ou le dénoûment.

TABLE DES MATIÈRES

FRAGMENTS

VOLUMES PUBLIÉS DANS LA COLLECTION

DES LITTÉRATURES POPULAIRES

Charmants volumes imprimés avec grand soin sur papier des Vosges à la cuve, fabriqué spécialement pour cette collection ; caractères elzéviriens, lettres ornées, fleurons, titres rouge et noir, cartonnés et non rognés, etc.

Vol. I. — P. SÉBILLOT. *Littérature orale de la Haute-Bretagne.* 1 vol. de XII et 404 pp., av. musique. 7 f. 50

Vol. II-III. — F. M. LUZEL. *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne.* 2 vol. de XI, 363 et 379 pages. 15 fr.

Vol. IV. — G. MASPERO. *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne.* 1 vol. de LXXX et 225 pages. . . . 7 fr. 50

Vol. V. — J. BLADÉ. *Poésies populaires de la Gascogne.* Tome I : *Poésies religieuses et nuptiales.* XXX et 365 pages, avec musique. . . . . 7 f. 50

Pour paraître prochainement :

VI-VII. — J. BLADÉ. *Poésies populaires de la Gascogne.* Tomes II et III.

VIII. — E. LANCEREAU. *L'Hitopadésa*, traduit du sanscrit. 1 vol.

IX-X. — P. SÉBILLOT. *Traditions et Superstitions populaires de la Haute-Bretagne.* 2 vol.

En préparation :

F. M. LUZEL. *Contes mythologiques des Bas-Bretons.* 3 vol.

P. SÉBILLOT. *Gargantua dans les traditions populaires.* 1 vol.

J. BLADÉ. *Contes gascons.*

CONSIGLIERI-PEDROSO. *Contes populaires portugais.* 2 vol.

J. VINSON. *Littérature orale du pays basque.* 1 vol.

E. LEGRAND. *Chansons populaires de la Grèce.* 1 vol.

Achevé d'imprimer le 30 Novembre 1881

par G. Jacob imprimeur à Orléans

pour Maisonneuve et Cie

libraires-éditeurs

à Paris